

Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées



**PRÉFECTURE
DE LA LOIRE**



**CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA LOIRE**

Les indicateurs territorialisés de connaissance des publics et des problématiques du « mal logement »

DECEMBRE 2007

Atlas réalisé par l'Observatoire d'action sociale du Conseil général de la Loire sur la base des travaux et contributions du groupe de travail "indicateurs pour le PDALD" animé par le chef de projet PDALD et rassemblant les CAF de Saint-Etienne et Roanne, la DDASS/DRASS, la DDE et la Préfecture.

Sommaire :

▪ Liste des variables et des indicateurs	2
▪ Thématique N°1 : Précarité et logement dans la Loire	3
- Précarité et logement ---> Indicateur N°1 : La précarité parmi les bénéficiaires d'une aide au logement	4
- Situation de précarité et territoires ---> Indicateur N°2 : Le revenu fiscal médian par unité de consommation	6
- Etat des logements 1997/2003 : des évolutions différentes selon les territoires ---> Indicateur N°3 : Evolution du parc privé potentiellement indigne (PPPI)	10
▪ Thématique N°2 : Offre et demande de logement	12
- Localisation des demandeurs sans logement (hébergés, en foyer, SDF, ...) ---> Indicateur N°4 : Nombre de demandes de logement au motif « absence de logement » pour 1000 ménages (fichier prioritaire 2006).....	13
- Localisation des demandeurs et localisation de l'offre ---> Indicateur N°5 : L'offre théorique de logement « très sociale » pour une demande de logement prioritaire.....	18
- Attractivité des territoires et souhaits de mobilité ---> Indicateur N°6 : Les souhaits de relogement.....	19
▪ Thématique N°3 : Difficultés d'accès et de maintien dans le logement	22
- Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ? ---> Indicateur N°7 : Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1 000 ménages	23
- Des budgets logement sous perfusion ---> Indicateur N°8 : Localisation des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget	27
- Les assignations pour impayés de loyer dans la Loire ---> Indicateur N°9 : Nombre d'assignations pour impayé de loyer pour 1 000 résidences principales.....	32

Indicateurs territorialisés de connaissance des publics et des problématiques du "mal logement"

LISTE DES VARIABLES DISPONIBLES A CHAQUE ECHELON GEOGRAPHIQUE

Libellé de la variable	Définition de la variable	Période de référence	Source	IRIS	COMMUNE	EPCI	ARR
NOM_IRIS	Nom de l'IRIS ou de la commune	/	/	Col1	/	/	/
CODE_INSEE_IRIS	Code INSEE de l'IRIS	/	/	Col2	/	/	/
CODE_JOINTURE	Code Jointure avec cartographie	/	/	Col3	/	/	/
NOM_COM	Libellé de la Commune	/	/	Col4	Col1	/	/
CODE_INSEE_COM	Code INSEE de la commune	/	/	Col5	Col2	/	/
ARR	Libellé de l'arrondissement	/	/	Col6	Col3	/	Col1
EPCI	Libellé de la Communauté de commune	/	/	Col7	Col4	Col1	/
NBLOG	Nombre de logements au RGP de 1999	1999	INSEE	Col8	Col5	Col2	Col2
NBLOG_VAC	Nombre de logements vacants au RGP de 1999	1999	INSEE	Col9	Col6	Col3	Col3
NBRES_PRINC	Nombre de résidences principales = Nombre de ménages	1999	INSEE	Col10	Col7	Col4	Col4
NBIMMEUBL	Nombre de logements immeubles au RGP de 1999	1999	INSEE	Col11	Col8	Col5	Col5
NB_HLM	Nombre de logements HLM au RGP de 1999	1999	INSEE	Col12	Col9	Col6	Col6
RP_Total	Résidences Principales	/	ANAH	ND	Col10	ND	ND
RP_TXPrive	Part du parc privé dans les résidences principales 2003	/	ANAH	ND	Col11	ND	ND
PPPI_NB2003	Parc privé potentiellement indigne 2003	2003	ANAH	ND	Col12	ND	ND
PPPI_TX2003	Part du PPPI dans les résidences principales du parc privé 2003	2003	ANAH	ND	Col13	ND	ND
PPPI_NB2001	Parc privé potentiellement indigne 2001	2001	ANAH	ND	Col14	ND	ND
PPPI_TX2001	Part du PPPI dans les résidences principales du parc privé 2001	2001	ANAH	ND	Col15	ND	ND
PPPI_NB1997	Parc privé potentiellement indigne 1997	1997	ANAH	ND	Col16	ND	ND
PPPI_TX1997	Part du PPPI dans les résidences principales du parc privé 1997	1997	ANAH	ND	Col17	ND	ND
Assign_Privé2004	Nombre d'assignations pour impayé de loyer dans le privé en 2004 (ND sur Arrondissement St-Etienne)	2004	PREF.	Col13	Col18	Col7	Col7
Assign_Public2004	Nombre d'assignations pour impayé de loyer dans le public en 2004 (ND sur Arrondissement St-Etienne)	2004	PREF.	Col14	Col19	Col8	Col8
Assign_Total2004	Nombre d'assignations pour impayé de loyer en 2004	2004	PREF.	Col15	Col20	Col9	Col9
Assign_Privé2005	Nombre d'assignations pour impayé de loyer dans le privé en 2005	2005	PREF.	Col16	Col21	Col10	Col10
Assign_Public2005	Nombre d'assignations pour impayé de loyer dans le public en 2005	2005	PREF.	Col17	Col22	Col11	Col11
Assign_Total2005	Nombre d'assignations pour impayé de loyer en 2005	2005	PREF.	Col18	Col23	Col12	Col12
Assign_Privé2006	Nombre d'assignations pour impayé de loyer dans le privé en 2006	2006	PREF.	Col19	Col24	Col13	Col13
Assign_Public2006	Nombre d'assignations pour impayé de loyer dans le public en 2006	2006	PREF.	Col20	Col25	Col14	Col14
Assign_Total2006	Nombre d'assignations pour impayé de loyer en 2006	2006	PREF.	Col21	Col26	Col15	Col15
Assign_Cumul3	Total assignations sur 3 ans	04-06	PREF.	Col22	Col27	Col16	Col16
Dmde_T1	Nombre de demandes de logement prioritaires portant sur un T1	2006	DDASS	Col23	Col28	Col17	Col17
Dmde_T2	Nombre de demandes de logement prioritaires portant sur un T2	2006	DDASS	Col24	Col29	Col18	Col18
Dmde_T3	Nombre de demandes de logement prioritaires portant sur un T3	2006	DDASS	Col25	Col30	Col19	Col19
Dmde_T4	Nombre de demandes de logement prioritaires portant sur un T4	2006	DDASS	Col26	Col31	Col20	Col20
Dmde_T5	Nombre de demandes de logement prioritaires portant sur un T5	2006	DDASS	Col27	Col32	Col21	Col21
Dmde_T6	Nombre de demandes de logement prioritaires portant sur un T6	2006	DDASS	Col28	Col33	Col22	Col22
Dmde_Total	Nombre total de demandes de logement prioritaires	2006	DDASS	Col29	Col34	Col23	Col23
Absence_structure	Nombre de demandes de logement prioritaires / motif absence de logement et hébergé en structures	2006	DDASS	Col30	Col35	Col24	Col24
Absence_tiers	Nombre de demandes de logement prioritaires / motif absence de logement et hébergé chez un tiers	2006	DDASS	Col31	Col36	Col25	Col25
Absence_SDFHobpréc.	Nombre de demandes de logement prioritaires / motif absence de logement et SDF	2006	DDASS	Col32	Col37	Col26	Col26
Absence_Total	Nombre total de demandes de logement prioritaires / motif absence de logement	2006	DDASS	ND	Col38	Col27	Col27
Demande_INTRACOM	Nombre de demandes de la commune souhait vers la commune	2006	DDASS	ND	Col39	ND	ND
Demande_HORSKOM	Nombre de demandes de la commune souhait hors de la commune	2006	DDASS	ND	Col40	ND	ND
SouhaitExtraCOM	Nombre de demandes hors de la commune souhait vers la commune	2006	DDASS	ND	Col41	ND	ND
Souhait_totalCOM	Nombre totale de souhaits pour la commune	2006	DDASS	ND	Col42	ND	ND
Demande_INTRAEPICI	Nombre de demandes d'une commune de l'EPCI souhait vers l'EPCI	2006	DDASS	ND	ND	Col28	ND
Dde_INTRAEPCI_COM	Nombre de demandes d'une commune de l'EPCI souhait vers même commune de l'EPCI	2006	DDASS	ND	ND	Col29	ND
Demande_HORSIEPCI	Nombre de demandes d'une commune de l'EPCI souhait vers une autre EPCI	2006	DDASS	ND	ND	Col30	ND
SouhaitExtraIEPCI	Nombre de demandes d'une commune hors de l'EPCI souhait vers l'EPCI	2006	DDASS	ND	ND	Col31	ND
Souhait_totalIEPCI	Nombre total de souhaits pour l'EPCI	2006	DDASS	ND	ND	Col32	ND
Offre_TS_ANRU	Offre très sociale de logements ANRU	2006	DDE	Col34	Col43	Col33	Col28
Offre_TS_AssocPrive	Offre très sociale de logements association ou privé	2006	DDE	Col35	Col44	Col34	Col29
Offre_TS_Foyer	Offre très sociale de logements Foyer	2006	DDE	Col36	Col45	Col35	Col30
Offre_TS_HLM	Offre très sociale de logements HLM	2006	DDE	Col37	Col46	Col36	Col31
Offre_TS_Total	Offre très sociale de logements	2006	DDE	Col38	Col47	Col37	Col32
FLU_Ddes	Nombre de demandes de FLU	2006	CG42	Col39	Col48	Col38	Col33
FLU_Aides	Nombre de ménages aidés	2006	CG42	Col40	Col49	Col39	Col34
FLU_DdeAccès	Nombre de demandes d'aide à l'accès	2006	CG42	Col41	Col50	Col40	Col35
FLU_AideAccès	Nombre d'aides à l'accès accordées	2006	CG42	Col42	Col51	Col41	Col36
FLU_DdeMaintien	Nombre de demandes d'aide au maintien	2006	CG42	Col43	Col52	Col42	Col37
FLU_AideMaintien	Nombre d'aides au maintien accordées	2006	CG42	Col44	Col53	Col43	Col38
FLU_DdeEnerPrév	Nombre de demandes Energie Prév	2006	CG42	Col45	Col54	Col44	Col39
FLU_AideEnerPrév	Nombre d'aides Energie Prév accordées	2006	CG42	Col46	Col55	Col45	Col40
FLU_DdeEau	Nombre de demandes Eau	2006	CG42	Col47	Col56	Col46	Col41
FLU_AideEau	Nombre d'aides Eau accordées	2006	CG42	Col48	Col57	Col47	Col42
FLU_DdeTel	Nombre de demandes téléphone	2006	CG42	Col49	Col58	Col48	Col43
FLU_AideTel	Nombre d'aides téléphone accordées	2006	CG42	Col50	Col59	Col49	Col44
FLU_DdeEnergie	Nombre de demandes Energie	2006	CG42	Col51	Col60	Col50	Col45
FLU_AideEnergie	Nombre d'aides Energie accordées	2006	CG42	Col52	Col61	Col51	Col46
FLU_DdeImpaye	Total demandes pour impayés	2006	CG42	Col53	Col62	Col52	Col47
FLU_AideImpaye	Total aides pour impayés	2006	CG42	Col54	Col63	Col53	Col48
FLU_MenDem	Nombre de ménages demandeurs du FLU (hors recours et remises de dettes) en 2006	03-06	CG42	Col55	Col64	Col54	Col49
FLU_MenDemChroniq	Nombre de ménages demandeurs du FLU en 2006 et plus de 3 fois au cours des 4 dernières années	03-06	CG42	Col56	Col65	Col55	Col50
Revenu_Med	Revenu médian par unité de consommation	2004	INSEE	Col57	Col66	ND	Col51
allog	Nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement au 31 décembre de l'année	2005	CAF	ND	Col67	Col56	Col52
apsuplo	Nbre d'allocataires percevant une aide au logement APL dont le montant est > au montant du loyer mensuel sans les charges non plafonné, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts,	2005	CAF	ND	Col68	Col57	Col53
alifsuplo	Nbre d'allocataires percevant une aide au logement ALIF dont le montant est > au montant du loyer mensuel sans les charges non plafonné, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts,	2005	CAF	ND	Col69	Col58	Col54
alissuplo	Nbre d'allocataires percevant une aide au logement ALS dont le montant est > au montant du loyer mensuel sans les charges non plafonné, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts,	2005	CAF	ND	Col70	Col59	Col55
alsuplo	Nbre total d'allocataires percevant une aide au logement dont le montant est > au montant du loyer mensuel sans les charges non plafonné, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts,	2005	CAF	ND	Col71	Col60	Col56

LISTE DES INDICATEURS

Libellé l'indicateur	Définition de l'indicateur	Période de référence	Source	IRIS	COMMUNE	EPCI	ARR
Indicateur N°1	Part des allocataires percevant une aide au logement d'un montant supérieur au montant de loyer mensuel sans les charges, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts	2005	CAF	ND	=col71/col67 *100	=col60/col56 *100	=col56/col52 *100
Indicateur N°2	Revenu médian par unité de consommation	2004	INSEE	=col57	=col66	ND	=col51
Indicateur N°3	Evolution du PPPI entre 1997 et 2003	2003	ANAH	ND par IRIS	=col12- col16	ND	ND
Indicateur N°4	Nombre de demandes prioritaires au motif "absence de logement" pour 1000 ménages	2006	DDASS	=col33/col10 *1000	=col38/col7 *1000	=col27/col4 *1000	=col27/col4 *1000
Indicateur N°5	Localisation des demandes prioritaires	2006	DDASS	=col27	=col34	=col23	=col23
	Localisation de l'offre de logements très sociale	2006	DDE	=col38	=col47	=col37	=col37
Indicateur N°6	Nombre de logements de type très social pour une demande de logement prioritaire	2006	DDASS & DDE	ND	ND	=col37/col23	=col32/col23
	Localisation des souhaits de logement	2006	DDASS	ND	=col42	ND	ND
	Taux de mobilité intra commune	2006	DDASS	ND	ND	=col29/col23	ND
	Taux de mobilité intra EPCI	2006	DDASS	ND	ND	=(col28-col29)/col23	ND
	Taux de mobilité extra EPCI	2006	DDASS	ND	ND	=col30/col23	ND
Indicateur N°7	Taux d'attractivité de l'EPCI	2006	DDASS	ND	ND	=(col31/col30)-1	ND
	Poids de l'EPCI / département	2006	DDASS	ND	ND	=EPCI / Loire	ND
	Nombre de demande d'aides à l'accès au logement pour 1000 ménages	2006	CG42	=col41/col10 *1000	=col50/col7 *1000	=col40/col4 *1000	=col35/col4 *1000
Indicateur N°8	Part des demandes 2006 au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget	2006	CG42	=col56/col55 *100	=col65/col64 *100	=col55/col54 *100	=col50/col49 *100
Indicateur N°9	Nombre d'assignations pour impayé de loyer pour 1000 résidences principales	2006	PREF	=col21/col10 *1000	=col26/col7 *1000	=col15/col4 *1000	=col15/col4 *1000

Thématique N° 1 : Précarité et logement dans la Loire

Précarité et logement

Indicateur N°1 : La précarité parmi les bénéficiaires d'une aide au logement

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale

Situation de précarité et territoires

Indicateur N°2 : Le revenu fiscal médian par unité de consommation

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale
- carte à l'échelle infra-communale

Etat des logements 1997/2003 : des évolutions différentes selon les territoires

Indicateur N°3 : Evolution du parc privé potentiellement indigne (PPPI)

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale

Précarité et logement

Indicateur N°1 : La précarité parmi des bénéficiaires d'une aide au logement

Source : CAF 2005

- Définition de l'indicateur

Il s'agit de déterminer parmi l'ensemble de la population allocataire bénéficiaire d'une aide au logement quelle est la part des allocataires percevant une aide au logement d'un montant supérieur au montant de loyer mensuel sans les charges, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts

- Fichier de données

Fichiers des CAF de la Loire (BCA) au 31 décembre 2005

- Données constitutives et construction de l'indicateur

Nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement au 31 décembre de l'année

Nombre d'allocataires percevant une aide au logement (APL - ALF - ALS) dont le montant est supérieur au montant du loyer mensuel sans les charges non plafonné, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts.

$$\frac{\text{APLSUPLO} + \text{ALFSUPLO} + \text{ALSSUPLO} * 100}{\text{ALLOG}}$$

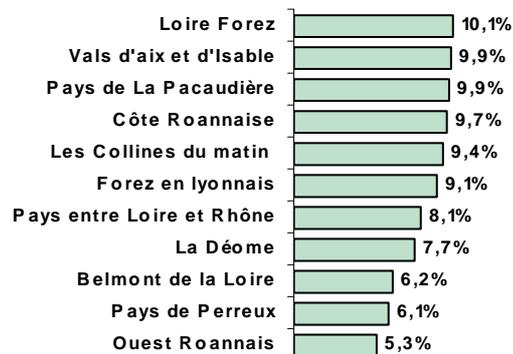
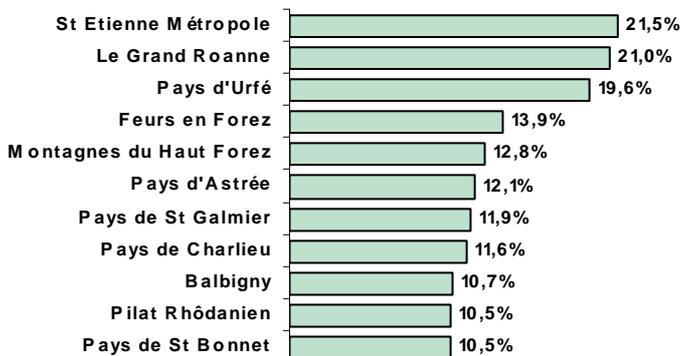
- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:



- Déclinaison de l'indicateur par EPCI

Les 11 EPCI avec les valeurs maximales :

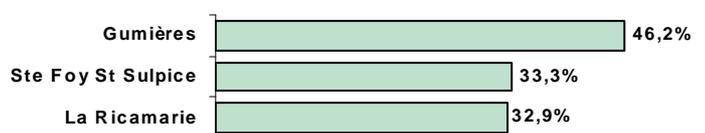
Les 11 EPCI avec les valeurs minimales :



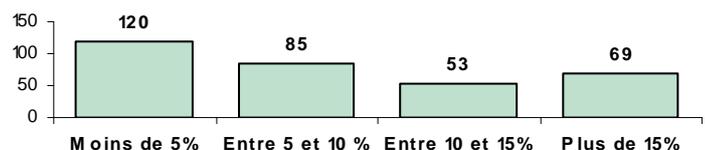
- Déclinaison de l'indicateur par commune

Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :

Les 3 communes avec les valeurs maximales :

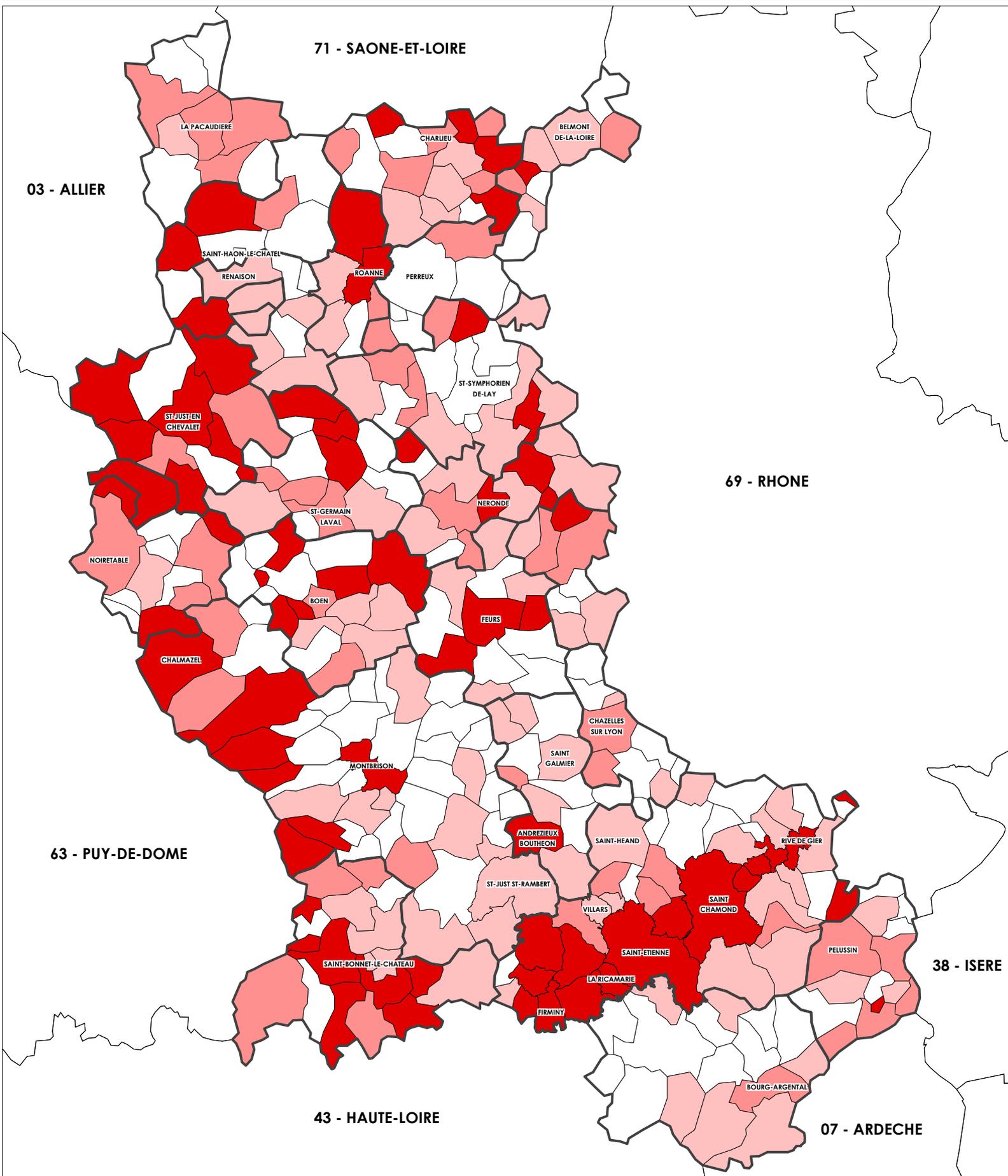


Ventilation des communes :



- Interprétation et limites

Parmi la population allocataire des CAF bénéficiaire d'une aide au logement, les allocataires percevant une aide au logement supérieure à leurs charges de logement sont les allocataires disposant de très faibles ressources ou, le plus souvent, de ressources nulles. L'indicateur s'avère par conséquent très utile à la détermination des zones les plus fragilisées par la précarité financière.



Légende:

EPCI

Commune

Taux de précarité des bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/2005

Entre 15 et 20% (69) Entre 5 et 10% (85)
 Entre 10 et 15% (53) Moins de 5% (120)

Définition de l'indicateur :

Part des allocataires percevant une aide au logement d'un montant supérieur au montant de loyer mensuel sans les charges, ou de l'ensemble des mensualités de remboursement de prêts.

Situation de précarité et territoires

Indicateur N°2 : Le revenu fiscal médian par unité de consommation (revenu annuel en €)

Source : INSEE, DGI 2004

- Définition de l'indicateur

Le revenu fiscal médian par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

- Fichier de données

Déclaration des revenus 2004 - Source DGI, INSEE

- Données constitutives et construction de l'indicateur

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la «déclaration des revenus», avant tout abattement.

C'est un revenu avant redistribution qui ne peut pas être assimilé à la notion de revenu disponible.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites, les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

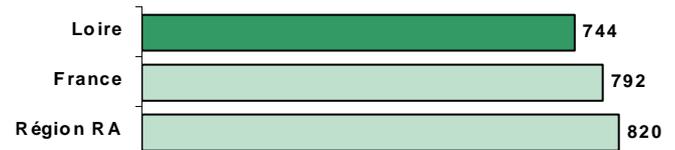
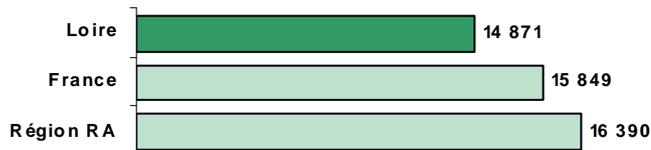
Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'UC qui le composent. Par convention, le nombre d'UC d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante : le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation, les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

- Déclinaison de l'indicateur au niveau national et régional :

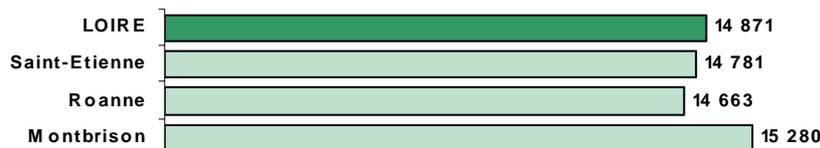
Revenu fiscal médian par unité de consommation
(Revenu annuel en €)

=== >

Seuil de bas revenu (60% du revenu fiscal médian par UC)
(Revenu mensuel en €)



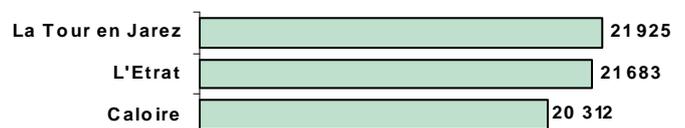
- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:



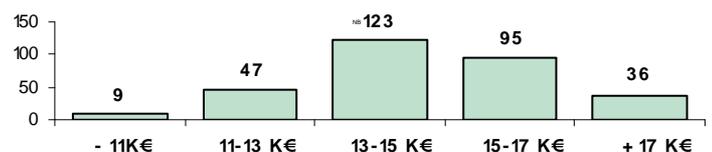
- Déclinaison de l'indicateur par commune (uniquement les communes de plus de 50 ménages)

Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :

Les 3 communes avec les valeurs maximales :



Ventilation des communes :



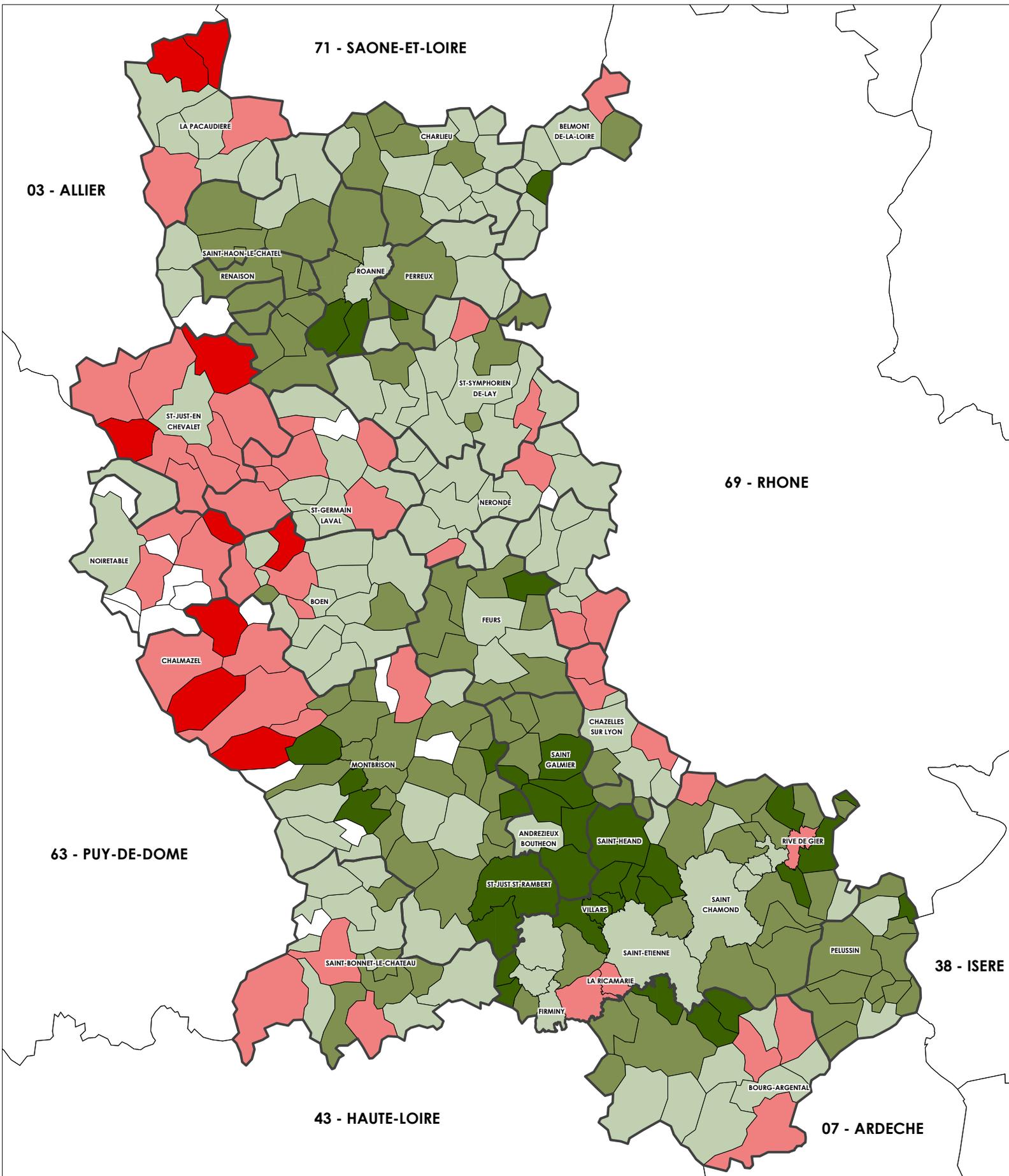
- Interprétation et limites

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Dans de nombreux cas, l'étude des revenus se place dans une problématique de comparaison des niveaux de revenu entre plusieurs zones ou d'analyse des inégalités de revenus entre les ménages au sein d'une zone. L'utilisation du revenu rapporté au nombre d'UC du ménage est alors préconisée car il devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes.

Situation de précarité et territoires

Indicateur: Le revenu fiscal médian par unité de consommation (Loire: 14 871 €)

Source: INSEE & DGI 2004



Légende :

-  EPCI
-  Commune

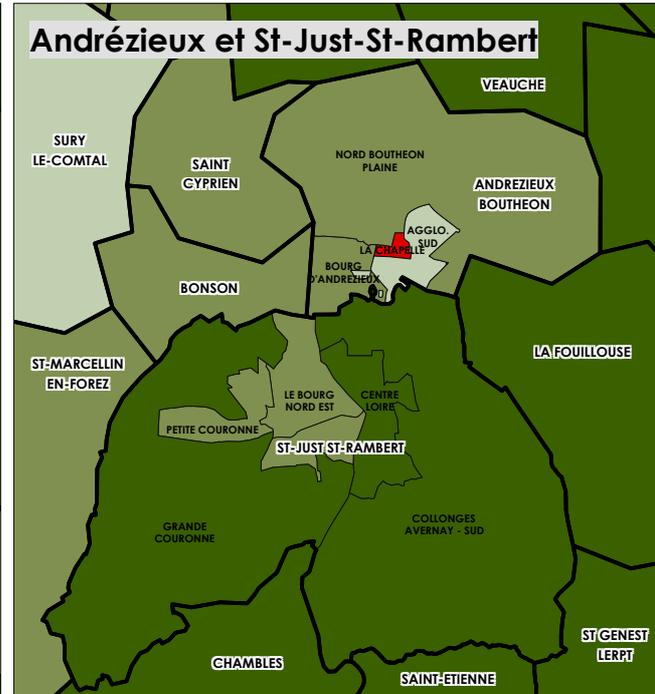
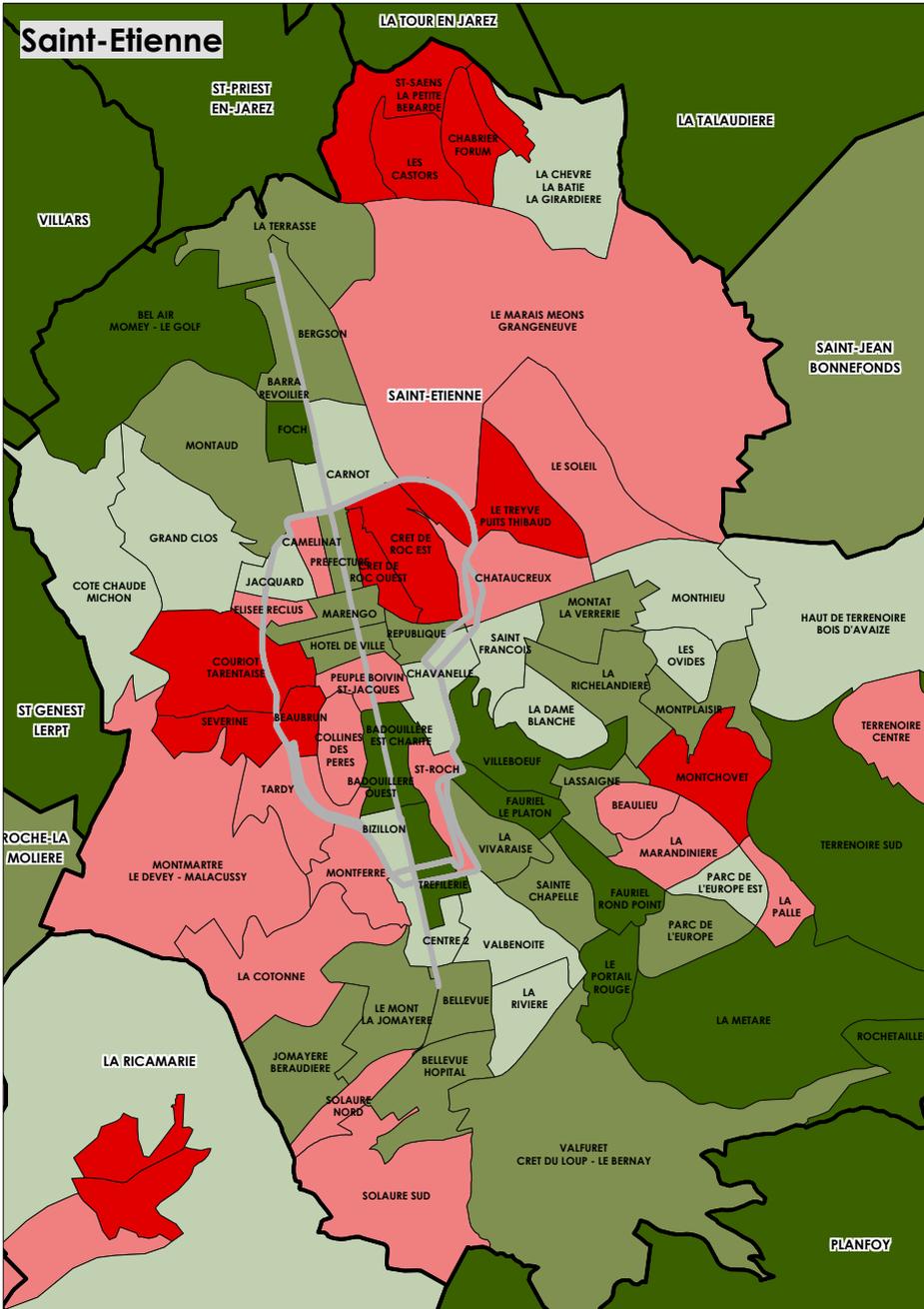
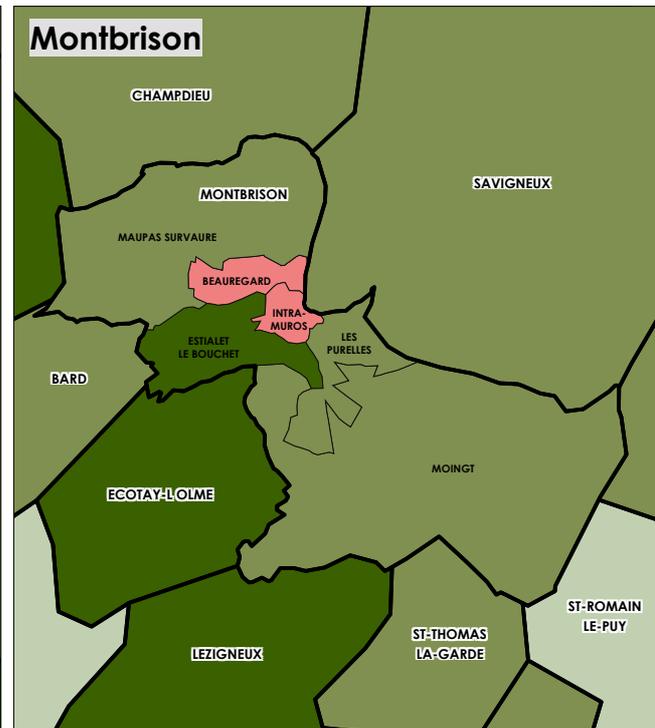
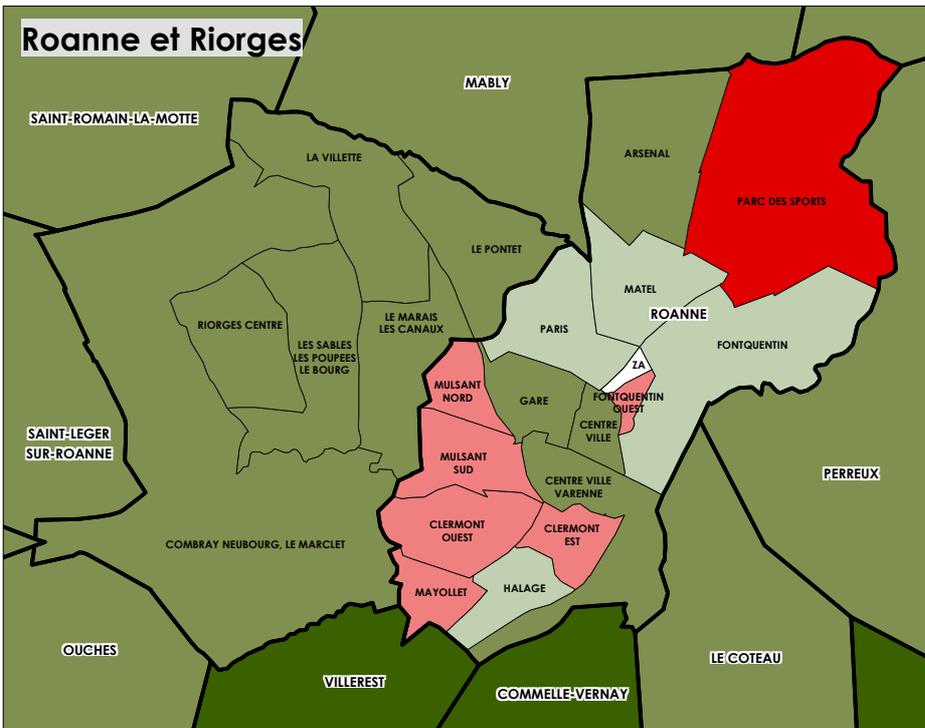
Revenu fiscal médian par unité de consommation

-  Plus de 17 000 € (36)
-  15 000 à 17 000 € (95)
-  13 000 à 15 000 € (123)
-  11 000 à 13 000 € (47)
-  Moins de 11 000 € (9)
-  ND (17)

Définition de l'indicateur :

Le revenu fiscal médian par UC partage les personnes en 2 groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

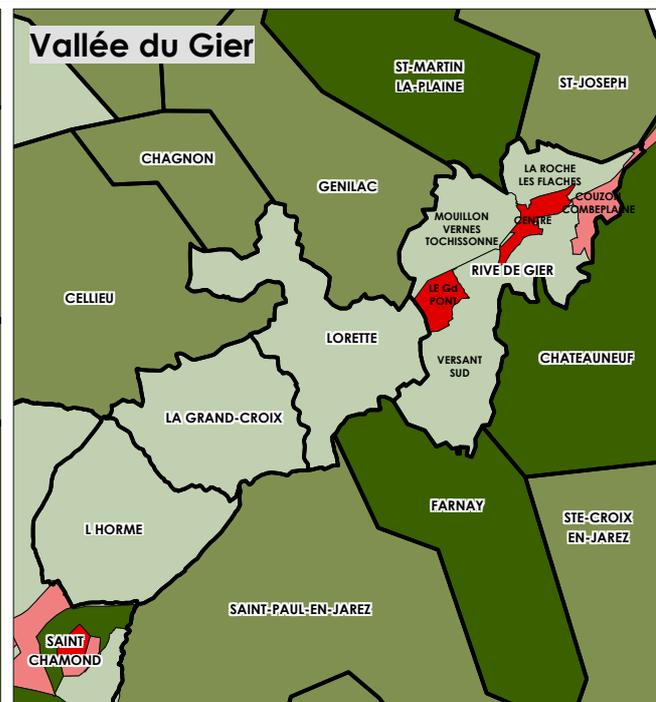
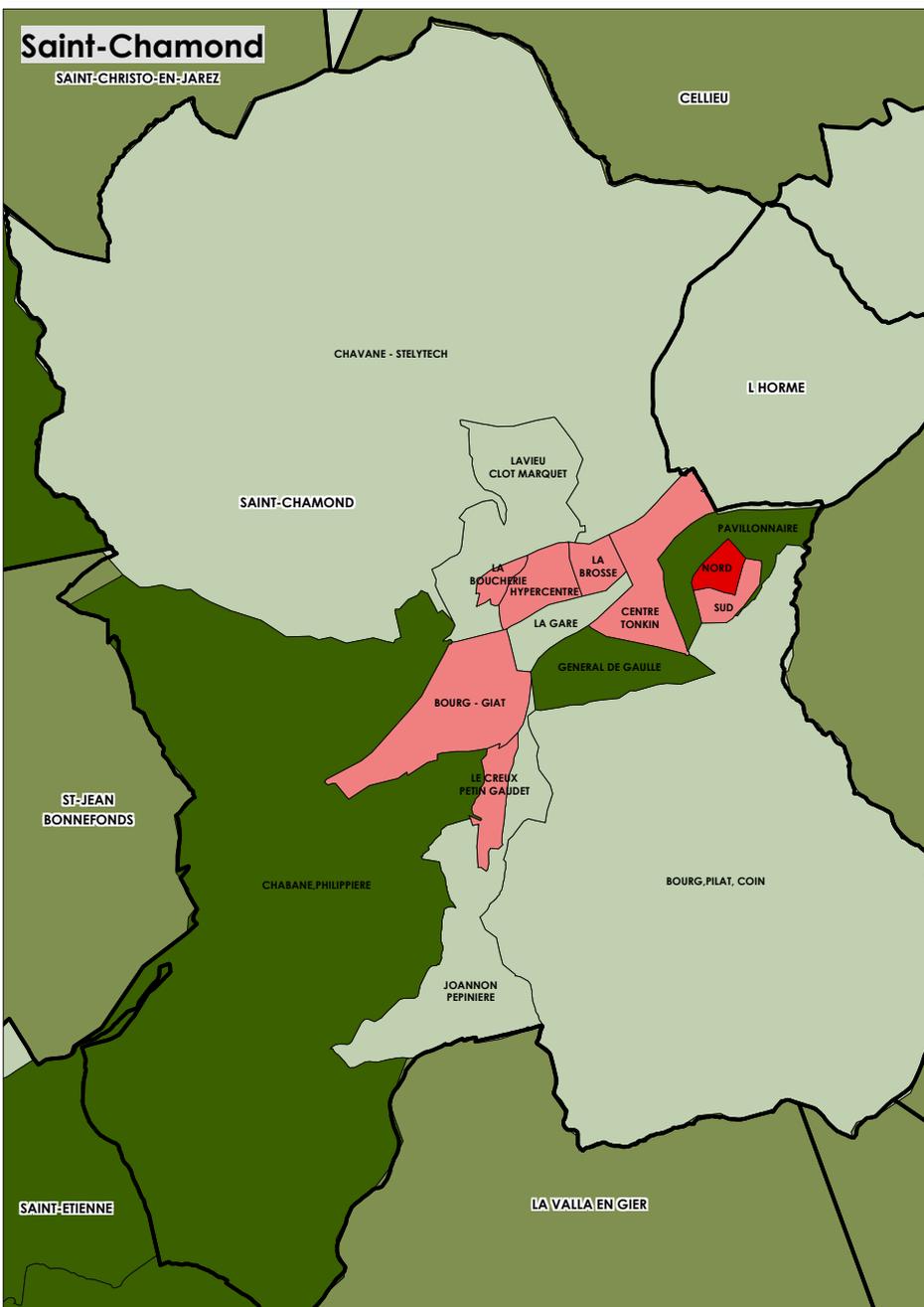
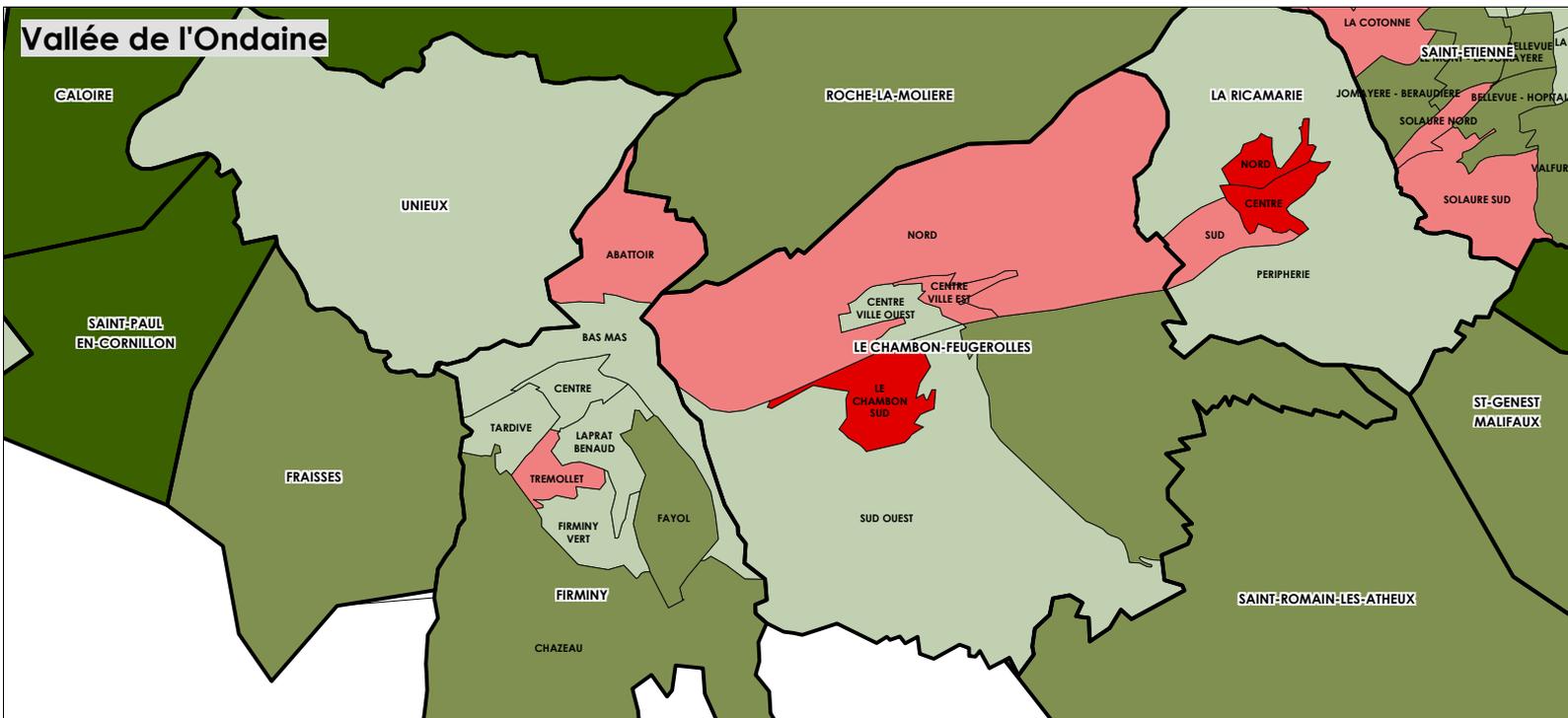
Situation de précarité et territoires
 Indicateur: Le revenu fiscal médian par unité de consommation (Loire: 14 871 €)
 Source: INSEE & DGI 2004



Légende :

Revenu fiscal médian par unité de consommation	
	+ de 17 000 € (55)
	15 000 à 17 000 € (133)
	13 000 à 15 000 € (155)
	11 000 à 13 000 € (83)
	- de 11 000 € (28)
	Non disponible (18)

Définition de l'indicateur :
 Le revenu fiscal médian par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par unité de consommation supérieur.



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS

Revenu fiscal médian par unité de consommation

<ul style="list-style-type: none"> + de 17 000 € (55) 15 000 à 17 000 € (133) 13 000 à 15 000 € (155) 	<ul style="list-style-type: none"> 11 000 à 13 000 € (83) - de 11 000 € (28) Non disponible (18)
--	---

Définition de l'indicateur :

Le revenu fiscal médian par unité de consommation partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par unité de consommation supérieur.

Etat des logements 1997/2003 : des évolutions différentes selon les territoires

Indicateur N°3 : Evolution du parc privé potentiellement indigne (PPPI)

Source : FILOCOM, DGS,DGI 1997 et 2003

- Définition de l'indicateur

La notion d'indignité renvoie à un concept politique et non juridique, caractérisant une forme d'habitat contraire à la dignité humaine, souvent liée à des risques majeurs, recouvrant des logements, immeubles menaçant ruine, locaux insalubres, hôtels meublés dangereux, habitats précaires et dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets.

Il s'agit de déterminer les secteurs où l'habitat indigne s'est accru depuis 1997

- Fichier de données

« CD ROM ANAH », Données Parc privé potentiellement indigne (FILOCOM, DGS,DGI)

- Données constitutives et construction de l'indicateur

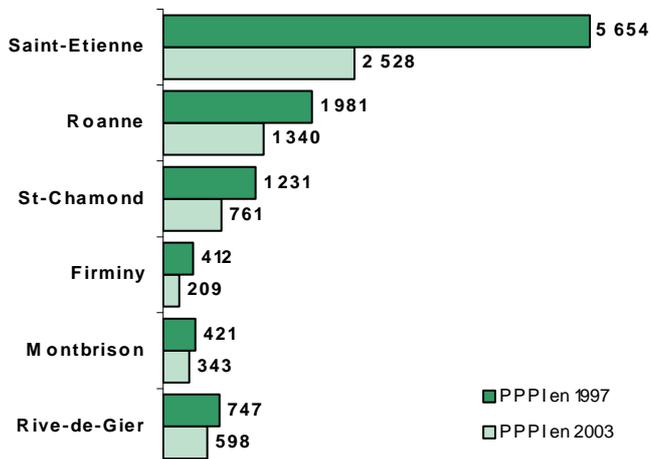
La localisation des « gisements » d'habitat indigne peut se faire à partir des données sur l'habitat du fichier « Filocom » (parc de logements de qualité médiocre et très médiocre du classement cadastral croisé avec des données concernant les revenus des occupants émanant des fichiers fiscaux) traitées selon la « méthode Square ». D'autres sources de données peuvent être utilisées en complément: services communaux d'hygiène et santé, services sociaux, DDASS, études d'OPAH, Département, Fond Solidarité Logement, et CAF.

Parc privé potentiellement indigne 1997 – parc privé potentiellement indigne 2003

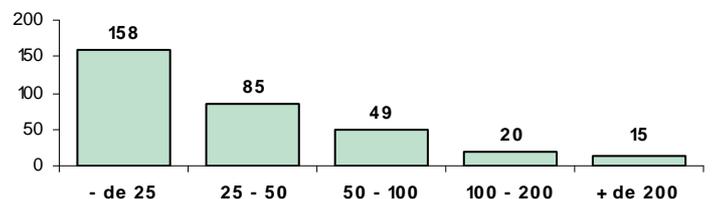
- Le parc privé potentiellement indigne en volume en 2003 et 1997

Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :

Evolution dans la Loire depuis 1997 : -33,6%



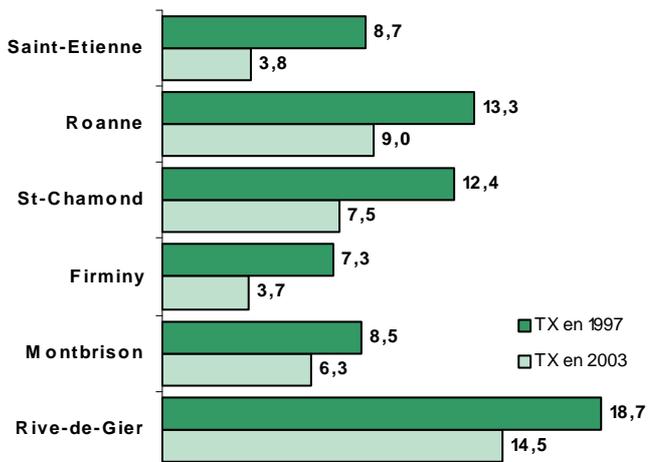
Ventilation des communes en 2003:



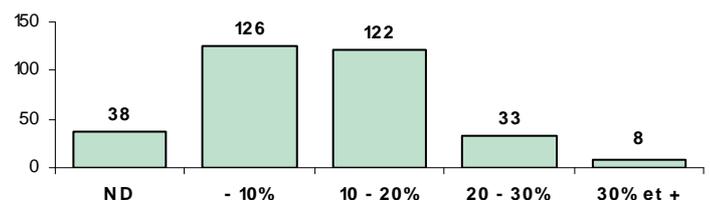
- Le parc privé potentiellement indigne en taux (uniquement les communes de plus de 10 ménages)

Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :

Les 3 communes avec les valeurs maximales :



Ventilation des communes :



- Interprétation et limites

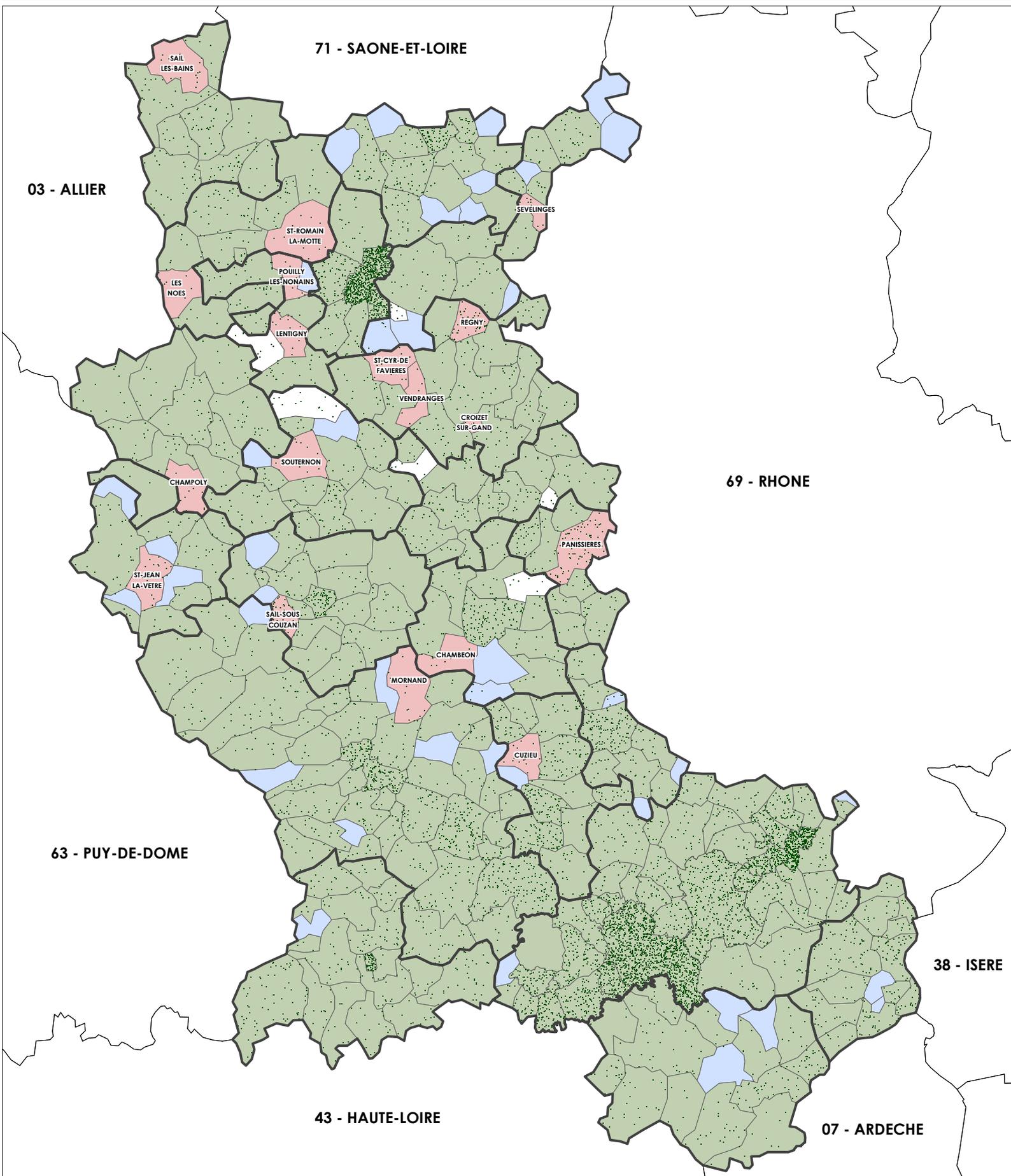
Les tableaux de bord (en construction) des Diagnostics Logement des CALL-PACT pourraient utilement compléter cette approche.

Rappel: le logement indigne est le logement insalubre, dangereux (péril) ou indécent. Cet indicateur doit être complété par un suivi des actions mises en œuvre pour éradiquer l'habitat indigne (MOUS EHI, diagnostics techniques des MOUS PDALD,...)

Etat des logements 1997/2003 : des évolutions différentes selon les territoires

Indicateur: Localisation et évolution du parc privé potentiellement indigne (PPPI)

Source: FILOCOM, DGS et DGI 1997 et 2003



Légende:

-  EPCI
-  Commune

Evolution du PPPI entre 1997 et 2003

-  Augmentation du PPPI (18)
-  Stagnation du PPPI (6)
-  Diminution du PPPI (263)
-  Secret statistique (41)

Localisation du PPPI en 2003

-  1 Point = 2 logements PPI
- (Les points sont disposés de façon aléatoire sur le territoire des communes)

Définition de l'indicateur :

L'évolution correspond à la différence entre le Parc privé potentiellement indigne recensé en 1997 et le PPPI recensé en 2003.

Thématique N° 2 : Offre et demande de logement

Localisation des demandeurs sans logement (hébergés, en foyer, SDF, ...)

Indicateur N°4 : Nombre de demandes de logement au motif « absence de logement » pour 1000 ménages

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale
- carte des EPCI
- carte à l'échelle infra-communale

Localisation des demandeurs et localisation de l'offre

Indicateur N°5 : Nombre de demandes de logement prioritaires et offre de logement « très sociale »

Données en cours d'exploitation

Attractivité des territoires et souhaits de mobilité

Indicateur N°6 : Les souhaits de relogement

- Fiche indicateur et tableau de données
- carte à l'échelle communale
- carte des EPCI

Localisation des demandeurs sans logement (hébergés, en foyer, SDF, ...)

Indicateur N°4 : Nbr. de demandes de logement au motif « absence de logement » pour 1000 ménages

Source : INSEE 1999 et DDASS 2006

- Définition de l'indicateur

Il s'agit de déterminer parmi la population des personnes ayant exprimé une demande d'hébergement, la localisation et la situation précise par rapport à l'habitat des demandeurs au moment de cette demande.

L'indicateur doit permettre d'approcher la localisation des situations d'absence de logement et des problématiques qui en relèvent. Les demandes prioritaires au motif "absence de logement" comprennent les demandeurs: hébergés par la famille ou par un proche, en structure (urgence, temporaire, ...) sans domicile fixe ou dans un habitat précaire.

- Fichier de données

Fichier départemental de la demande prioritaire (DDASS 2006)

- Données constitutives et construction de l'indicateur

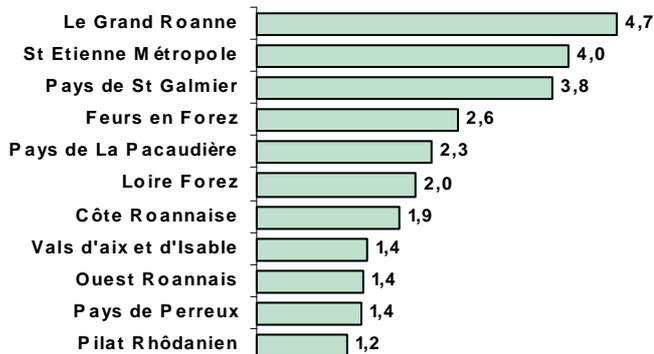
Nombre de demandes de logement au motif « absence de logement » au 31/12/06 X 1 000 Nombre de ménages au RGP de 1999

- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:

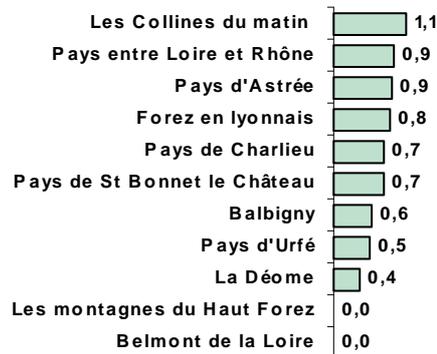


- Déclinaison de l'indicateur par EPCI

Les 11 EPCI avec les valeurs maximales :

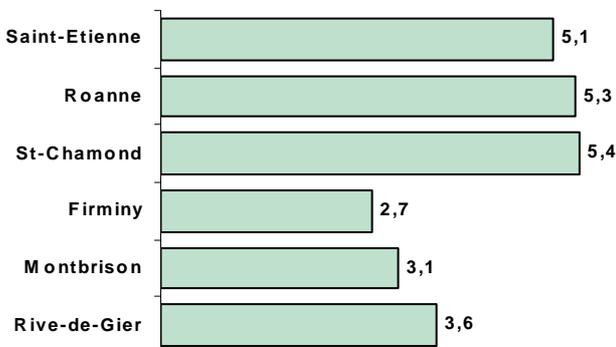


Les 11 EPCI avec les valeurs minimales :

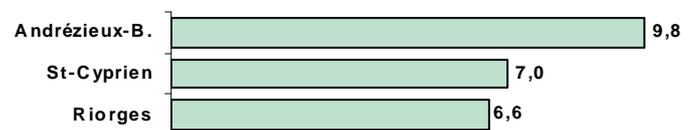


- Déclinaison de l'indicateur par commune (uniquement les communes de plus de 200 ménages)

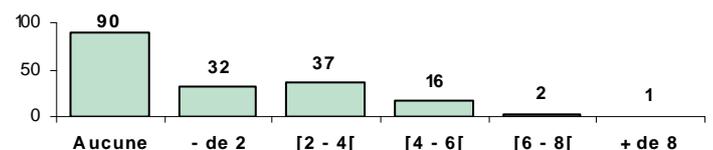
Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :



Les 3 communes avec les valeurs maximales :



Ventilation des communes :



- Interprétation et limites

L'absence de logement, au sens de domicile personnel et permanent, recouvre des situations diverses : sans domicile fixe, personnes hébergées en structures collectives, par la famille ou des proches, en habitat précaire, etc.

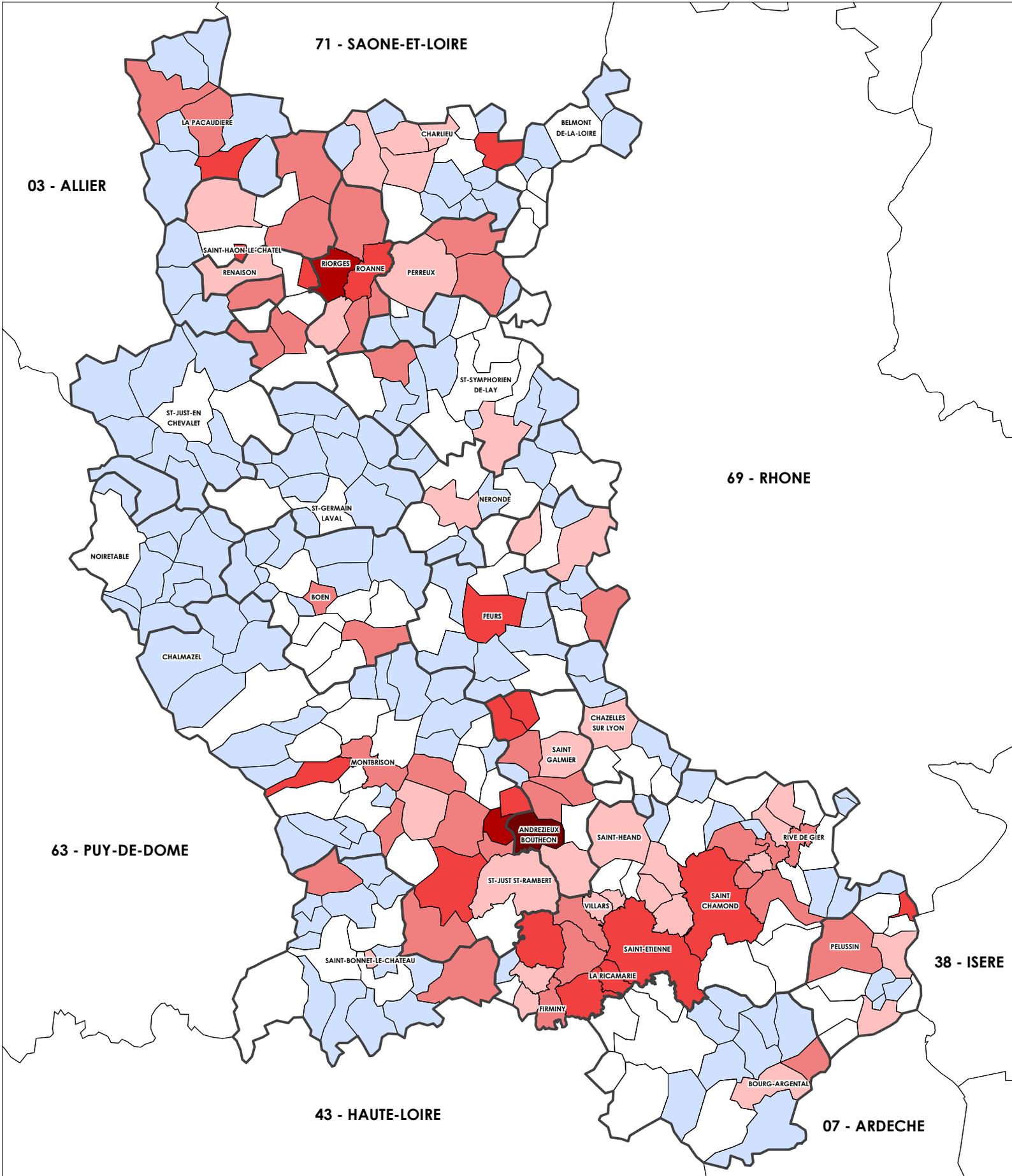
L'indicateur est utile pour le PDALD et le SDAHI (Schéma départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion), pour déterminer les secteurs prioritaires de développement d'offre d'hébergement ou d'aide à l'accès au logement répondant à ces problématiques.

Localisation des demandeurs sans logement (hébergés, en foyer, SDF ...)

Indicateur: Nbr. de demandes de logement au motif " absence de logement " pour 1000 ménages

Source: INSEE 1999 et DDASS 2006

(Loire: 3,27)



Légende :

-  EPCI
-  Commune
-  Commune de moins de 200 ménages

Nombre de demandes de logement au motif "Absence de logement" pour 1 000 ménages

	Plus de 8	(1)		Entre 2 et 4	(37)
	Entre 6 et 8	(2)		Moins de 2	(32)
	Entre 4 et 6	(16)		Aucune	(90)

Définition de l'indicateur :

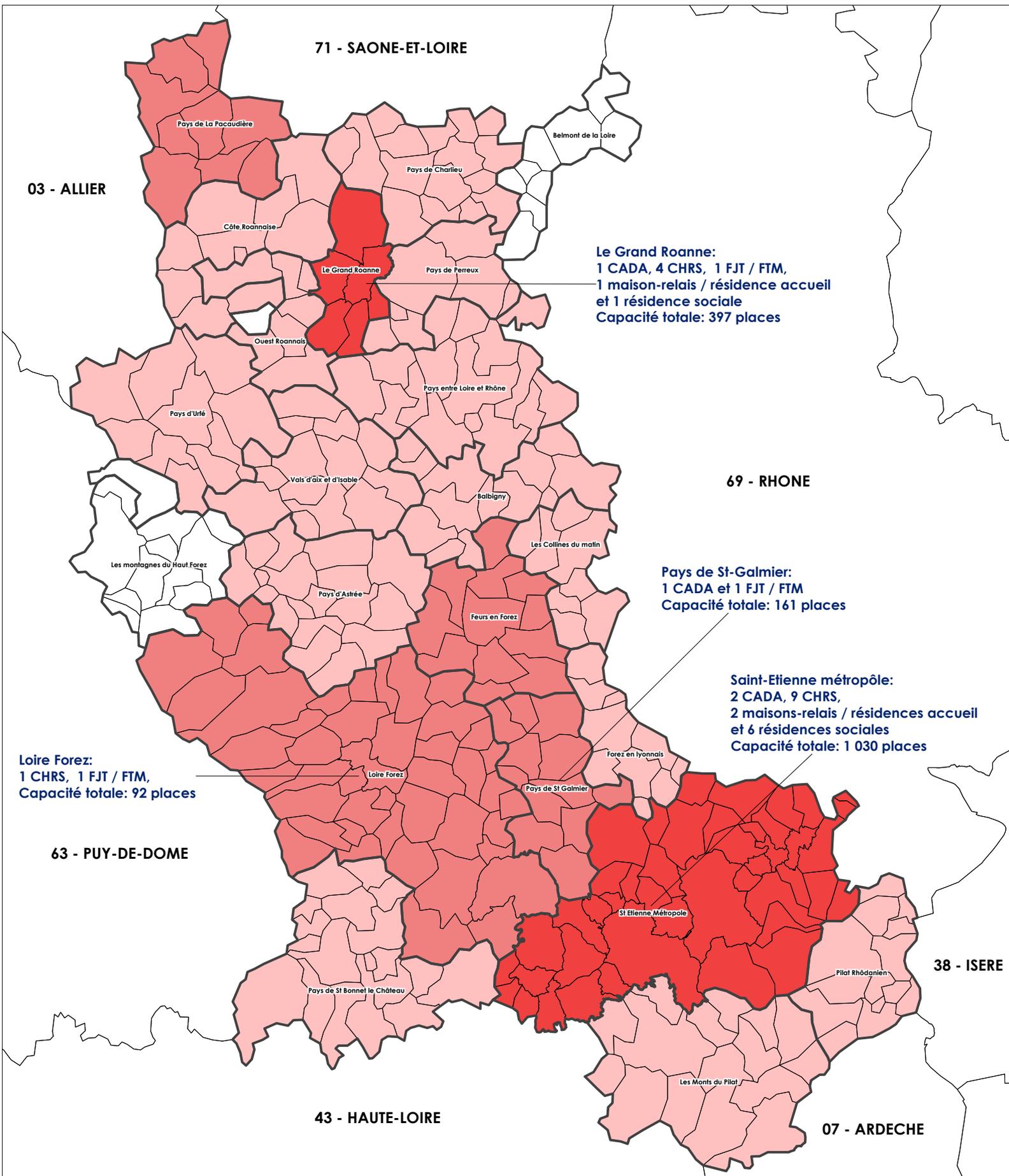
Les demandes prioritaires au motif "absence de logement" comprennent les demandeurs: hébergés par la famille ou par un proche, en structure (urgence, temporaire, ...) sans domicile fixe ou dans un habitat précaire.

Localisation des demandeurs sans logement (hébergés, en foyer, SDF ...)

Indicateur: Nbr. de demandes de logement au motif " absence de logement " pour 1000 ménages

Source: INSEE 1999 et DDASS 2006

(Loire: 3,27)



Légende :

-  EPCI
-  Commune

Nombre de demandes de logement au motif "Absence de logement" pour 1 000 ménages

	Plus de 8	(0)		Entre 2 et 4	(4)
	Entre 6 et 8	(0)		Moins de 2	(14)
	Entre 4 et 6	(2)		Aucune	(3)

Définition de l'indicateur :

Les demandes prioritaires au motif "absence de logement" comprennent les demandeurs: hébergés par la famille ou par un proche, en structure (urgence, temporaire, ...) sans domicile fixe ou dans un habitat précaire.

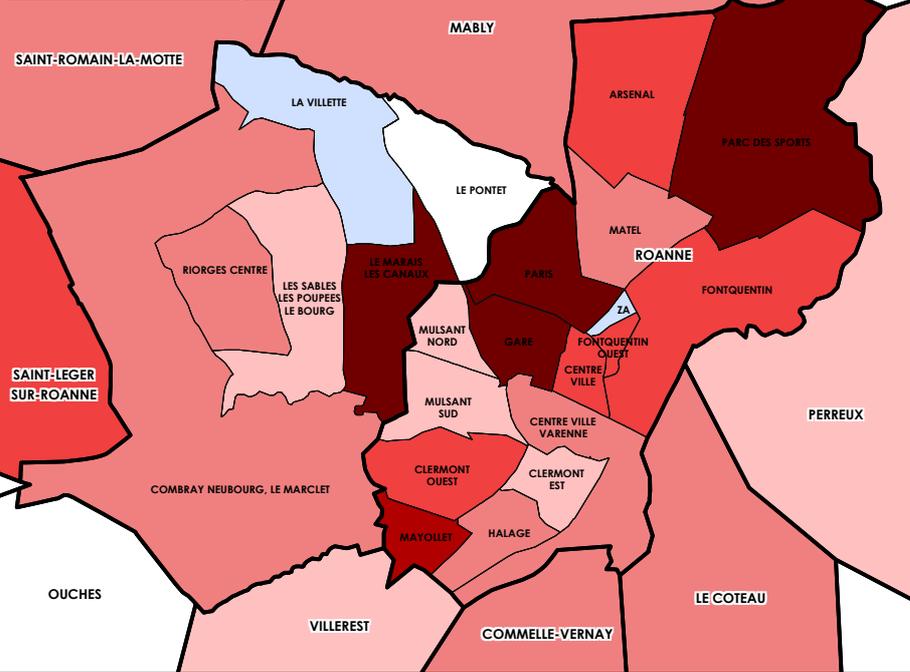
Localisation des demandeurs sans logement (hébergés, en foyer, SDF ...)

Indicateur: Nbr. de demandes de logement au motif "absence de logement" pour 1000 ménages

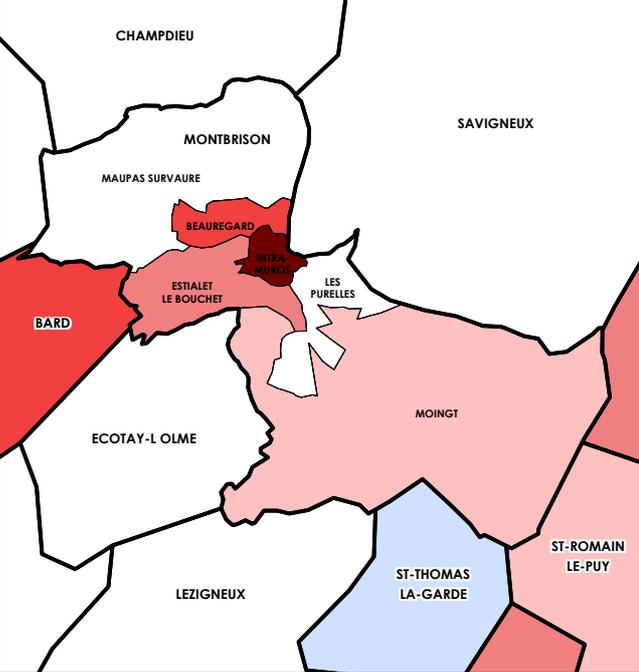
Source: INSEE 1999 et DDASS 2006

(Loire: 3,27)

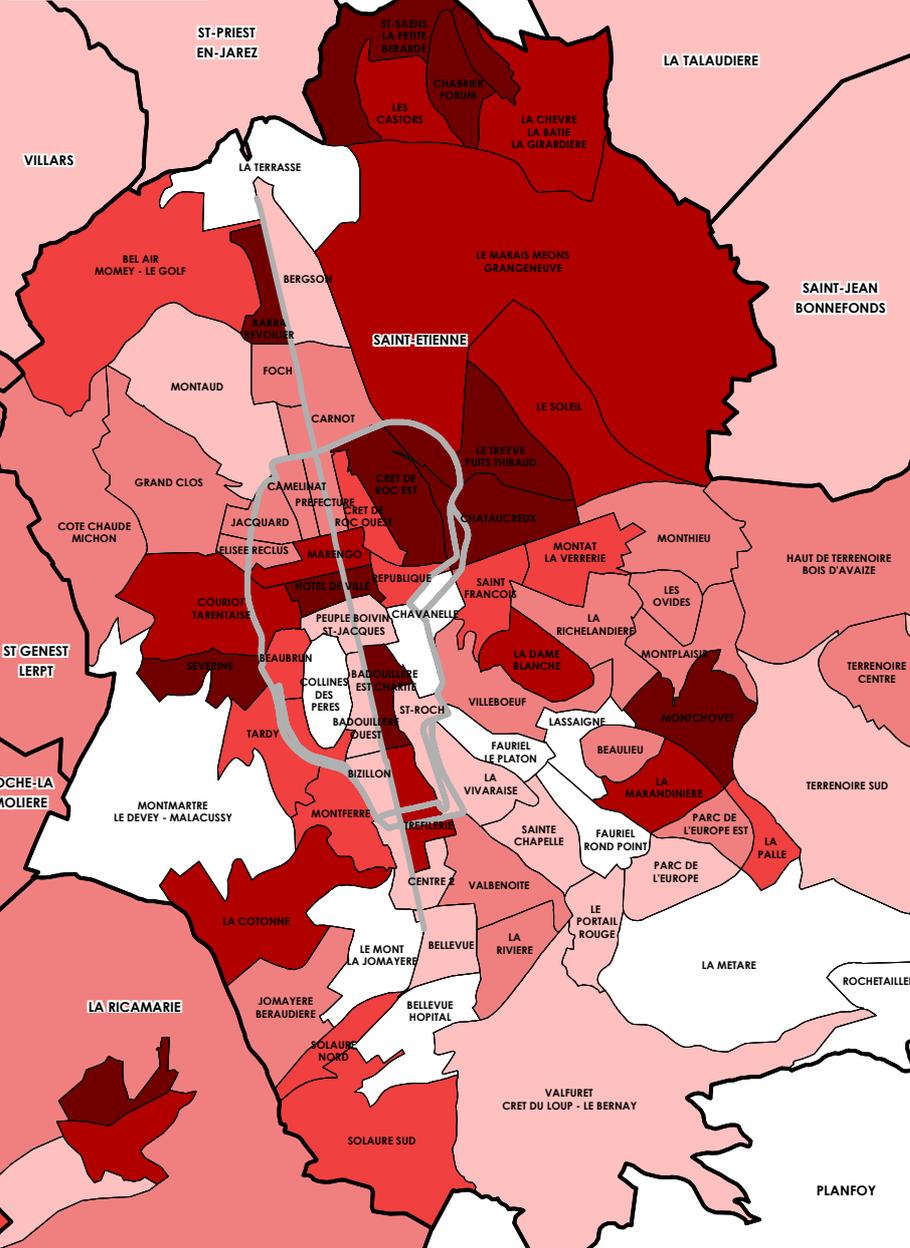
Roanne et Riorges



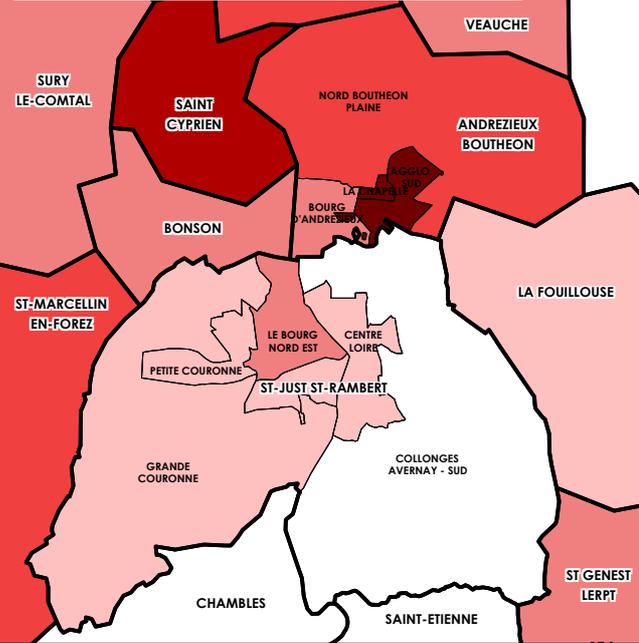
Montbrison



Saint-Etienne



Andrézieux et St-Just-St-Rambert



Légende :

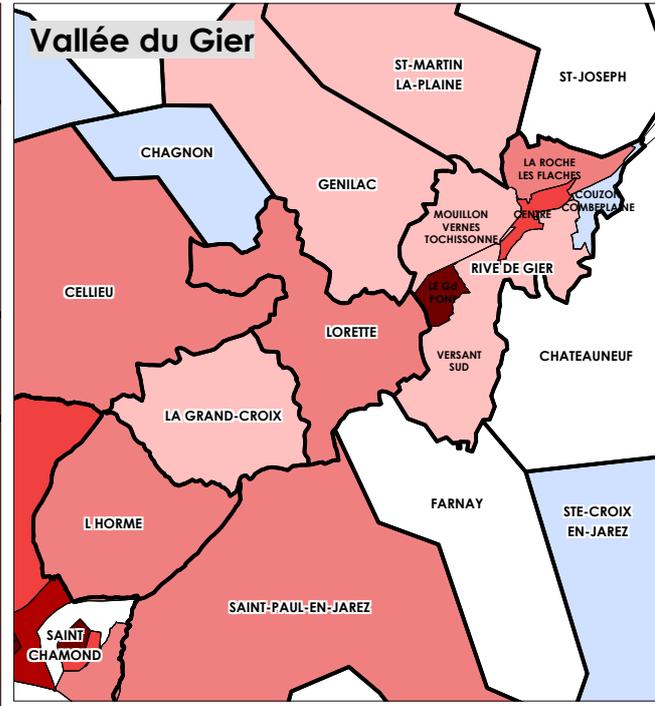
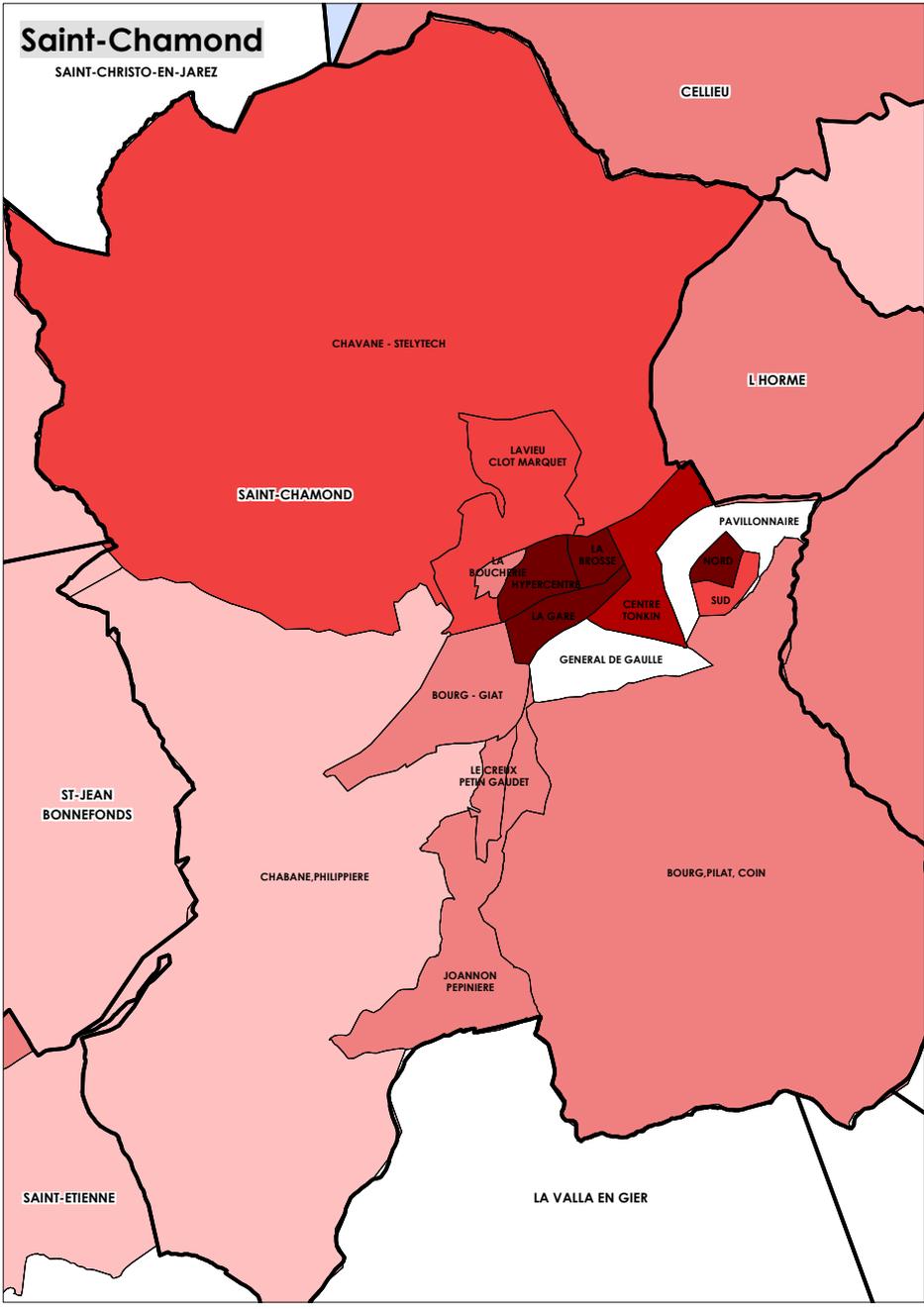
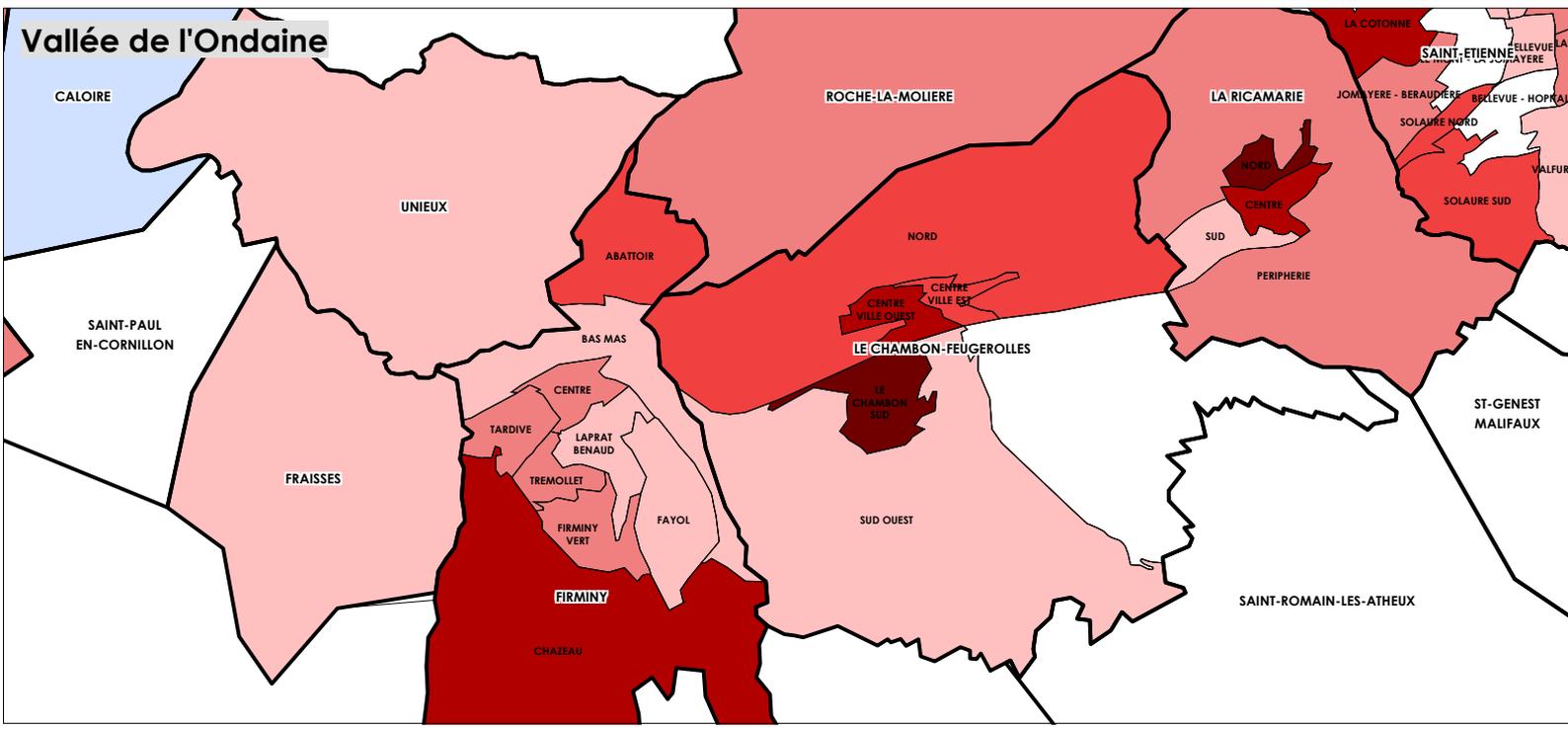
- Commune
- Quartier IRIS
- Commune ou Quartier IRIS de moins de 200 ménages

Nombre de demandes de logement au motif "Absence de logement" pour 1 000 ménages

Plus de 8 (25)	Entre 2 et 4 (73)
Entre 6 et 8 (16)	Moins de 2 (61)
Entre 4 et 6 (36)	Aucune (109)

Définition de l'indicateur :

Les demandes prioritaires au motif "absence de logement" comprennent les demandeurs: hébergés par la famille ou par un proche, en structure (urgence, temporaire, ...) sans domicile fixe ou dans un habitat précaire.



Légende :

Commune ou Quartier IRIS de moins de 200 ménages

Nombre de demandes de logement au motif "Absence de logement" pour 1 000 ménages

Plus de 8 (25)	Entre 2 et 4 (73)
Entre 6 et 8 (16)	Moins de 2 (61)
Entre 4 et 6 (36)	Aucune (109)

Définition de l'indicateur :
 Les demandes prioritaires au motif "absence de logement" comprennent les demandeurs: hébergés par la famille ou par un proche, en structure (urgence, temporaire, ...) sans domicile fixe ou dans un habitat précaire.

Localisation des demandeurs et localisation de l'offre

Indicateur N°5 : L'offre théorique de logement « très sociale » pour 1 demande de logement prioritaire

Source : DDE 2006 & DDASS 2006

- Définition de l'indicateur

Cet indicateur consiste à confronter la localisation des demandes prioritaires à l'implantation de l'offre de logement « très sociale ». L'offre de logement « très sociale » regroupe l'offre « très sociale » ANRU, HLM, association ou privé et foyer. Cet indicateur prend en compte l'ensemble des logements conventionnés au 31/12/2006 qu'ils soient disponibles ou non.

- Fichier de données

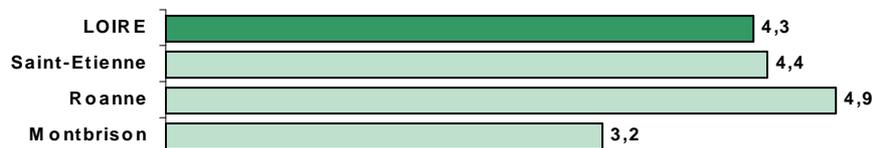
Fichier conventionnement DDE 2006

Fichier départemental de la demande prioritaire (DDASS 2006)

- Données constitutives et construction de l'indicateur

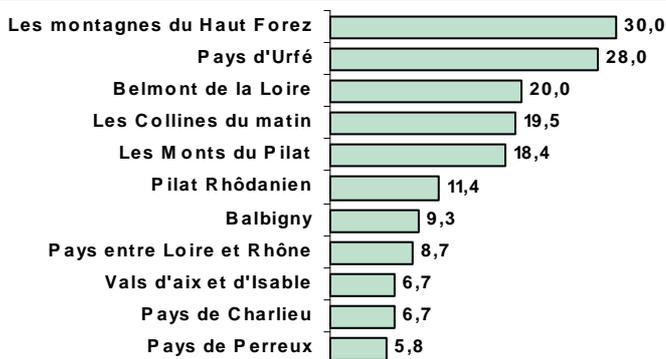
Nombre de logements de type « très social » conventionnés au 31/12/2006 Nombre de demandes de logement prioritaires en 2006

- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:

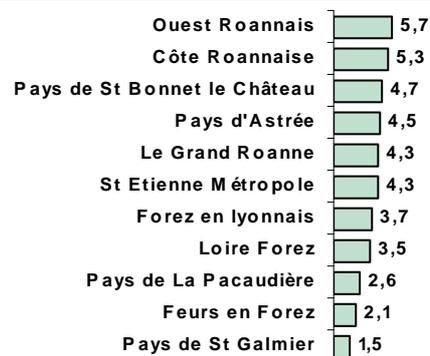


- Déclinaison de l'indicateur par EPCI

Les 11 EPCI avec les valeurs maximales :

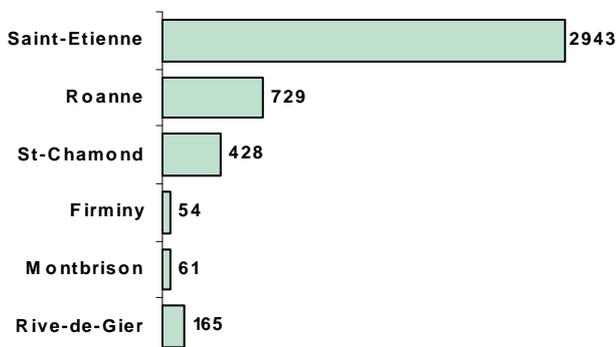


Les 11 EPCI avec les valeurs minimales :

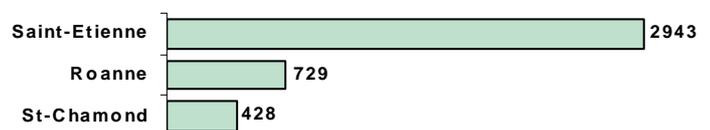


- L'offre de logement « très sociale » par commune (en nombre de logements conventionnés au 31/12/2006)

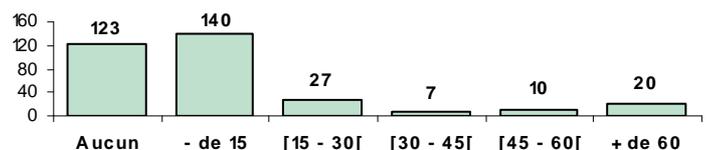
Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :



Les 3 communes avec les valeurs maximales :

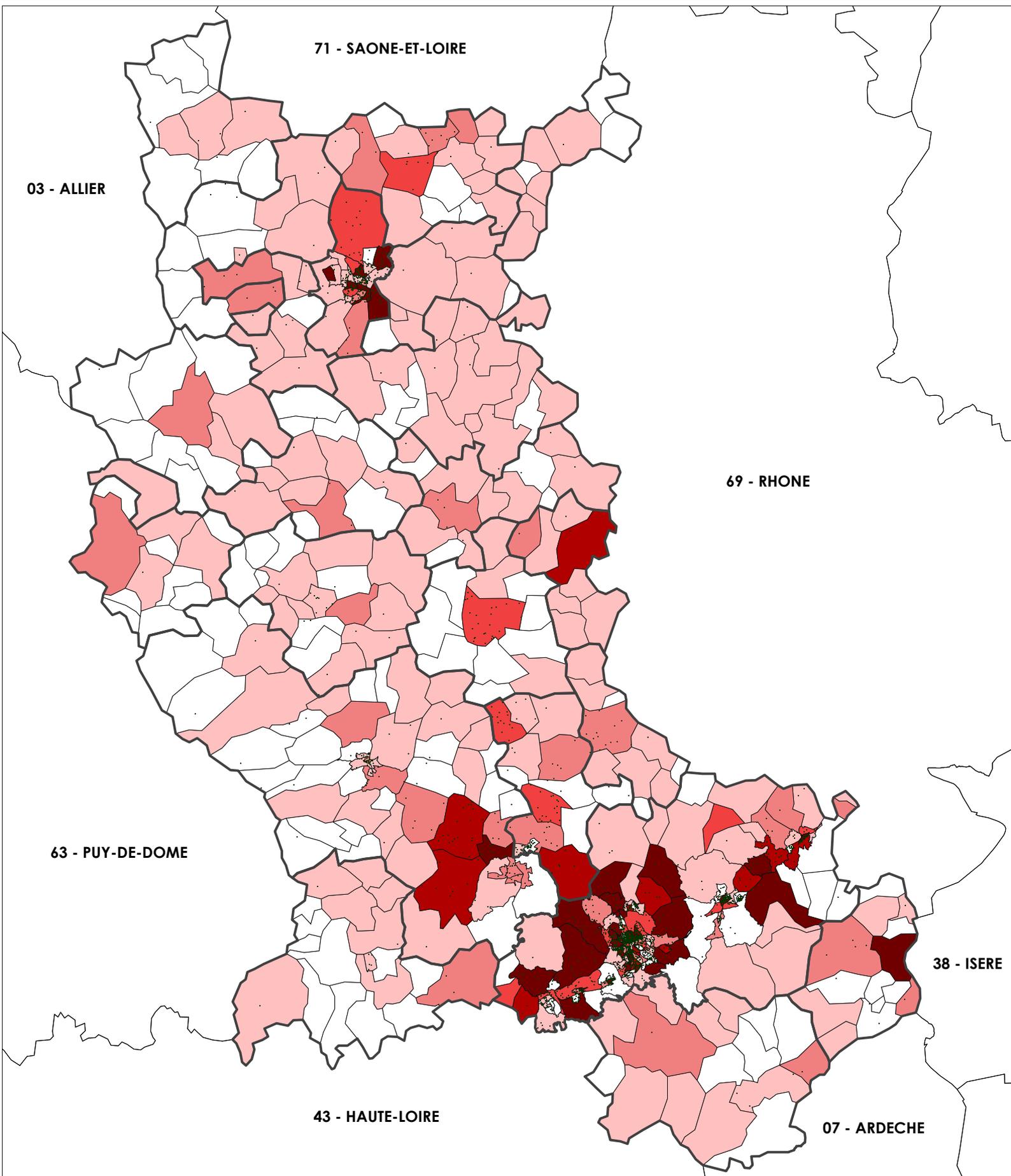


Ventilation des communes :



- Interprétation et limites

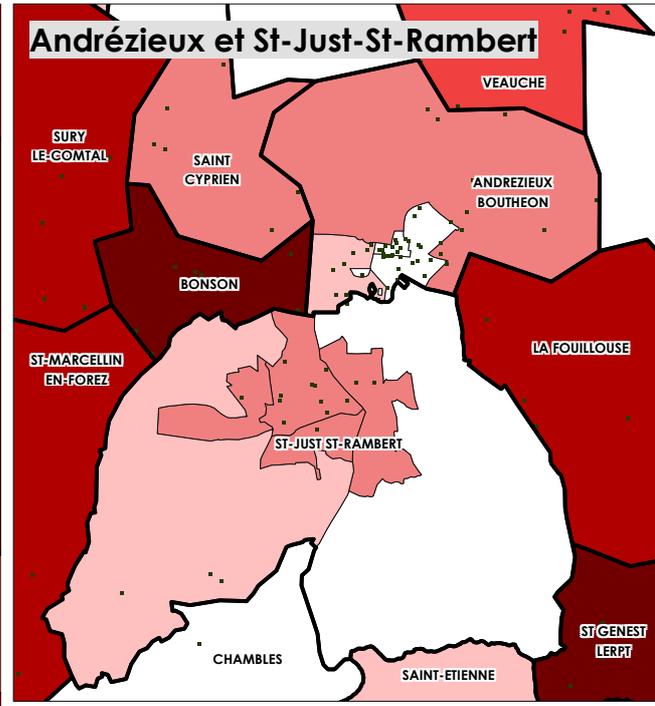
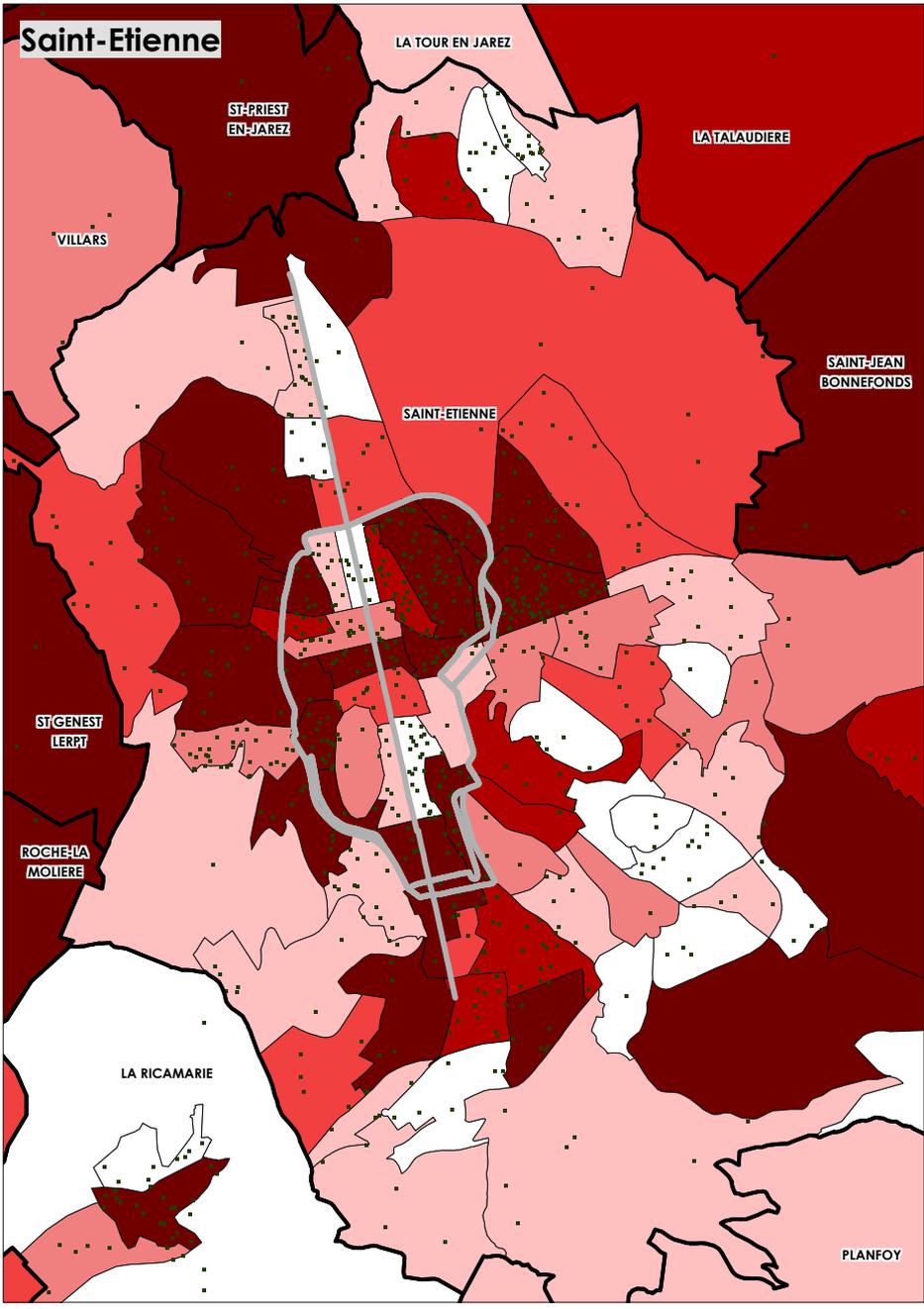
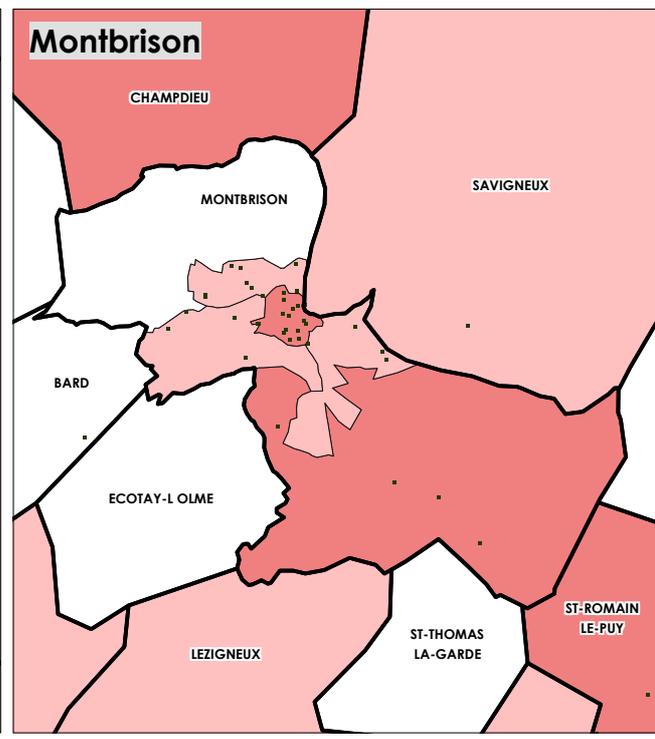
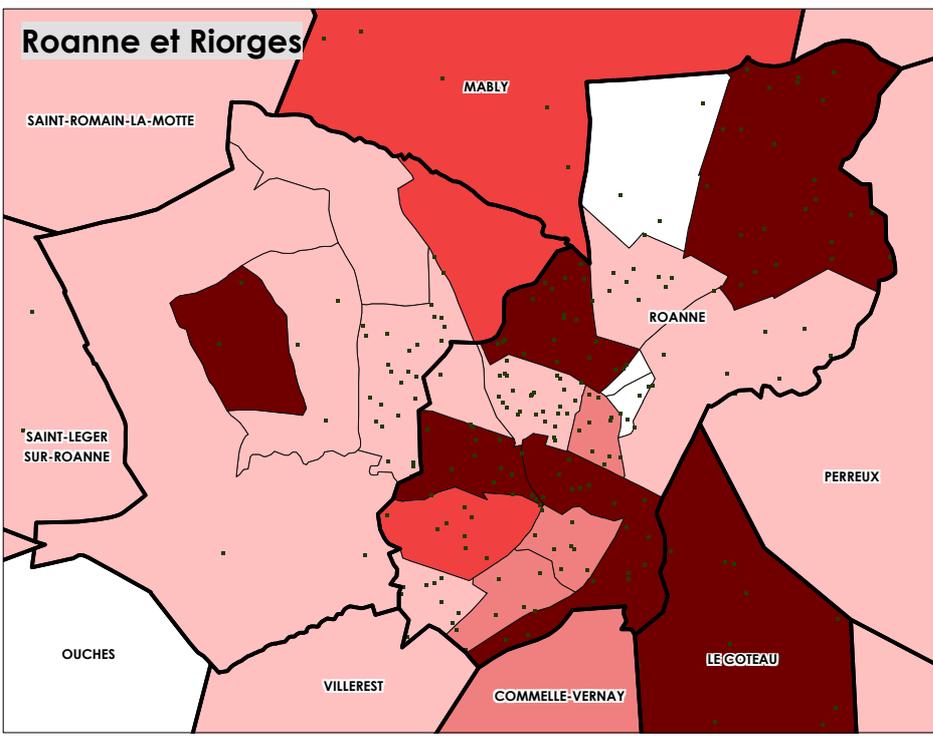
L'indicateur met en relation la demande prioritaire et l'offre mise à disposition, il doit permettre d'identifier les secteurs en déficit particulier et d'orienter les efforts et les échéances de production ou de mobilisation de l'offre. Il est utile pour alimenter la réflexion sur la répartition de la production au regard des besoins identifiés et des objectifs de mixité sociale. L'analyse de cet indicateur devra prendre en compte localement l'impact des dispositifs ANRU sur la production et la mobilisation d'offre équivalente de logements.



Légende :

EPCI	L'offre de logement "très sociale"	Les demandes de logement prioritaires
Commune	Plus de 60 (42)	1 Point = 1 demande de logement
Commune de moins de 200 résid. princ.	Entre 45 et 60 (17)	Les demandes de logement prioritaires sont positionnées de façon aléatoire sur l'espace de leur quartier ou commune de rattachement.
	Entre 30 et 45 (22)	
	Entre 15 et 30 (47)	
	Moins de 15 (182)	
	Aucun logement (162)	

Localisation des demandes de logement et localisation de l'offre
Indicateur: Nombre de demandes de logement prioritaires et offre de logement " très sociale "
Source: DDE fichier conventionnement 2006



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS

L'offre de logement "très sociale"

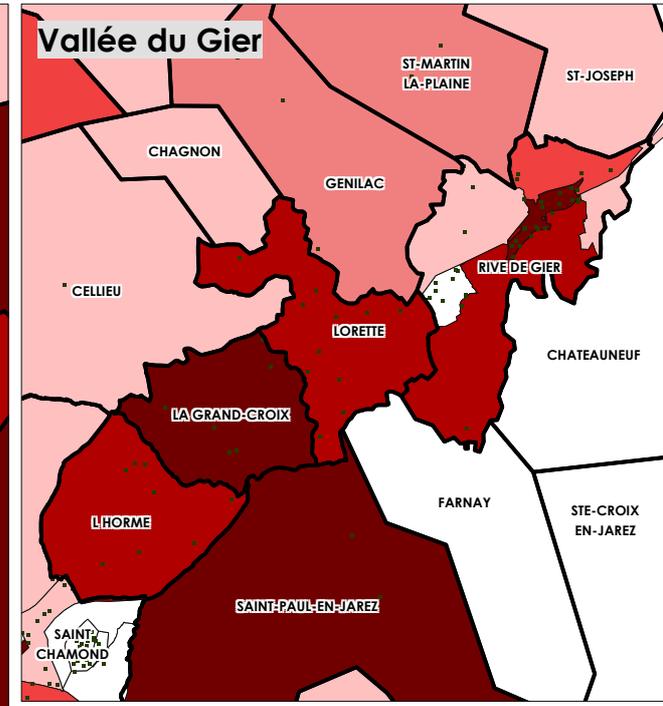
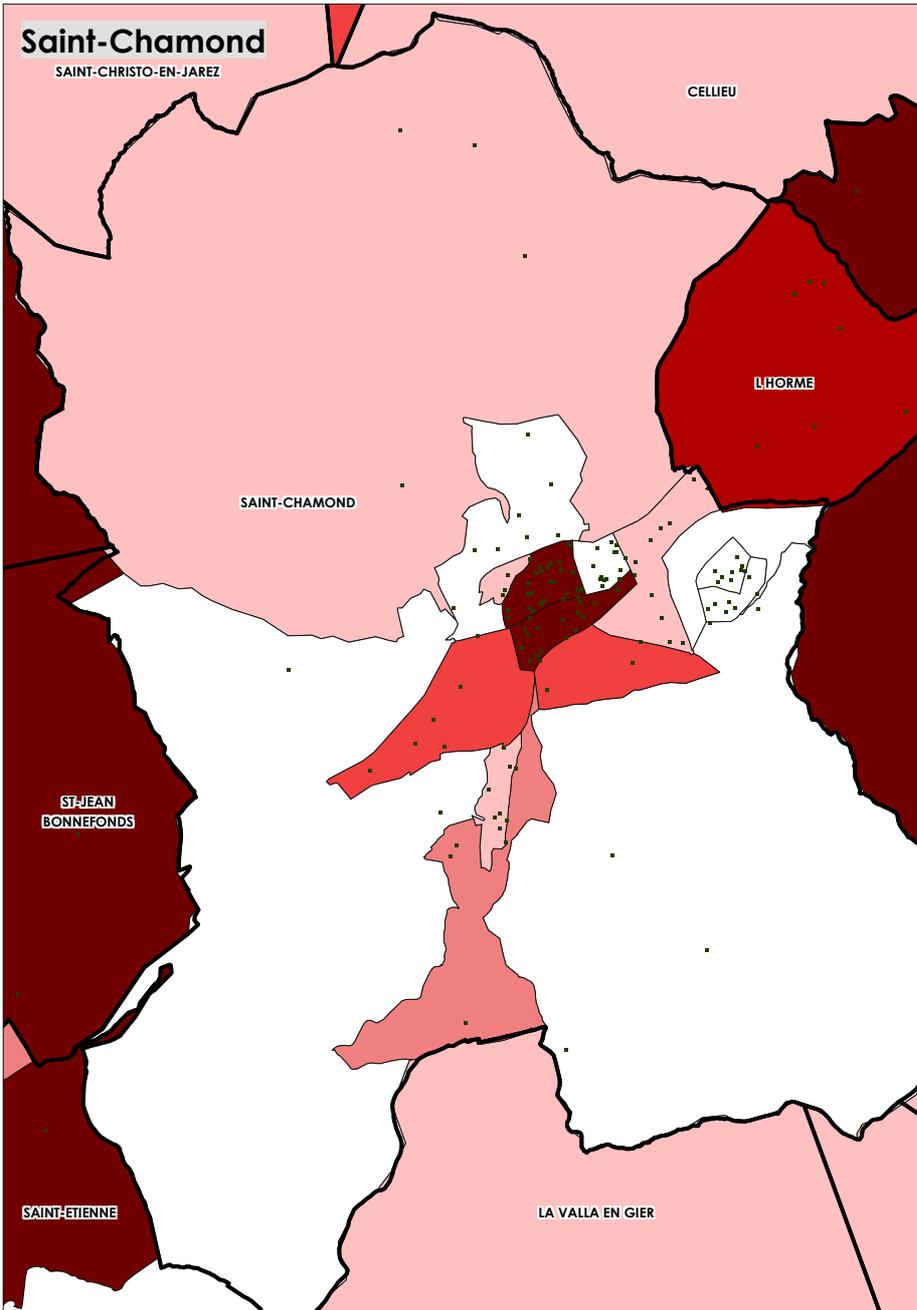
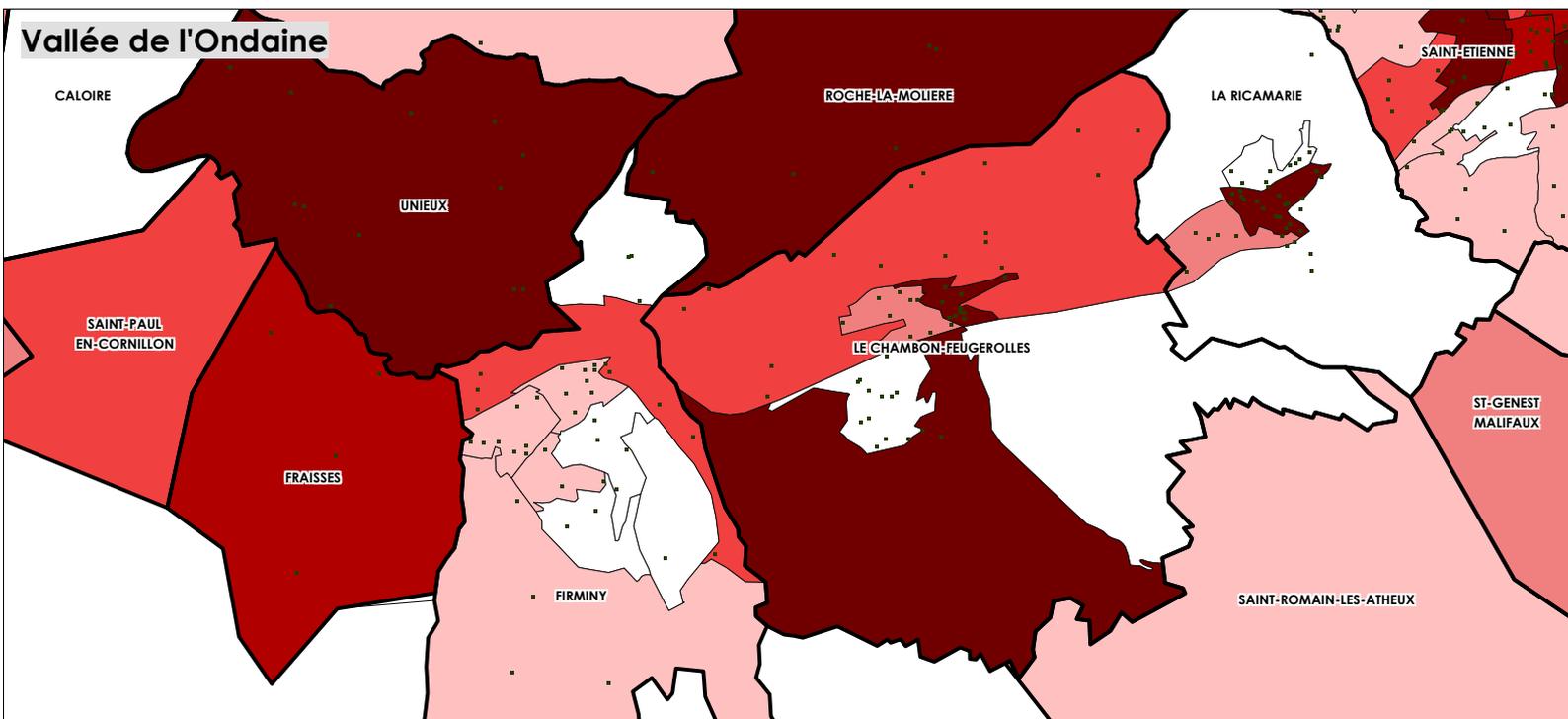
	Plus de 60	(42)
	Entre 45 et 60	(17)
	Entre 30 et 45	(22)
	Entre 15 et 30	(47)
	Moins de 15	(182)
	Aucun logement	(162)

Les demandes de logement prioritaires

1 Point = 1 demande

Les demandes de logement prioritaires sont positionnées de façon aléatoire sur l'espace de leur quartier ou commune de rattachement.

Localisation des demandes de logement et localisation de l'offre
 Indicateur: Nombre de demandes de logement prioritaires et offre de logement " très sociale "
 Source: DDE fichier conventionnement 2006



Légende :

Quartier IRIS

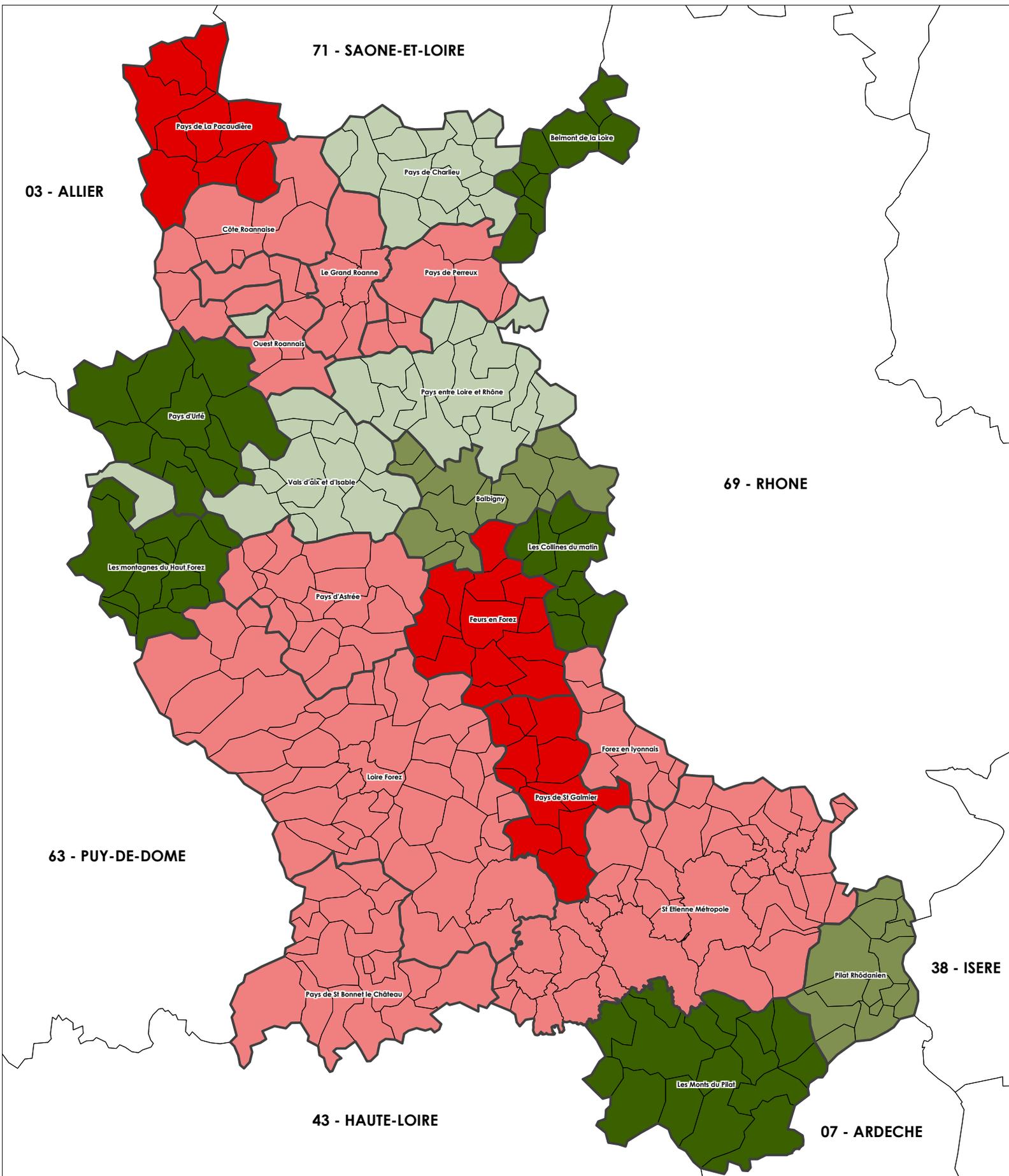
L'offre de logement "très sociale"

Plus de 60	(42)
Entre 45 et 60	(17)
Entre 30 et 45	(22)
Entre 15 et 30	(47)
Moins de 15	(182)
Aucun logement	(162)

Les demandes de logement prioritaires

1 Point = 1 demande

Les demandes de logement prioritaires sont positionnées de façon aléatoire sur l'espace de leur quartier ou commune de rattachement.



Légende :

EPCI

Commune

L'offre de logement "très sociale" pour une demande prioritaire

- Plus de 12 logements (5)
- Entre 9 et 12 (2)
- Entre 6 et 9 (4)

- Entre 3 et 6 (9)
- Moins de 3 logements (3)

Définition de l'indicateur :

il s'agit du ratio entre le nombre de logements conventionnés de type "très sociale" et le nombre de demandes prioritaires au 31/12/2006. Il indique le nombre théorique de logements conventionnés (disponible ou non) pour une demande de logement.

Attractivité des territoires et souhaits de mobilité

Indicateur N°6 : Les souhaits de relogement

Source : DDASS 2006

- Définition de l'indicateur

Il s'agit de déterminer parmi la population des demandeurs prioritaires l'écart ou la proximité entre localisation au moment de la demande et localisation souhaitée pour le relogement. L'indicateur doit permettre de mesurer la demande de mobilité résidentielle au sein des publics PDALD.

- Fichier de données

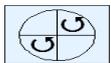
Fichier départemental de la demande prioritaire (DDASS 2006)

- Données constitutives et construction des indicateurs

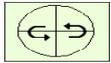
Indicateurs par commune : sur cartographie

- Localisation des demandeurs au moment de la demande
- Nombre de souhaits de relogement exprimés pour chaque commune = nombre de demandes provenant de la commune + nombre de demandes provenant d'une autre commune (ne sont comptabilisés que les premiers souhaits exprimés)

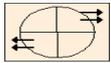
Indicateurs par EPCI : dans le tableau



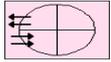
Taux de mobilité intra commune = $\frac{\text{Nombre de demandes de logement pour la même commune} \times 100}{\text{Nombre total de demandes de l'EPCI}}$



Taux de mobilité intra EPCI = $\frac{\text{Nombre de demandes de logement pour une autre commune de l'EPCI} \times 100}{\text{Nombre total de demandes de l'EPCI}}$



Taux de mobilité extra EPCI = $\frac{\text{Nombre de demandes de logement pour une commune hors de l'EPCI} \times 100}{\text{Nombre total de demandes de l'EPCI}}$



Taux d'attractivité de l'EPCI = $\frac{\text{Nombre de souhaits de relogement pour l'EPCI venant d'une autre EPCI} - 1}{\text{Nombre de demandes de logement pour une commune hors de l'EPCI}}$



Poids de l'EPCI / l'ensemble des souhaits de relogement = $\frac{\text{Souhaits de relogement exprimés pour l'EPCI} \times 100}{\text{Nombre total de demandes}}$

EPCI du demandeur					Demandes de logement pour une commune de l'EPCI	dont demandes de logement pour la même commune	Demandes de logement pour une commune hors de l'EPCI	Nombre total de demandes de logement de l'EPCI	Nombre de souhaits de logement pour l'EPCI venant d'une autre EPCI	Nombre total de souhaits de logement pour l'EPCI	EPCI LOIRE
	Taux de mobilité intra commune	Taux de mobilité intra EPCI	Taux de mobilité extra EPCI	Taux d'attractivité de l'EPCI							Poids de l'EPCI
	A' / C	(A-A')/C	B/C	D/B							E / Total E
St Etienne Métropole	79,6%	17,3%	3,1%	0,8	1 171	962	38	1 209	70	1 241	64,8%
Le Grand Roanne	69,9%	27,6%	2,4%	12,3	240	172	6	246	80	320	16,7%
Pays de St Galmier	45,9%	8,9%	45,2%	-0,5	80	67	66	146	36	116	6,1%
Loire Forez	45,3%	28,1%	26,6%	0,3	94	58	34	128	45	139	7,3%
Feurs en Forez	72,0%	0,0%	28,0%	0,6	18	18	7	25	11	29	1,5%
Pays de Charlieu	34,8%	8,7%	56,5%	-1,0	10	8	13	23	0	10	0,5%
Pays d'Astrée	17,6%	17,6%	64,7%	-0,8	6	3	11	17	2	8	0,4%
Forez en Lyonnais	71,4%	0,0%	28,6%	-0,8	10	10	4	14	1	11	0,6%
Pays de St Bonnet	16,7%	8,3%	75,0%	-1,0	3	2	9	12	0	3	0,2%
Pilat Rhodanien	75,0%	25,0%	0,0%	/	12	9	0	12	1	13	0,7%
Côte Roannaise	10,0%	0,0%	90,0%	-0,9	1	1	9	10	1	2	0,1%
Entre Loire et Rhône	10,0%	0,0%	90,0%	-0,9	1	1	9	10	1	2	0,1%
Balbigny	33,3%	11,1%	55,6%	-0,6	4	3	5	9	2	6	0,3%
Ouest Roannais	11,1%	0,0%	88,9%	-1,0	1	1	8	9	0	1	0,1%
Pays de La Pacaudière	0,0%	14,3%	85,7%	-1,0	1	0	6	7	0	1	0,1%
Vals d'Aix et d'Isable	28,6%	14,3%	57,1%	-1,0	3	2	4	7	0	3	0,2%
Les Collines du matin	0,0%	0,0%	100%	-0,8	0	0	6	6	1	1	0,1%
Les Monts du Pilat	100%	0,0%	0,0%	/	5	5	0	5	0	5	0,3%
Pays de Perreux	20,0%	0,0%	80,0%	-0,8	1	1	4	5	1	2	0,1%
Belmont de la Loire	0,0%	0,0%	100%	-1,0	0	0	1	1	0	0	0,0%
Montagnes du Ht Forez	0,0%	0,0%	100%	-1,0	0	0	1	1	0	0	0,0%
Pays d'Urfé	0,0%	100%	0,0%	/	1	0	0	1	0	1	0,1%
Hors Loire	0,0%	0,0%	100%	-0,9	0	0	16	16	1	1	0,1%
Total Loire	69,1%	17,6%	13,4%	/	1 661	1 324	256	1 917	253	1 914	100%

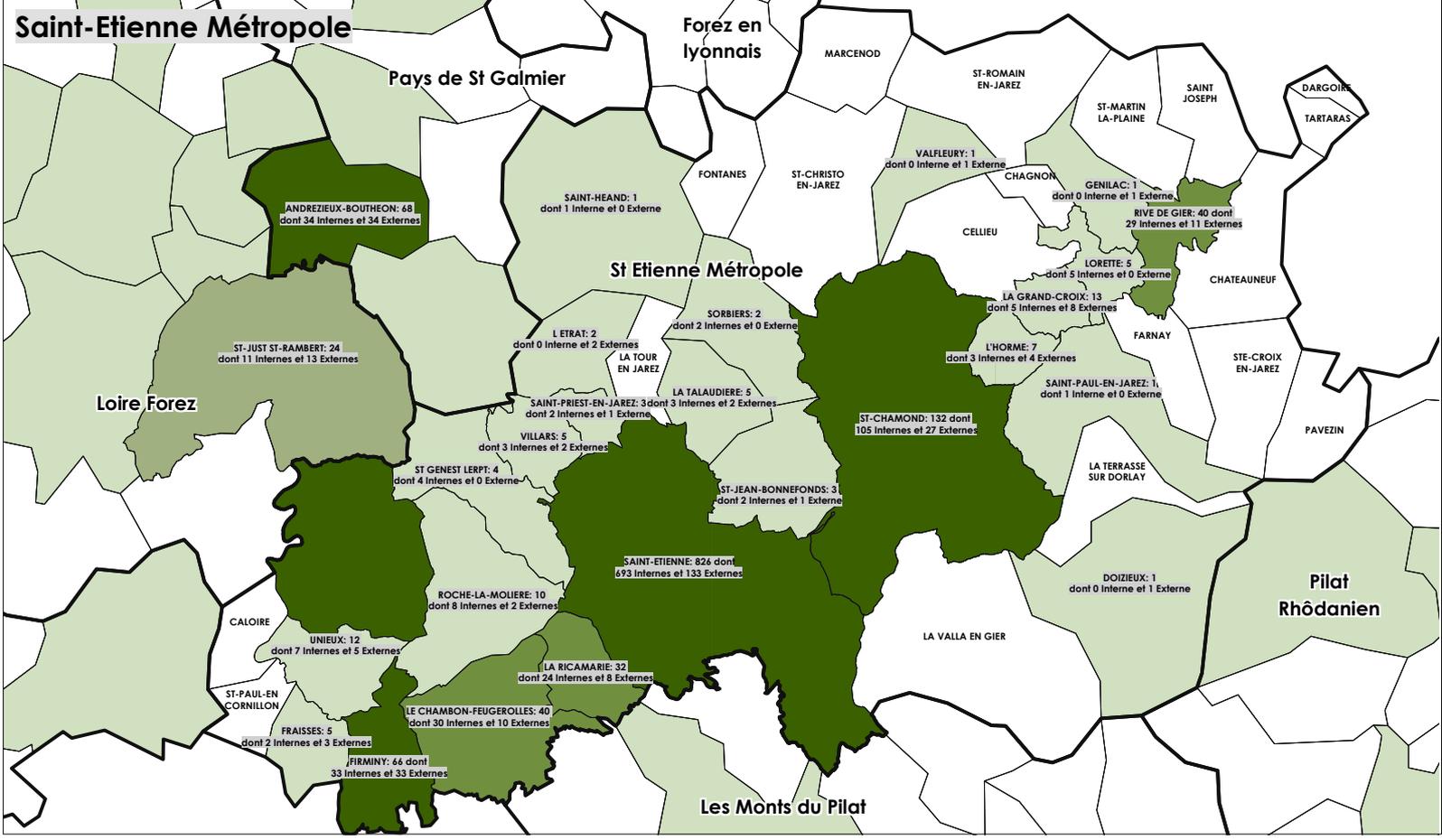
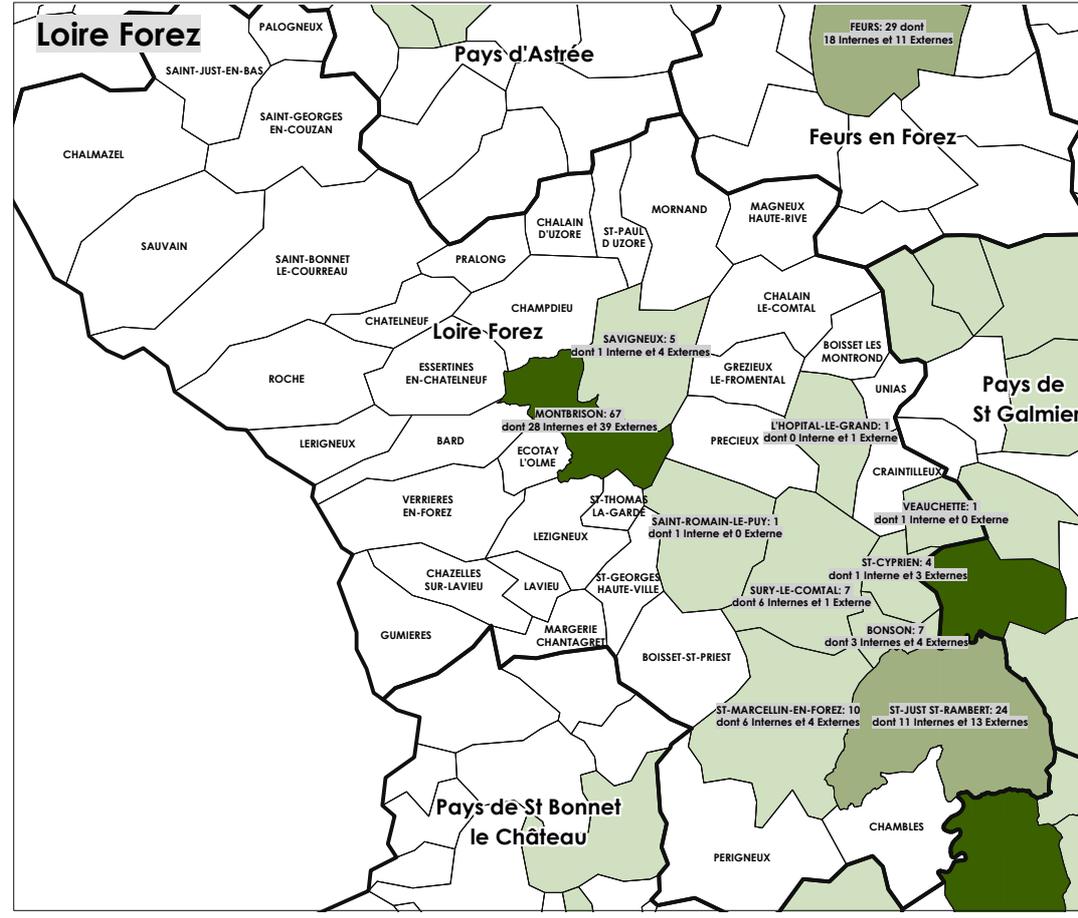
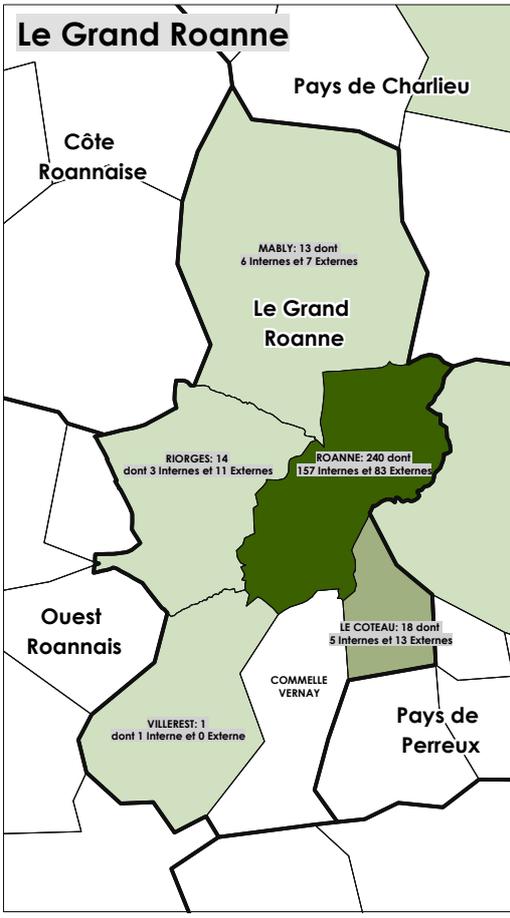
- Interprétation et limites

Les indicateurs sont utiles pour nourrir les réflexions sur la production de l'offre correspondante et sur la répartition territoriale et partenariale de cette production. Ils ne prennent pas en compte l'évolution des souhaits entre la demande initiale et les modifications ultérieures, ce qui sera possible avec le futur système d'information PDALD.

Attractivité des territoires et souhaits de mobilité

Indicateur : Les souhaits de relogement

Source: DDASS 2006



Légende :

	EPCI
	Commune

Nombre de souhaits de relogement exprimés pour chaque commune	
	Plus de 45 (6)
	Entre 30 et 45 (3)
	Entre 15 et 30 (3)
	Moins de 15 (68)
	Aucun (247)

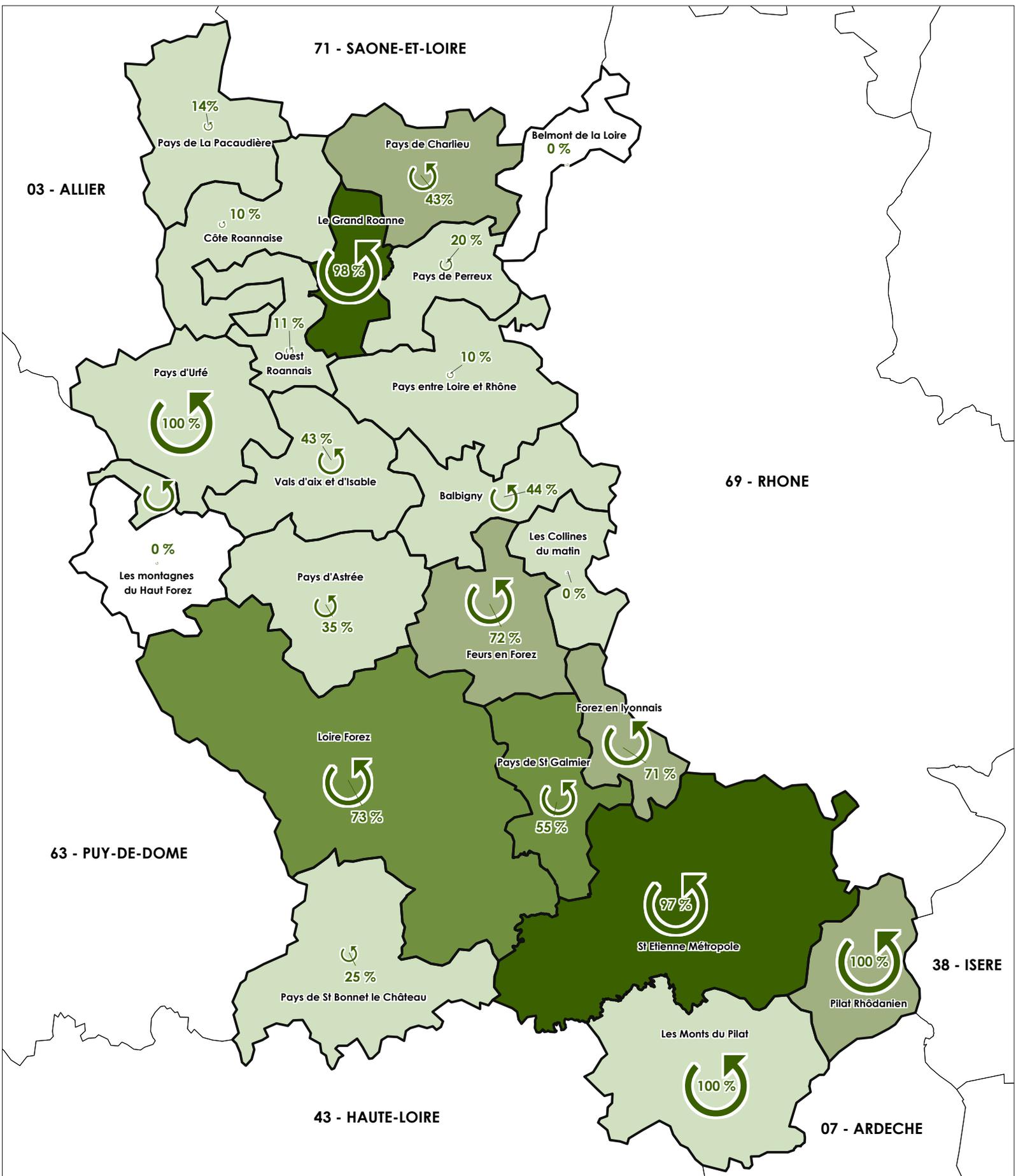
Les étiquettes en gris sur la carte indiquent le nom de la commune ainsi que le nombre de souhaits de relogement portant sur la commune. Sur la seconde ligne de l'étiquette, on distingue :

- le nombre de demandes provenant de la commune
- et le nombre de demandes d'autre commune

Attractivité des territoires et souhaits de mobilité

Indicateur: Les souhaits de relogement et taux de demandes internes

Source: DDASS 2006



Légende :

EPCI

Nombre de souhaits de relogement exprimés pour chaque EPCI

- Plus de 250 (2)
- Entre 50 et 205 (2)
- Entre 10 et 50 (4)
- Moins de 10 (13)
- Aucun (2)

Part des demandes de logement de l'EPCI avec souhait de relogement interne à l'EPCI

50%

Thématique N° 3 : Difficultés d'accès et de maintien dans le logement

Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ?

Indicateur N°7 : Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1 000 ménages

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale
- carte des EPCI
- carte à l'échelle infra-communale

Des budgets logement sous perfusion

Indicateur N°8 : Localisation des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale
- carte des EPCI
- carte à l'échelle infra-communale

Les assignations pour impayés de loyer dans la Loire

Indicateur N°9 : Nombre d'assignations pour impayé de loyer pour 1 000 résidences principales

- Fiche indicateur
- carte à l'échelle communale
- carte des EPCI
- carte à l'échelle infra-communale

Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ?

Indicateur N°7 : Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1000 ménages

Source : INSEE 1999 et FLU 2006

- Définition de l'indicateur

Il s'agit de déterminer la répartition des demandes d'aide à l'accès (dépôt de garantie, frais d'installation, 1er mois de loyer, caution solidaire) au travers du dispositif Fonds Logement Unique (FSL)

L'indicateur doit permettre d'identifier les secteurs où se concentrent les accès au logement pour les personnes démunies (qui font appel au FLU)

- Fichier de données

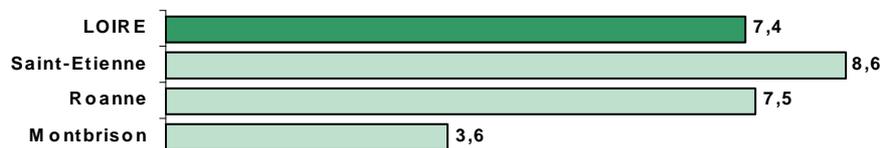
Fichier des demandeurs du FLU 2006

- Données constitutives et construction de l'indicateur

Nombre de demandes et d'aides à l'accès pour chacun des dispositifs et par type de logement (HLM, privé,...)

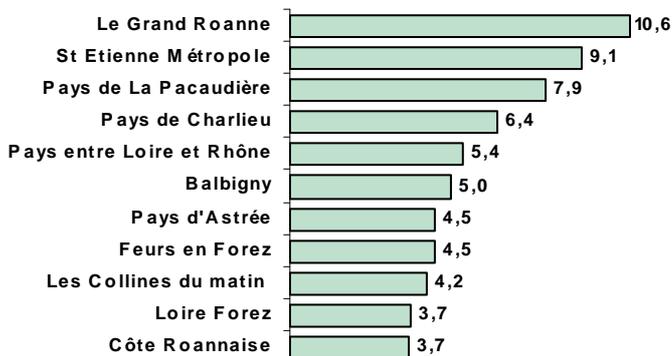
Nombre de demandes d'aide à l'accès au logement en 2006 X 1 000
Nombre de ménages au RGP de 1999

- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:

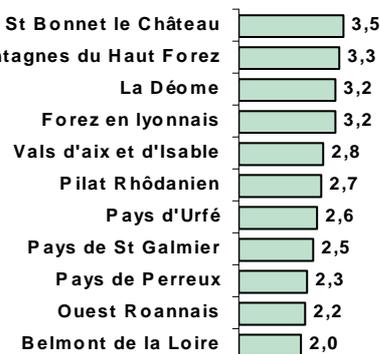


- Déclinaison de l'indicateur par EPCI

Les 11 EPCI avec les valeurs maximales :

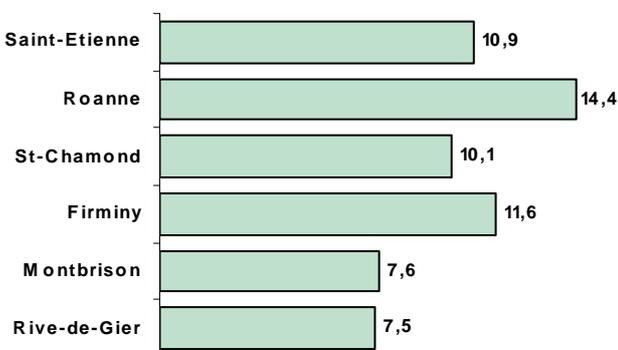


Les 11 EPCI avec les valeurs minimales :

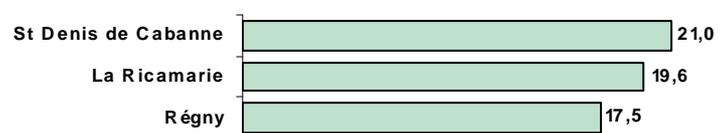


- Déclinaison de l'indicateur par commune (uniquement les communes de plus de 200 ménages)

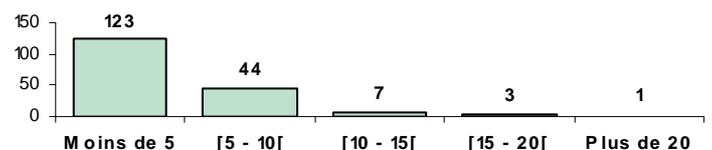
Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :



Les 3 communes avec les valeurs maximales :



Ventilation des communes :



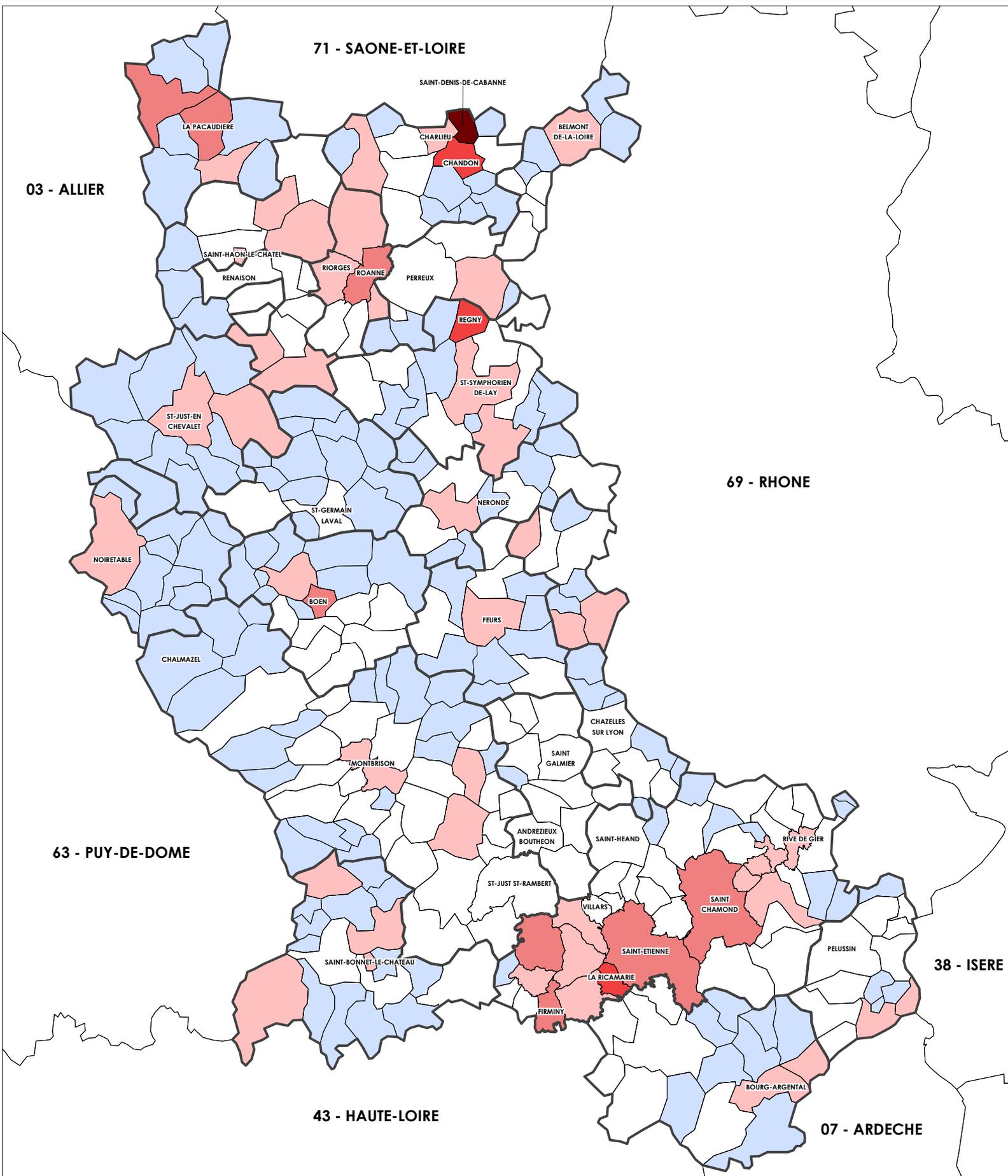
- Interprétation et limites

L'indicateur peut contribuer à l'affectation des moyens d'aide du FLU : entre territoires ou entre types d'aides (accès, impayés). L'indicateur est également utile pour identifier les variations locales de coûts d'accès par type de parc à travers les montants moyens accordés. Il pourrait par la suite être comparé aux informations sur les marchés locaux du logement, afin d'identifier plus précisément les besoins en terme d'action sur le marché local (production de logement) et en terme de facilitation de l'accès pour les publics démunis.

Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ?
Indicateur: Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1000 ménages

Source: INSEE 1999 et FLU 2006

(Loire: 7,36)



Légende :

- EPCI
- Commune
- Commune de moins de 200 ménages

Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1 000 ménages au RGP

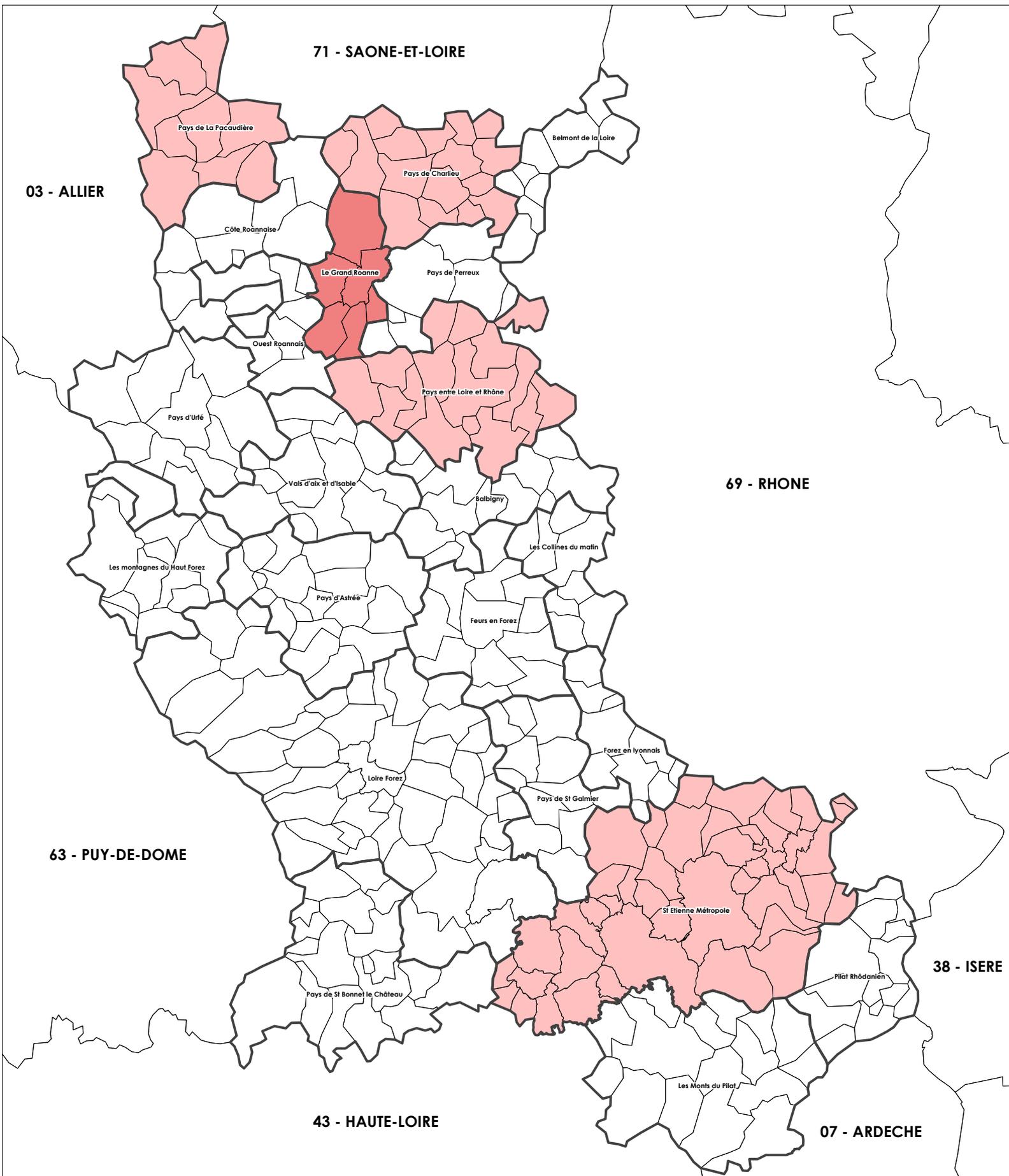
- | | |
|--|--|
| Plus de 20 (1) | Entre 5 et 10 (44) |
| Entre 15 et 20 (3) | Moins de 5 (123) |
| Entre 10 et 15 (7) | |

Définition de l'indicateur :

L'aide à l'accès au logement du Fonds Logement Unique permet de faire face aux dépenses telles que le dépôt de garantie, la caution solidaire, les frais d'agence, les frais d'installation ou le 1er mois de loyer.

Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ?
 Indicateur: Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1000 ménages
 Source: INSEE 1999 et FLU 2006

(Loire: 7,36)



Légende :

- EPCI
- Commune

Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1 000 ménages au RGP

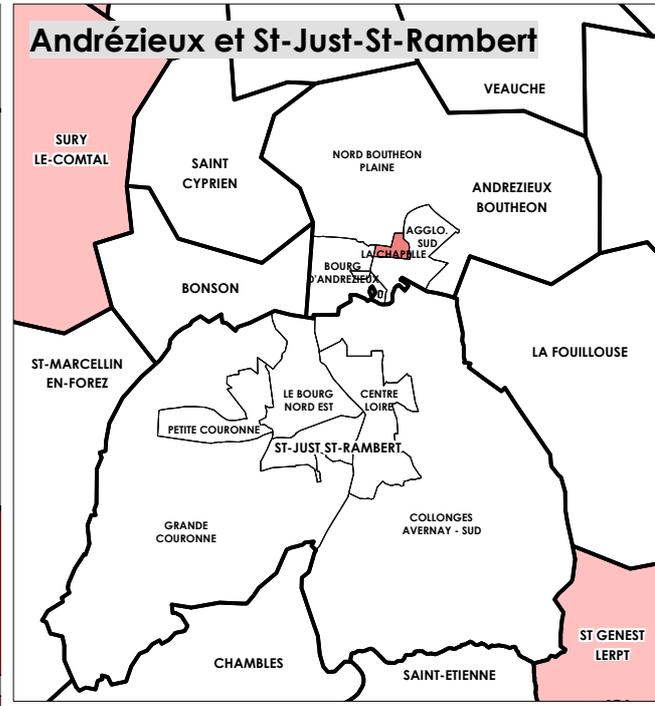
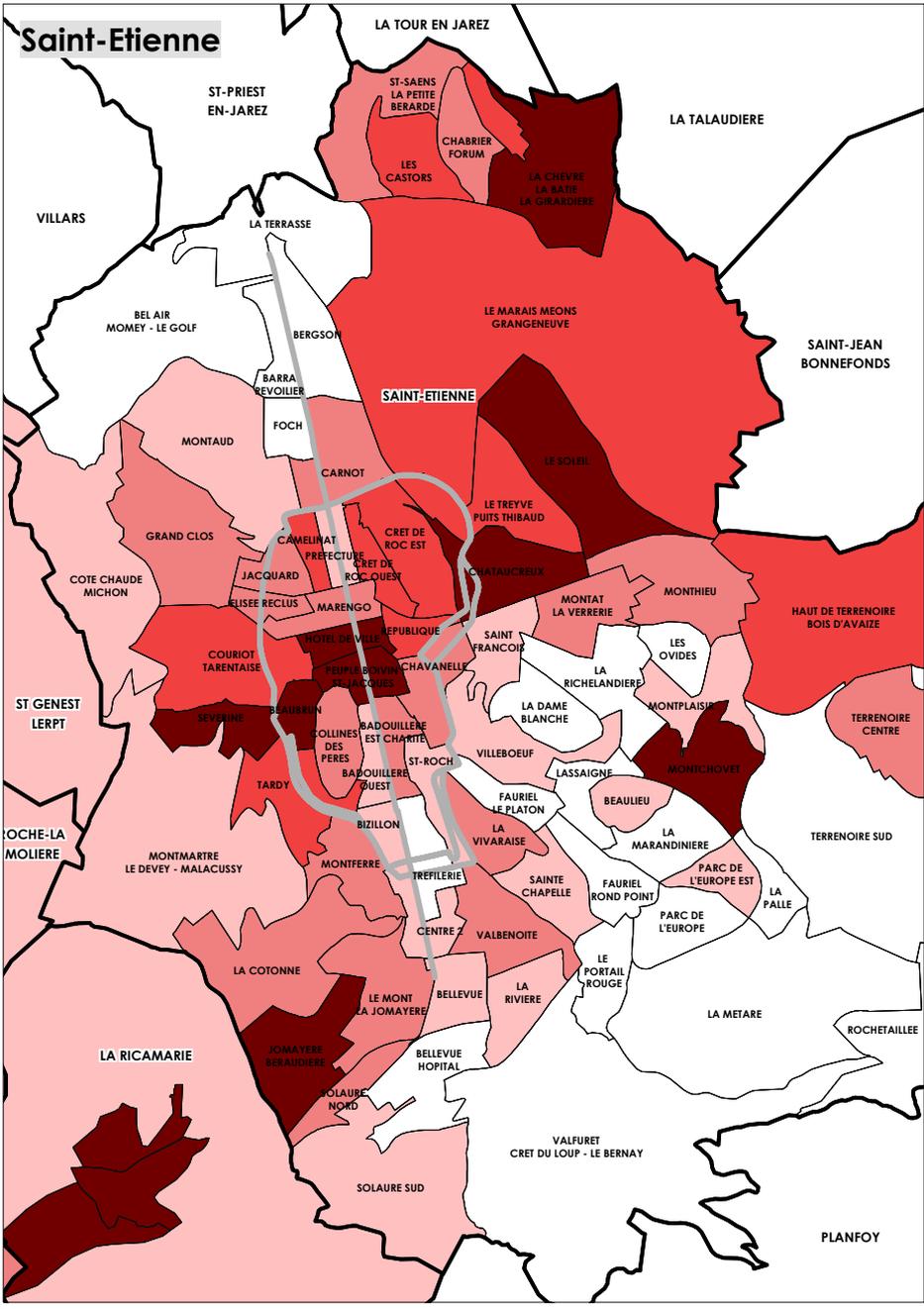
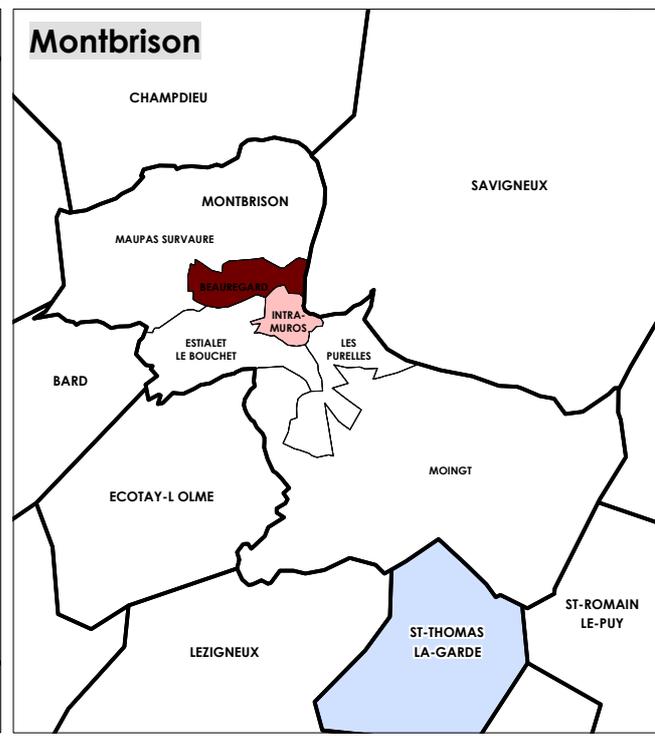
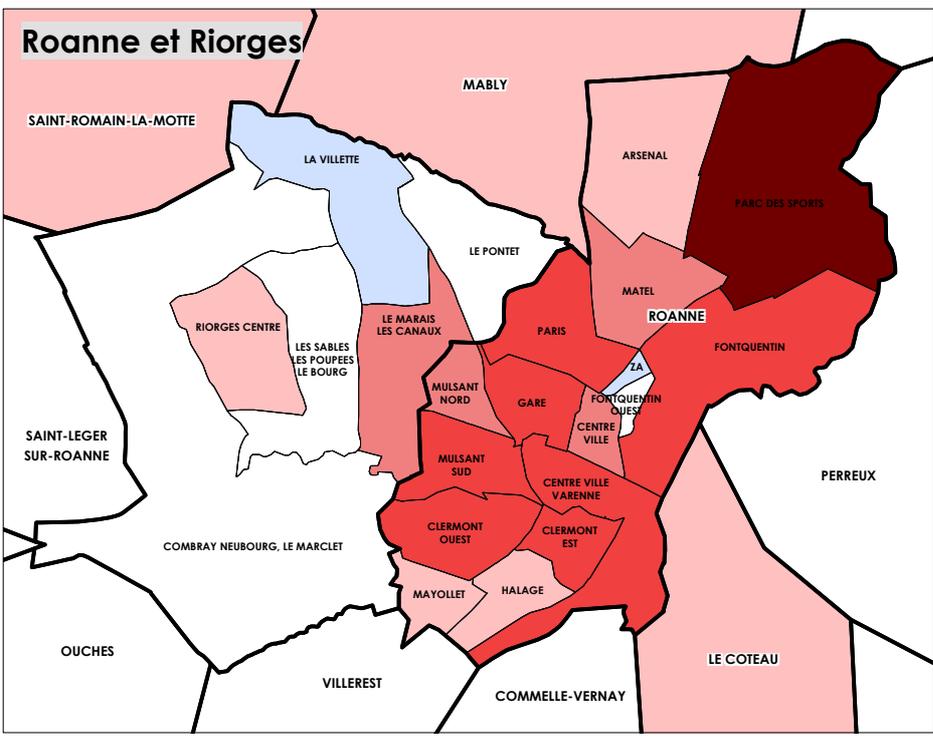
- Plus de 20 (0)
- Entre 15 et 20 (0)
- Entre 10 et 15 (1)
- Entre 5 et 10 (4)
- Moins de 5 (18)

Définition de l'indicateur :

L'aide à l'accès au logement du Fonds Logement Unique permet de faire face aux dépenses telles que le dépôt de garantie, la caution solidaire, les frais d'agence, les frais d'installation ou le 1er mois de loyer.

Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ?
 Indicateur: Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1000 ménages
 Source: INSEE 1999 et FLU 2006

(Loire: 7,36)



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS
- Commune ou Quartier IRIS de moins de 200 ménages

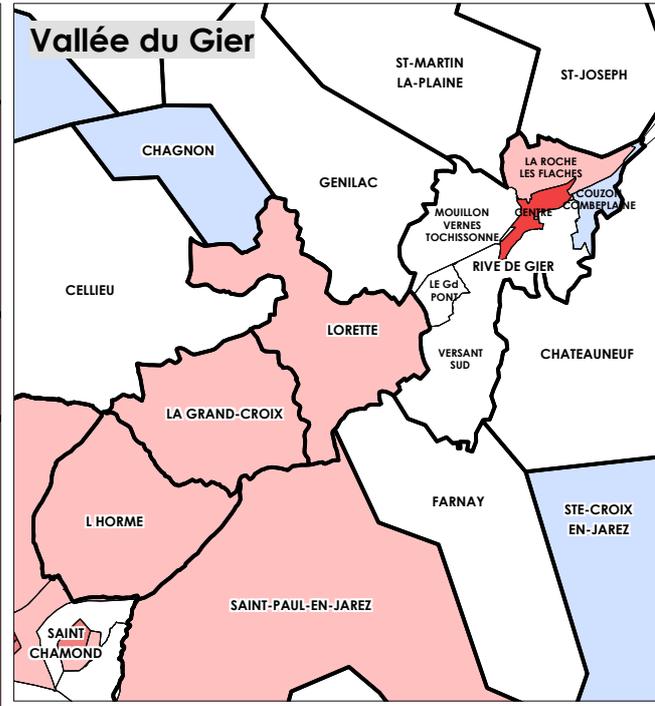
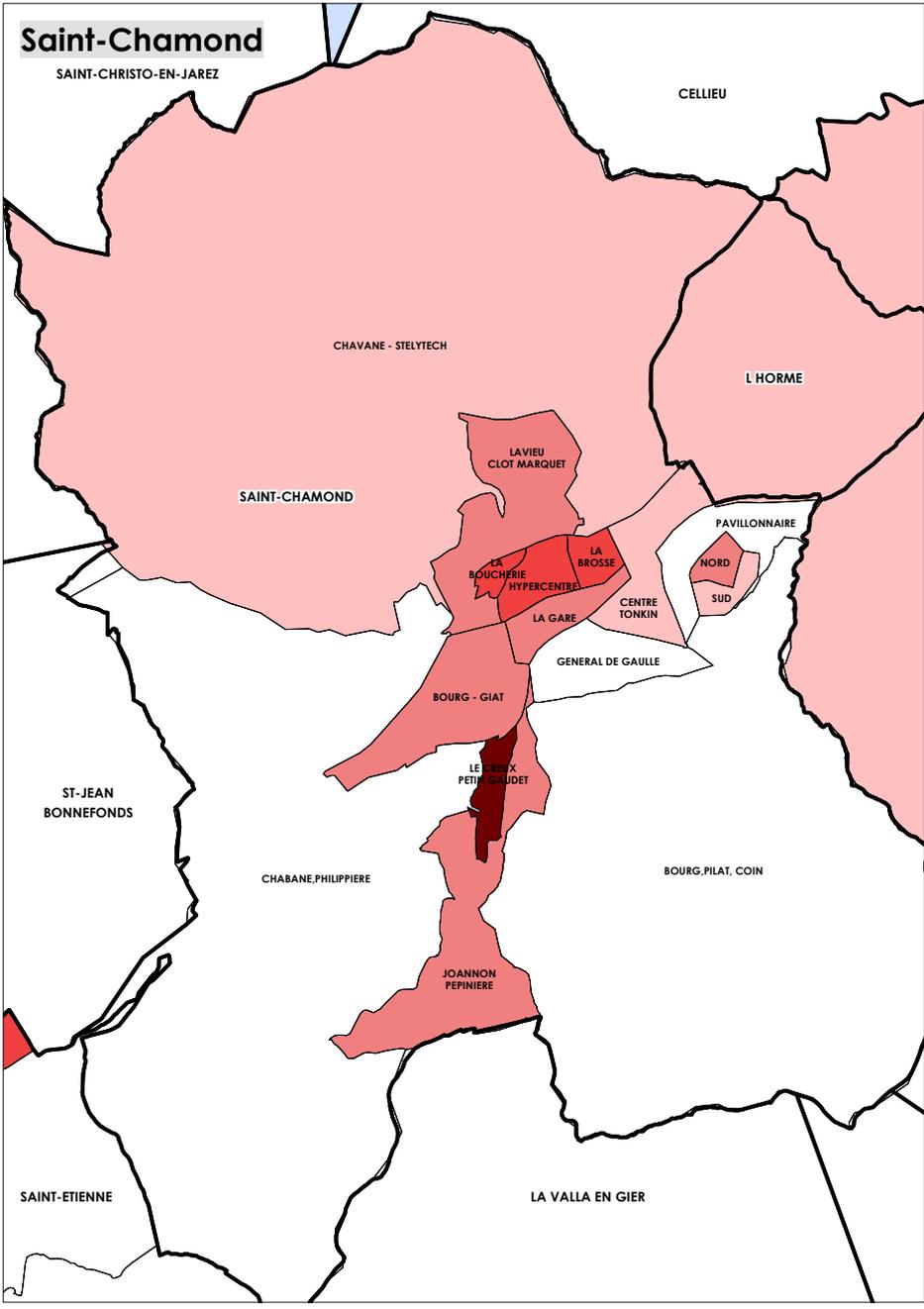
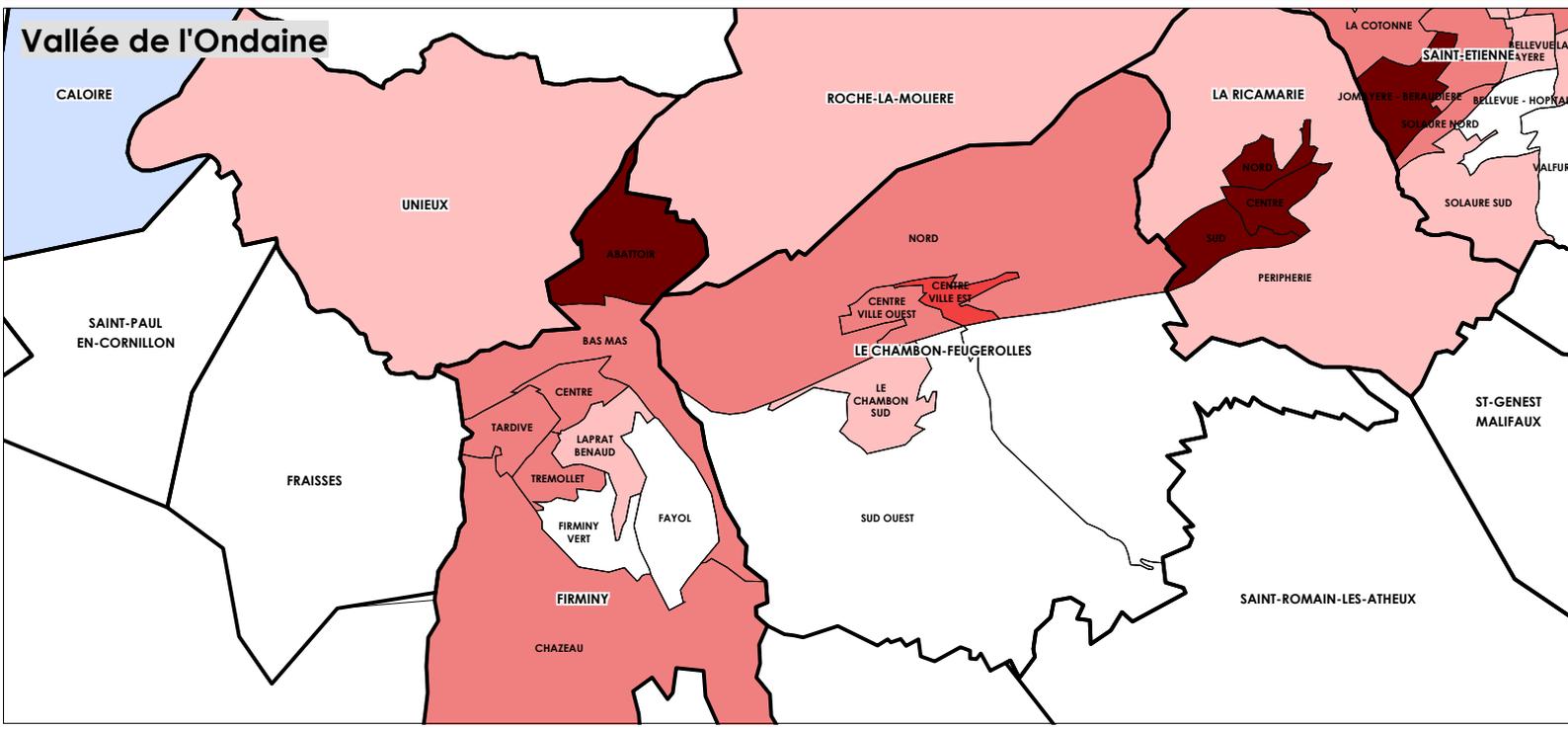
Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1 000 ménages au RGP

Plus de 20 (17)	Entre 5 et 10 (69)
Entre 15 et 20 (25)	Moins de 5 (170)
Entre 10 et 15 (39)	

Définition de l'indicateur :
 L'aide à l'accès au logement du Fonds Logement Unique permet de faire face aux dépenses telles que le dépôt de garantie, la caution solidaire, les frais d'agence, les frais d'installation ou le 1er mois de loyer.

Où les ménages demandent-ils une aide pour financer l'accès au logement ?
 Indicateur: Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1000 ménages
 Source: INSEE 1999 et FLU 2006

(Loire: 7,36)



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS
- Commune ou Quartier IRIS de moins de 200 ménages

Nombre de demandes d'aides à l'accès au logement pour 1 000 ménages au RGP

Plus de 20 (17)	Entre 5 et 10 (69)
Entre 15 et 20 (25)	Moins de 5 (170)
Entre 10 et 15 (39)	

Définition de l'indicateur :
 L'aide à l'accès au logement du Fonds Logement Unique permet de faire face aux dépenses telles que le dépôt de garantie, la caution solidaire, les frais d'agence, les frais d'installation ou le 1er mois de loyer.

Des budgets logement sous perfusion

Indicateur N°8 : Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget

Source : INSEE 1999 et FLU 2003 à 2006

- Définition de l'indicateur

Il s'agit de déterminer la localisation des demandes répétées au FLU par des ménages n'arrivant pas à faire face à l'ensemble de leurs dépenses logement.

L'indicateur doit permettre d'orienter les moyens et modalités d'aide au maintien.

- Fichier de données

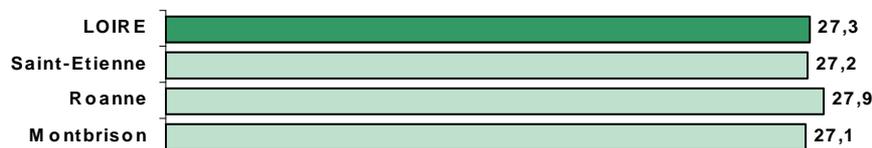
Fichier des demandeurs du FLU de 2003 à 2006

- Données constitutives et construction de l'indicateur

Les demandes liées à un déséquilibre chronique correspondent aux demandes 2006 au titre des impayés de loyer et charges, d'énergie, d'eau ou de télécom faites par des ménages qui avaient déjà sollicité le FLU au moins 3 fois au cours des 4 dernières années.

Demandes d'aide au FLU en 2006 liées à un déséquilibre chronique du budget X 100 Nombre total de demandes d'aide au FLU en 2006

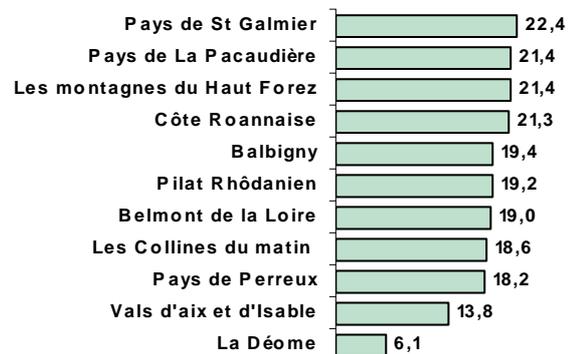
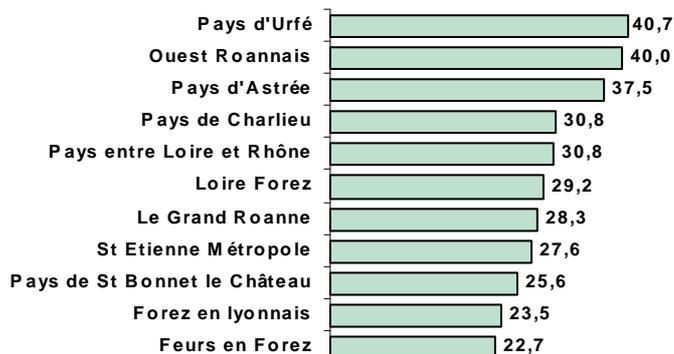
- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:



- Déclinaison de l'indicateur par EPCI

Les 11 EPCI avec les valeurs maximales :

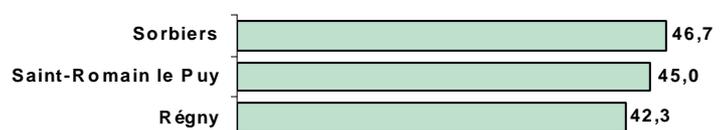
Les 11 EPCI avec les valeurs minimales :



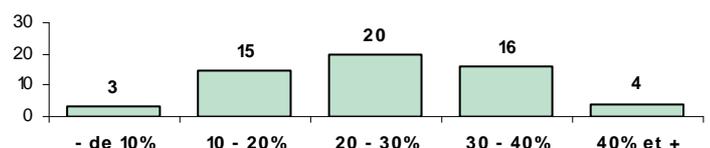
- Déclinaison de l'indicateur par commune (uniquement les communes de plus de 10 demandes de FLU en 2006)

Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :

Les 3 communes avec les valeurs maximales :



Ventilation des communes :

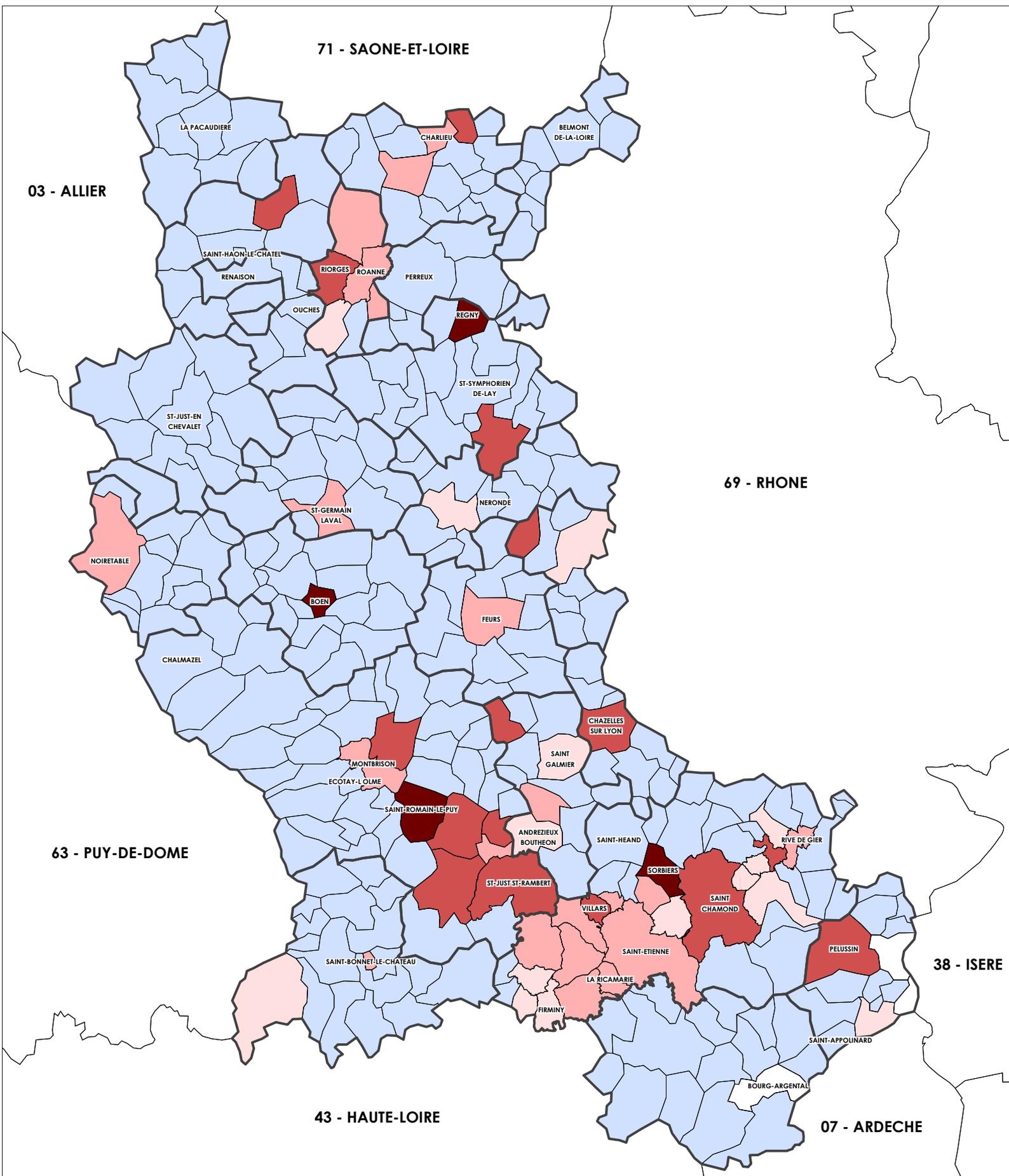


- Interprétation et limites

Les ménages qui font régulièrement une demande d'aide financière pour des impayés, et qui sont aidés en majorité malgré cette répétition connaissent un déséquilibre structurel de leur budget logement. Ces ménages sont souvent les plus démunis et spécialement en difficulté sur la question du chauffage. L'indicateur permet de localiser ces difficultés et d'identifier où pourrait être recherché en priorité un travail de fond sur ces situations. Il peut aussi être lu au regard de la localisation du logement indigne, souvent spécialement onéreux à chauffer.

Des budgets logement sous perfusion
Indicateur: Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget
 Source: INSEE 1999 et FLU 2003-2006

(Loire: 27,3%)



Légende :

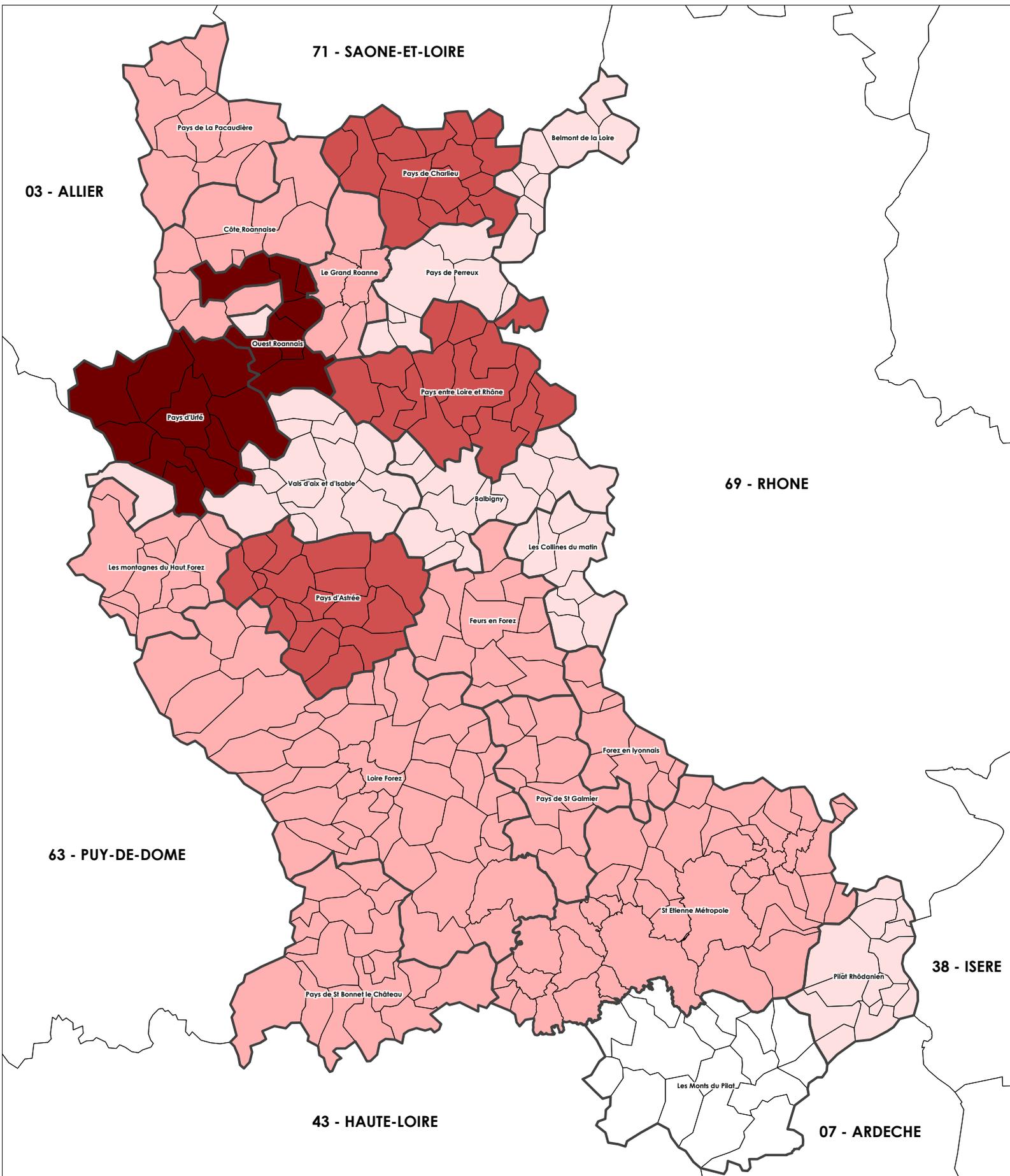
- EPCI
- Commune
- Commune de moins de 20 demandes au FLU en 2006

Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget logement

- Plus de 40% (4)
- Entre 30 et 40% (16)
- Entre 20 et 30% (20)
- Entre 10 et 20% (15)
- Moins de 10% (3)

Définition de l'indicateur :

Il s'agit de la part des demandeurs au FLU en 2006 ayant déjà eu recours au FLU au moins trois fois au cours des 4 dernières années.



Légende :
 [Contour noir] EPCI
 [Contour gris] Commune

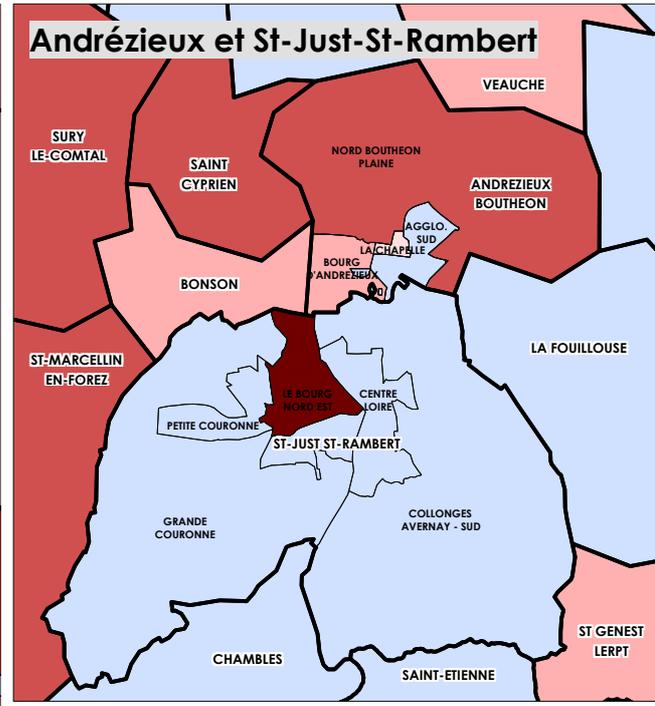
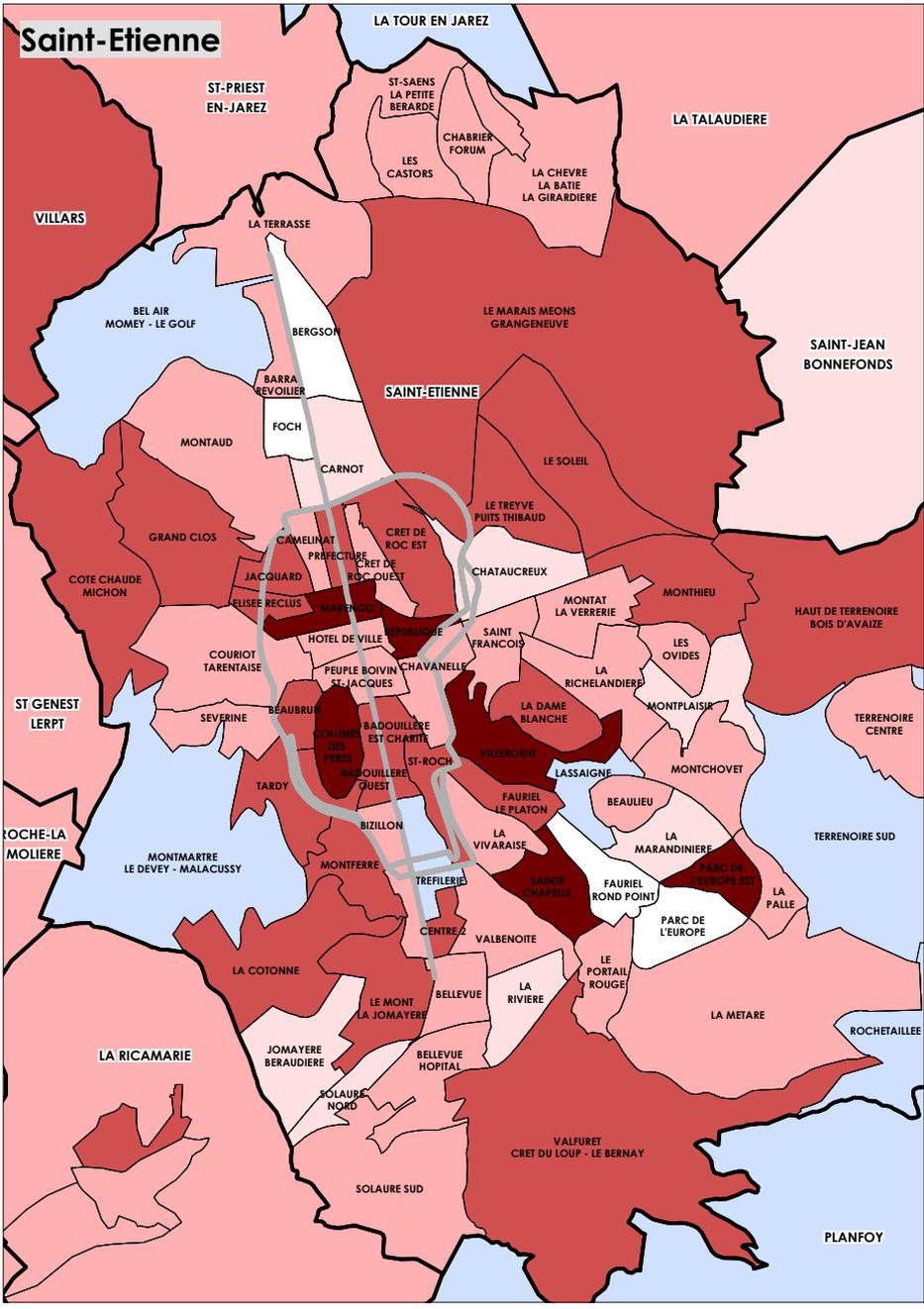
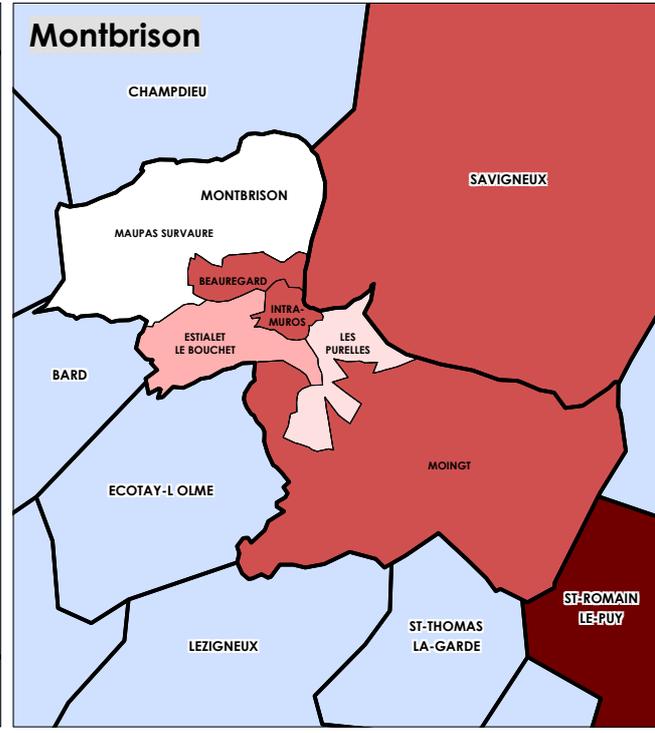
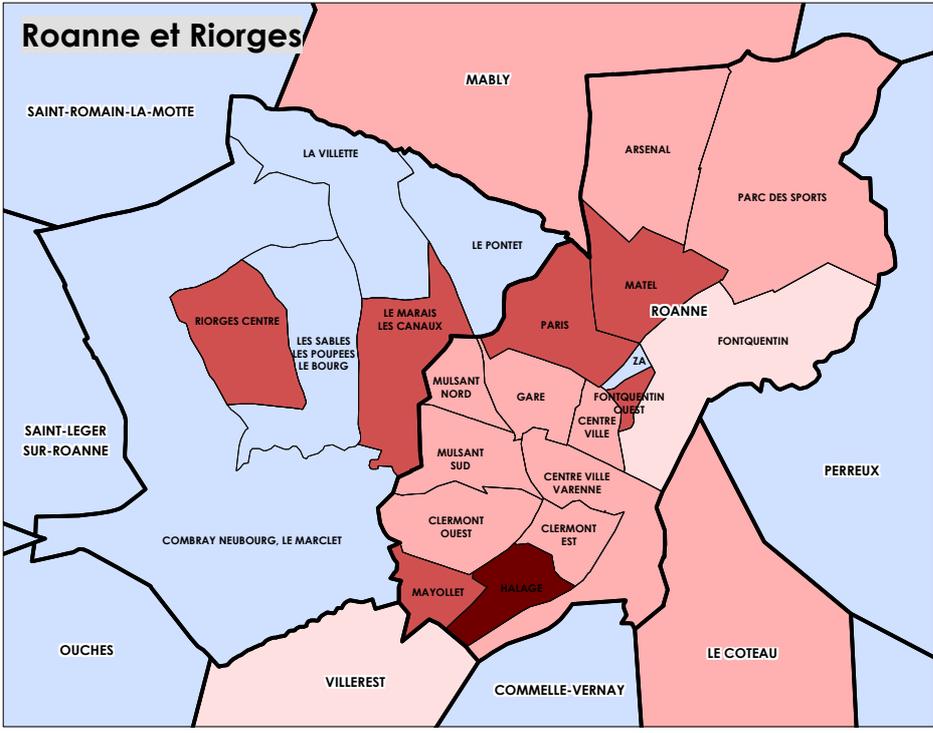
Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget logement

[Carré rouge foncé]	Plus de 40%	(2)	[Carré rose clair]	Entre 10 et 20%	(7)
[Carré rouge moyen]	Entre 30 et 40%	(3)	[Carré rose très clair]	Moins de 10%	(1)
[Carré rose]	Entre 20 et 30%	(10)			

Définition de l'indicateur :
 Il s'agit de la part des demandeurs au FLU en 2006 ayant déjà eu recours au FLU au moins trois fois au cours des 4 dernières années.

Des budgets logement sous perfusion
Indicateur: Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget
 Source: INSEE 1999 et FLU 2003-2006

(Loire: 27,3%)



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS
- Commune ou quartier IRIS de moins de 10 demandes au FLU en 2006

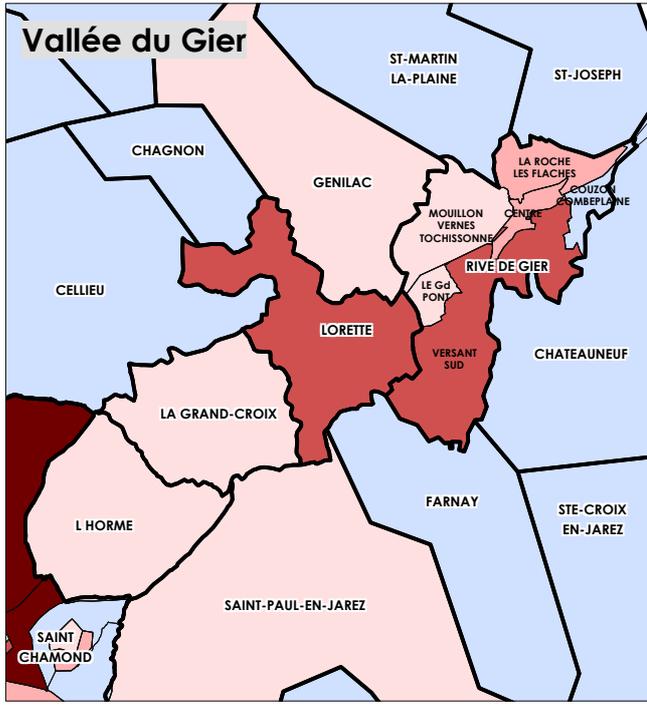
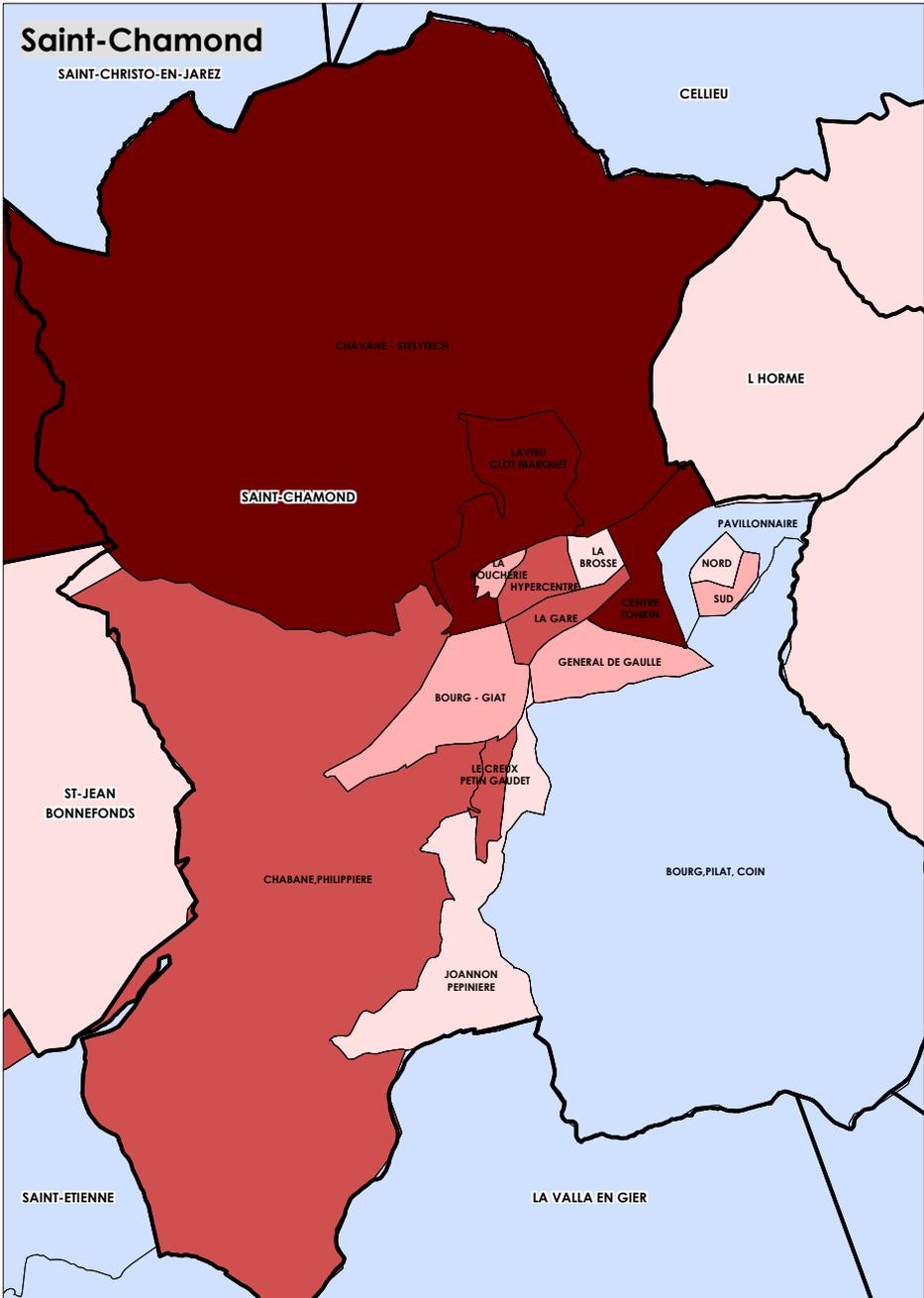
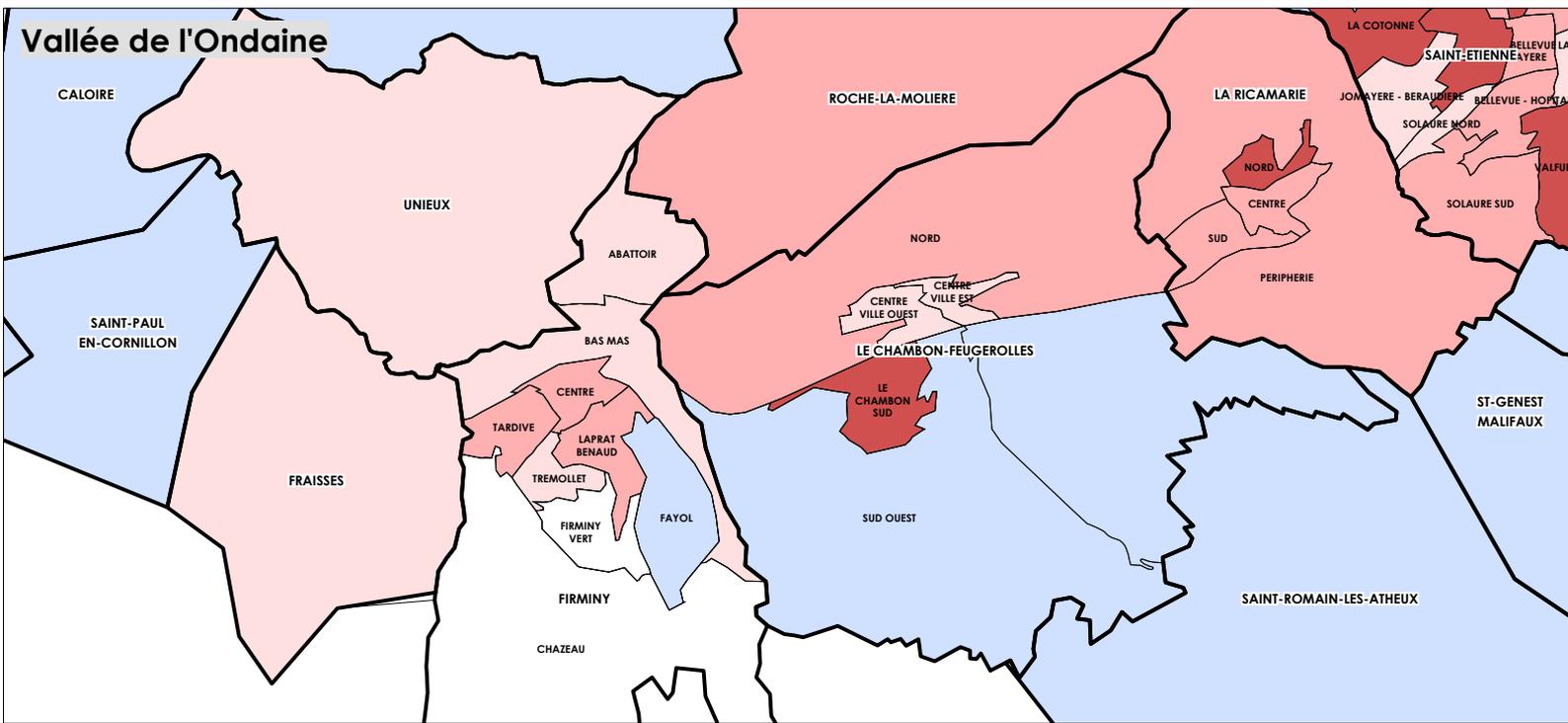
Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget logement

Plus de 40% (15)	Entre 10 et 20% (33)
Entre 30 et 40% (53)	Moins de 10% (10)
Entre 20 et 30% (69)	

Définition de l'indicateur :
 Il s'agit de la part des demandeurs au FLU en 2006 ayant déjà eu recours au FLU au moins trois fois au cours des 4 dernières années.

Des budgets logement sans perfusion
Indicateur: Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget
 Source: INSEE 1999 et FLU 2003-2006

(Loire: 27,3%)



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS
- Commune ou quartier IRIS de moins de 10 demandes au FLU en 2006

Part des demandes au FLU liées à un déséquilibre chronique du budget logement

Plus de 40% (15)	Entre 10 et 20% (33)
Entre 30 et 40% (53)	Moins de 10% (10)
Entre 20 et 30% (69)	

Définition de l'indicateur :
 Il s'agit de la part des demandeurs au FLU en 2006 ayant déjà eu recours au FLU au moins trois fois au cours des 4 dernières années.

Les assignations pour impayés de loyer dans la Loire

Indicateur N°9 : Nombre d'assignations pour impayés de loyer pour 1 000 résidences principales

Source : INSEE 1999 et Préfecture de la Loire 2006

- Définition de l'indicateur

Il s'agit de déterminer la localisation des assignations au tribunal au motif d'impayés de loyer
L'indicateur doit permettre d'orienter les moyens et modalités d'aide au maintien.

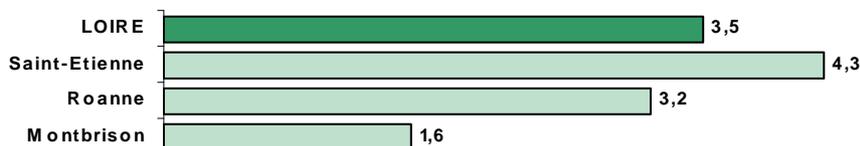
- Fichier de données

Base de la Préfecture et des Sous-Préfectures de la Loire

- Données constitutives et construction de l'indicateur

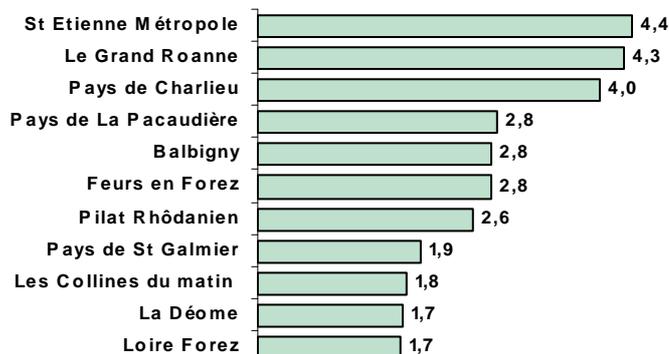
Nombre d'assignations au tribunal pour impayés en 2006 X 1 000
Nombre de résidences principales au RGP de 1999

- Déclinaison de l'indicateur par arrondissement et pour le département:

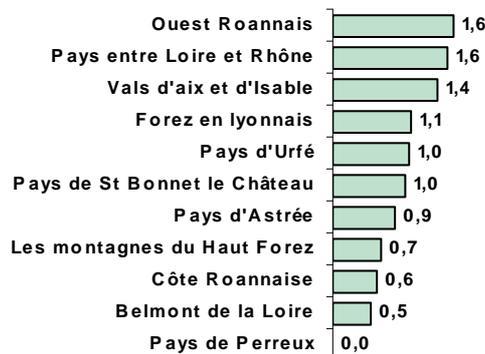


- Déclinaison de l'indicateur par EPCI

Les 11 EPCI avec les valeurs maximales :

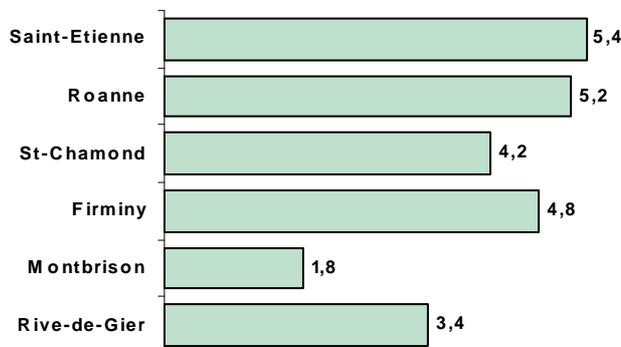


Les 11 EPCI avec les valeurs minimales :

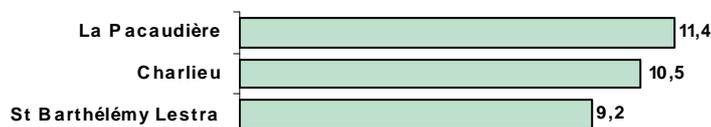


- Déclinaison de l'indicateur par commune (uniquement les communes de plus de 200 résidences principales)

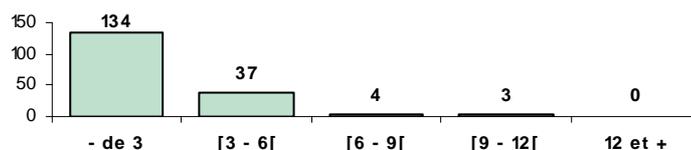
Les 6 communes les plus peuplées au recensement de 1999 :



Les 3 communes avec les valeurs maximales :



Ventilation des communes :



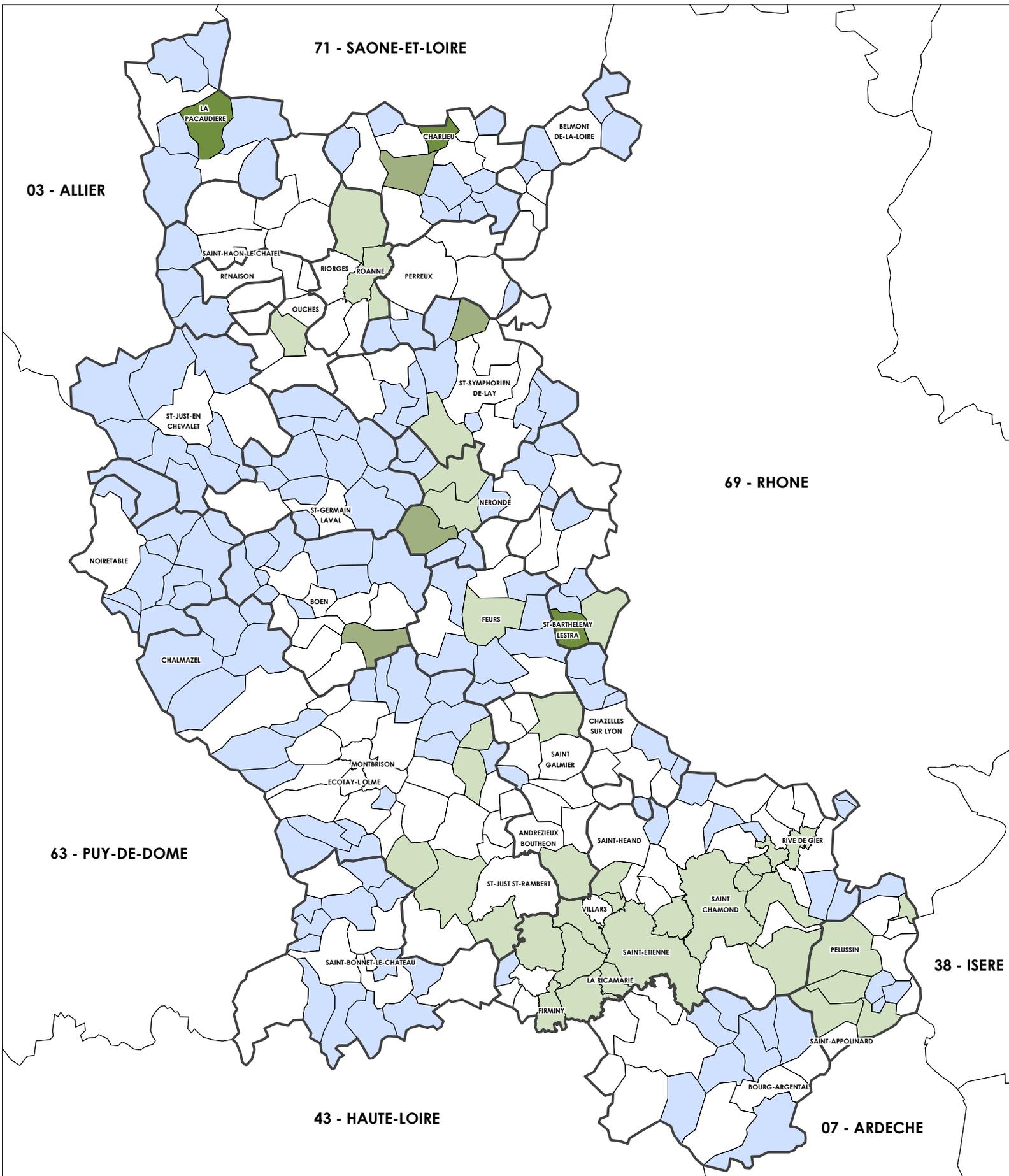
- Interprétation et limites

Les assignations pour impayés de loyer dans la Loire

Indicateur: Nombre d'assignations pour impayés de loyer pour 1 000 résidences principales

Source: INSEE 1999 et Préfecture de la Loire 2006

(Loire: 3,5)



Légende :

- EPCI
- Commune
- Commune de moins de 200 résid. princ.

Nombre d'assignations pour impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales

- Plus de 12 (0)
- Entre 3 et 6 (37)
- Entre 9 et 12 (3)
- Moins de 3 (134)
- Entre 6 et 9 (4)

Définition de l'indicateur :

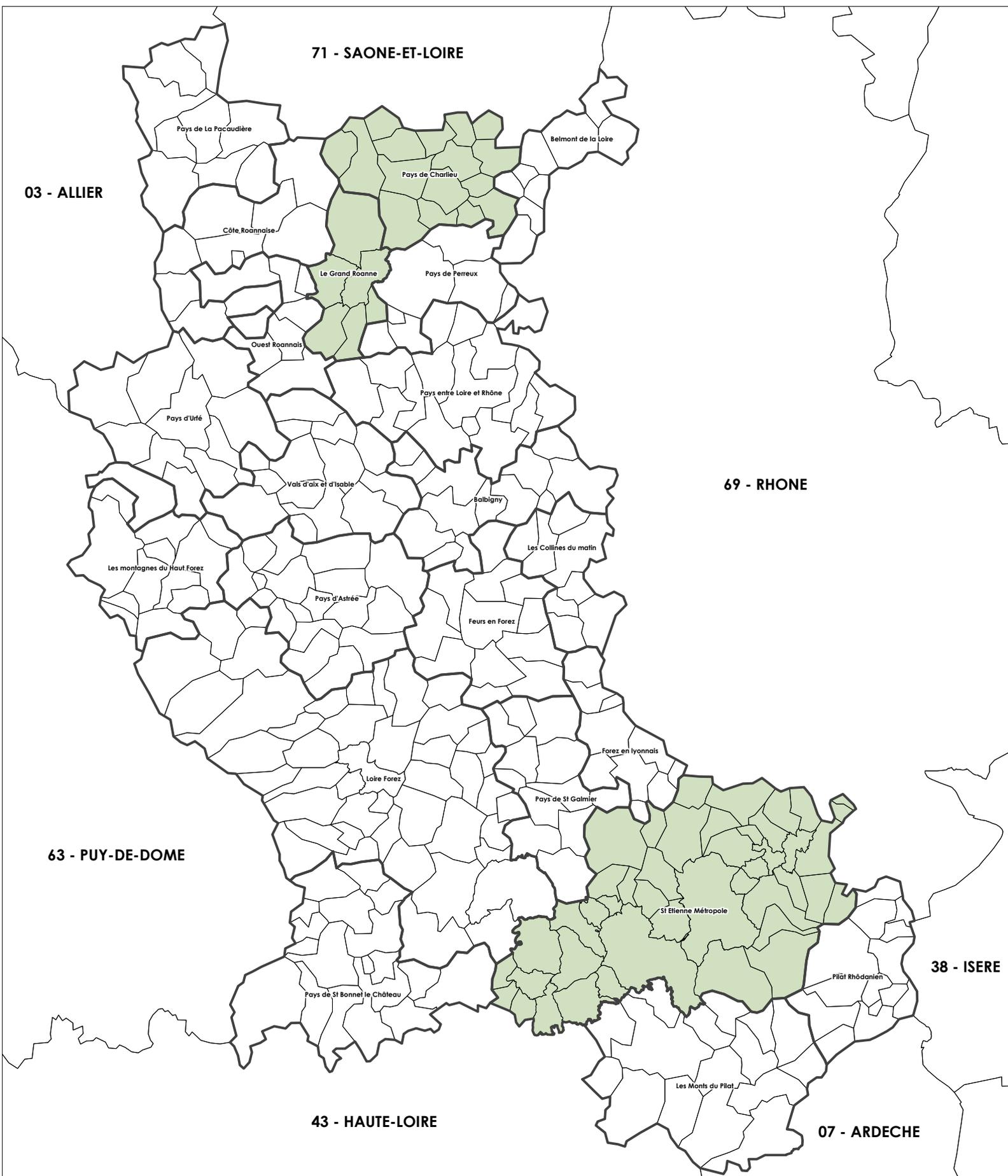
Il s'agit du nombre d'assignations au tribunal au motif d'impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales au RGP de 1999.

Les assignations de loyer pour impayés de loyer dans la Loire

Indicateur: Nombre d'assignations pour impayés de loyer pour 1 000 résidences principales

Source: INSEE 1999 et Préfecture de la Loire 2006

(Loire: 3,5)



Légende :

-  EPCI
-  Commune

Nombre d'assignations pour impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales

-  Plus de 12 (0)
-  Entre 9 et 12 (0)
-  Entre 6 et 9 (0)
-  Entre 3 et 6 (3)
-  Moins de 3 (20)

Définition de l'indicateur :

Il s'agit du nombre d'assignations au tribunal au motif d'impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales au RGP de 1999.

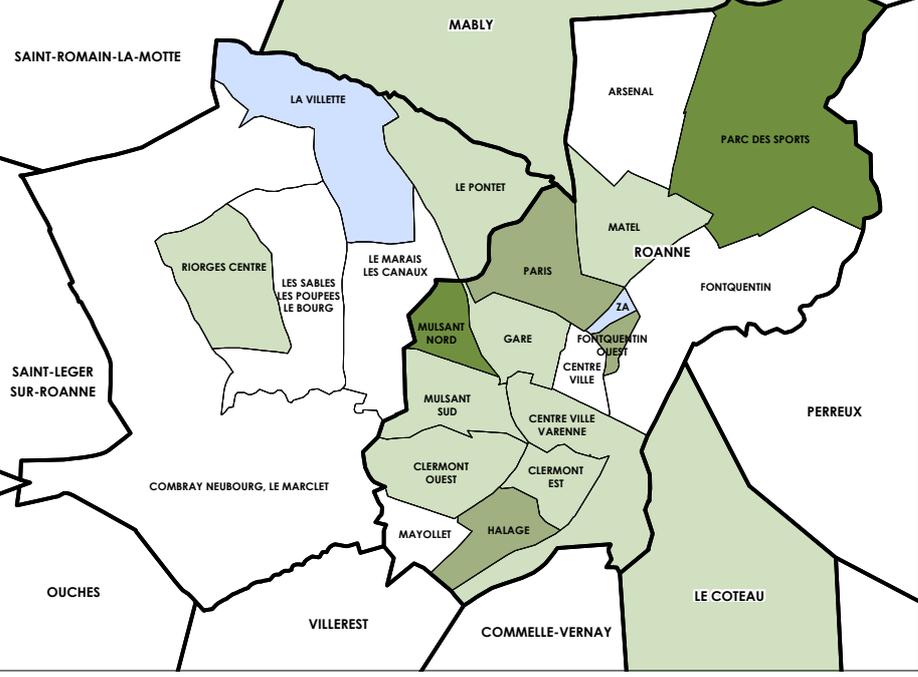
Les assignations pour impayés de loyer dans la Loire

Indicateur: Nombre d'assignations pour impayés de loyer pour 1 000 résidences principales

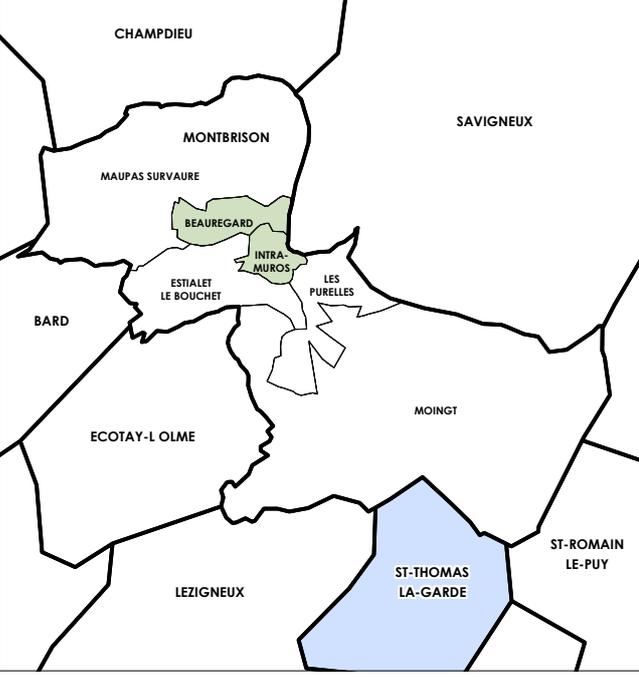
Source: INSEE 1999 et Préfecture de la Loire 2006

(Loire: 3,5)

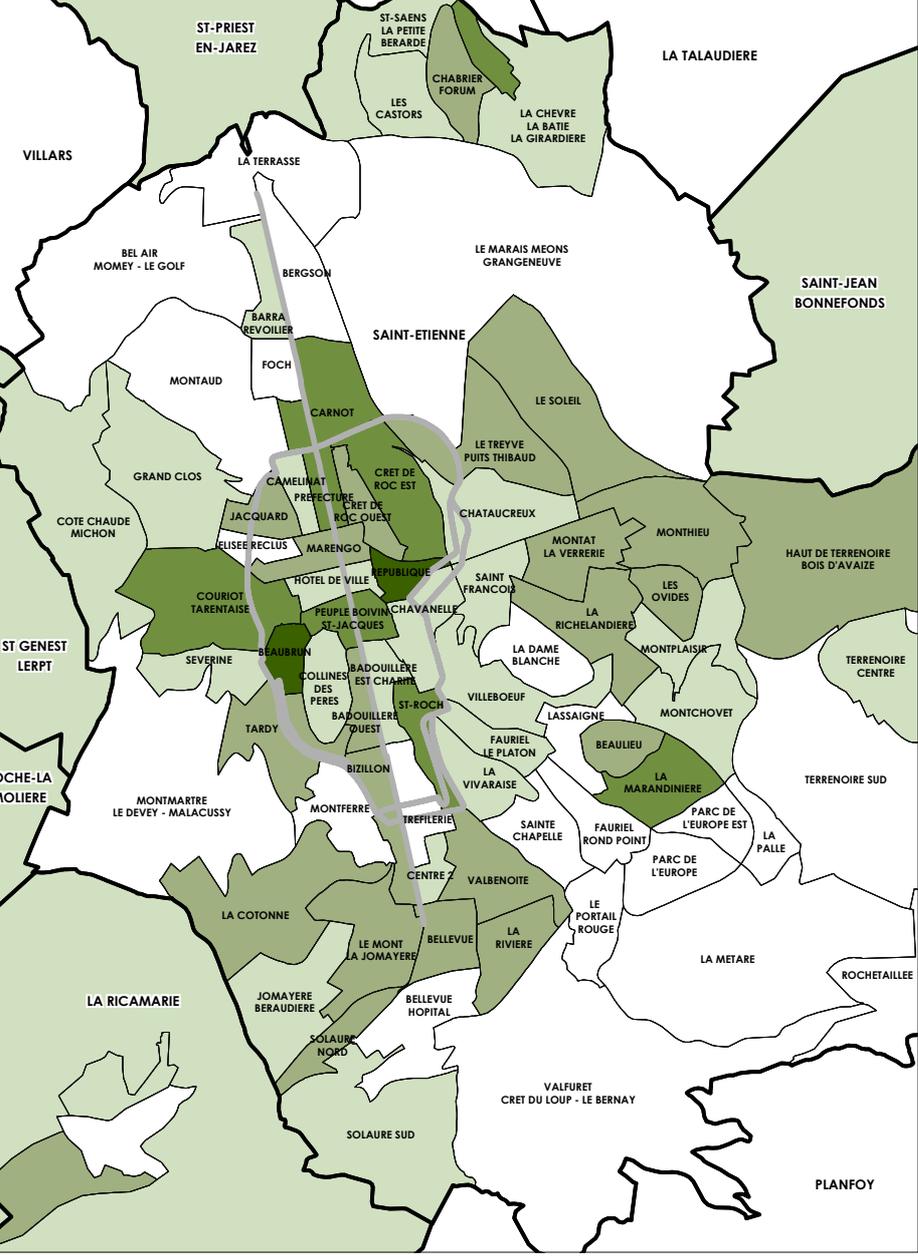
Roanne et Riorges



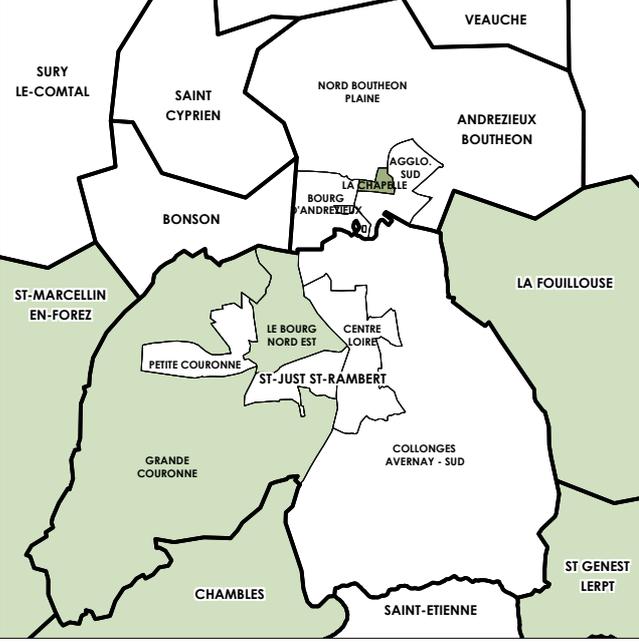
Montbrison



Saint-Etienne



Andrézieux et St-Just-St-Rambert



Légende :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

Nombre d'assignations de loyer pour impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales

<ul style="list-style-type: none"> Plus de 12 (3) Entre 9 et 12 (14) Entre 6 et 9 (36) 	<ul style="list-style-type: none"> Entre 3 et 9 (80) Moins de 3 (187)
--	---

Définition de l'indicateur :

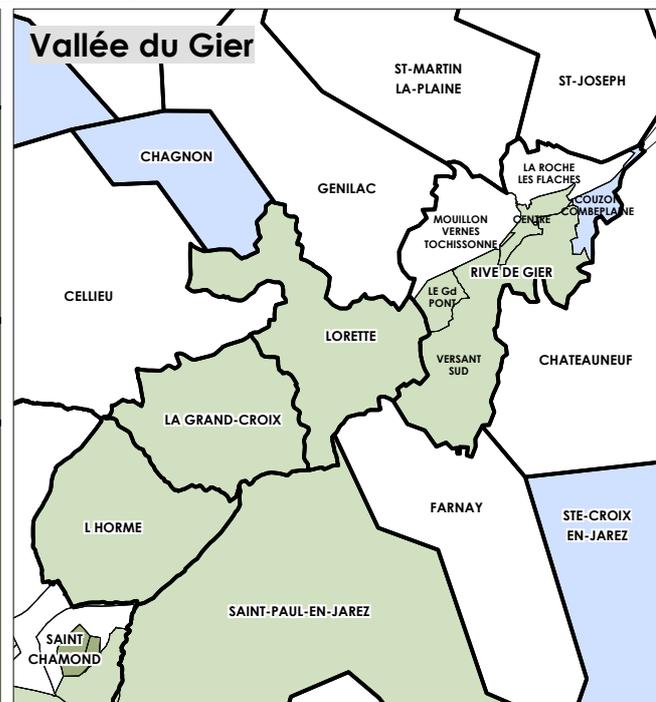
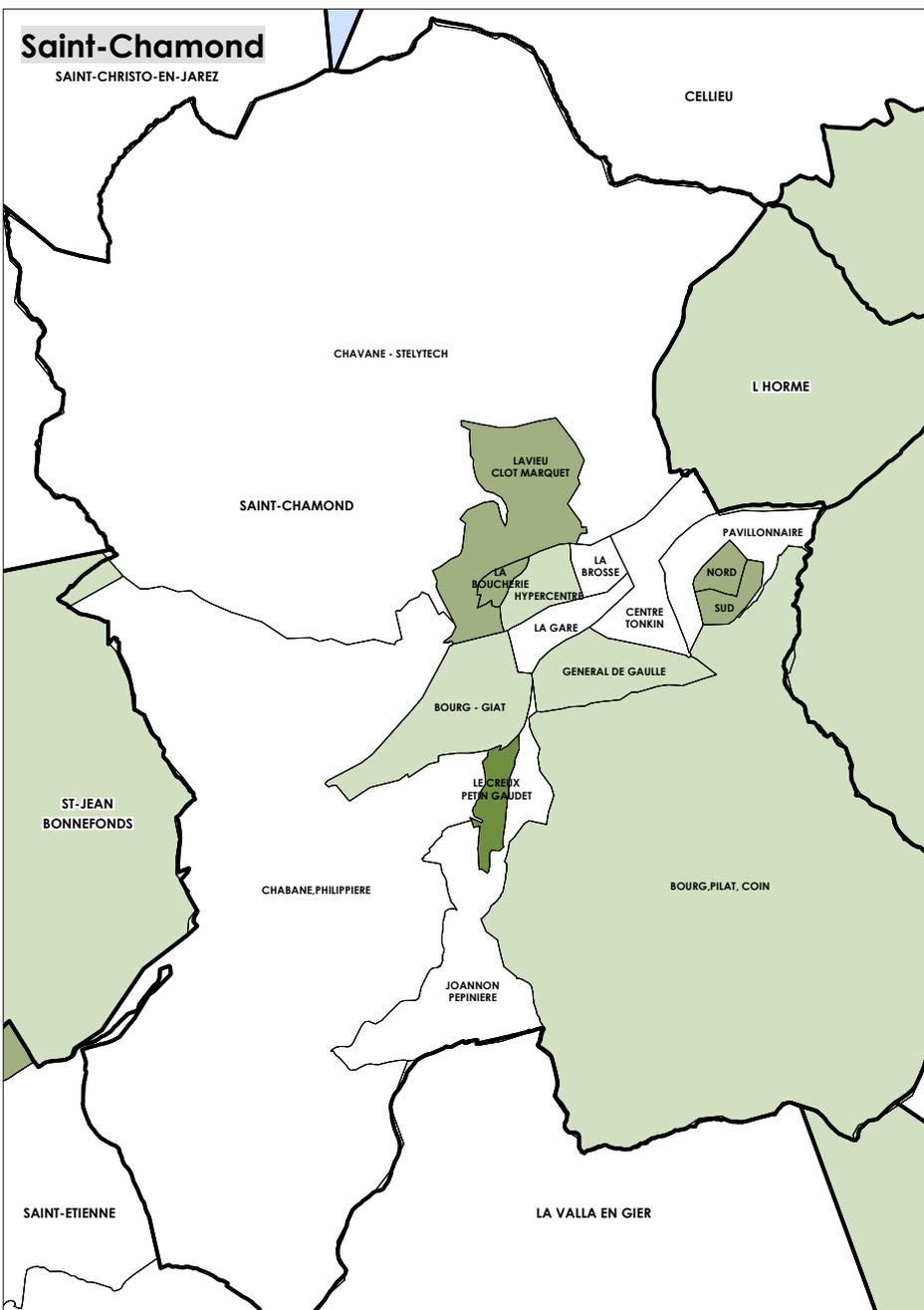
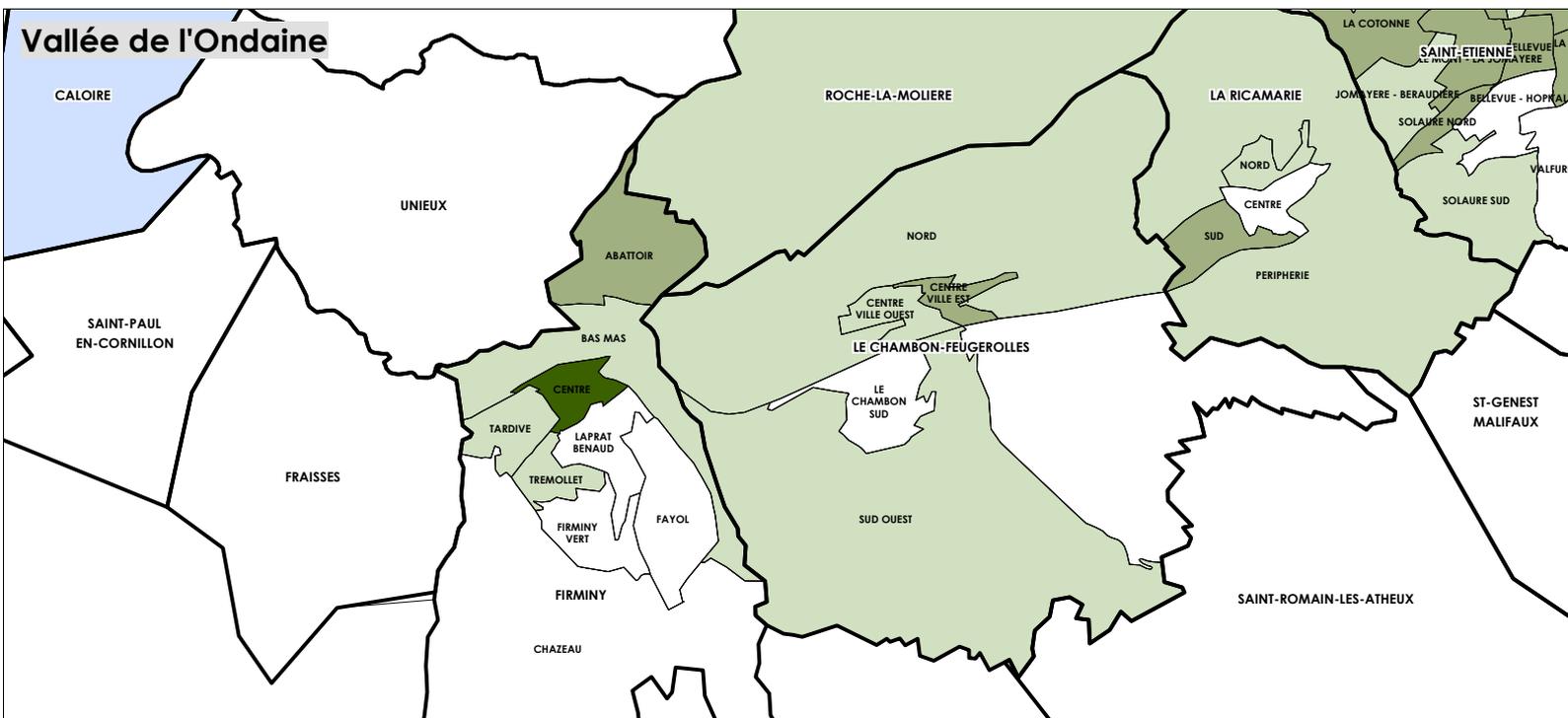
Il s'agit du nombre d'assignations au tribunal au motif d'impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales au RGP de 1999.

Les assignations pour impayés de loyer dans la Loire

Indicateur: Nombre d'assignations pour impayés de loyer pour 1 000 résidences principales

Source: INSEE 1999 et Préfecture de la Loire 2006

(Loire: 3,5)



Légende :

- Commune
- Quartier IRIS
- Commune ou Quartier IRIS de moins de 200 ménages

Nombre d'assignations pour impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales

- Plus de 12 (3)
- Entre 9 et 12 (14)
- Entre 6 et 9 (36)
- Entre 3 et 9 (80)
- Moins de 3 (187)

Définition de l'indicateur :

Il s'agit du nombre d'assignations au tribunal au motif d'impayés de loyer en 2006 pour 1000 résidences principales au RGP de 1999.